l'actualité

l'actualité

POITOU-CHARENTES

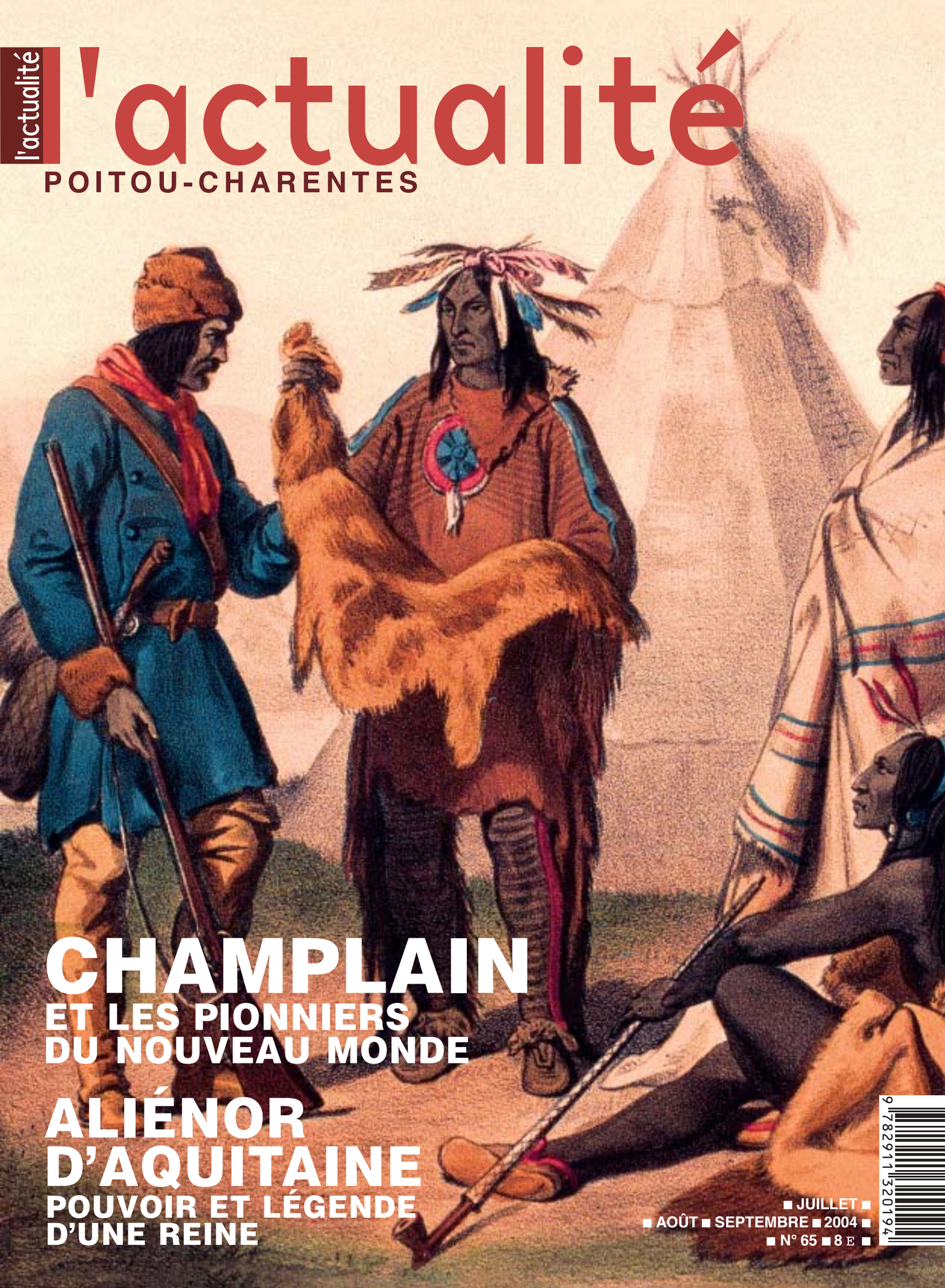

CHAMPLAIN
ET LES PIONNIERS DU NOUVEAU MONDE

ALIÉNOR D'AQUITAINE
POUVOIR ET LÉGENDE D'UNE REINE

■ JUILLET ■ AOÛT ■ SEPTEMBRE ■ 2004 ■ N° 65 ■ 8 E ■

9 782911 320194

Abd Al-Hackam
Hans-Christian Andersen
R. Androuet du Cerceau
Auguste Angellier
Ardoin-Dumazet
Jean d'Arras
Michel Audiard
Georges Baelde
Antoine de Baïf
Bernard Baritaud
Maurice Bedel
A. Billaud
Jean-Richard Bloch
Gaston Boca
Albert Boissière
François Bon
René Boylesve
Brantôme
André Breton
Marc Brimont
Brothier de Rollière
Arcisse de Caumont
Myriam Cendrars
Gilbert Cesbron
Michel Chaillou
Alphonse de Châteaubriant
Charles de Chergé
Jean Colombier
Emmanuel Constantin
Maurice Constantin-Weyer
Paul Contant
Corneille
Louis Coulon
René Crozet
Cuvelier
Louis Charles Debelle
Régine Deforges
Michel Del Castillo
Philippe Delerm
Jean Demélier
Catherine Deméocq
René Descartes
Lucien Descaves
Gaston Dez
Arthur Conan Doyle
L. Dumoulin
Louis Dutens
Francis Eon
Charles Estienne
Charles Exbrayat
D'Expilly
Emile Faguet
Angel Fernandez de Los Rios
Maurice Fombeure
Théodore Fontane
Paul Fort
Venance Fortunat
E.V. Foucart
Sonia Fournier
Baron de Frenilly
Jean Froissart
Emile Gaboriau
Maurice Garcon
Théophile Gautier
Gendarme de Bévotte
André Gide
Abraham Gölnitz
Anne et Serge Golon
Julien Gracq
Guillaume Gratalorus
Julien Green
Grégoire de Tours
Ernest Grille de Beuzelin
Jean Louis Guez de Balzac
Guillaume IX Le Troubadour
Nedim Gürsel
Jacqueline Held
Albert Hennequin
Abel Hugo
Joris-Karl Huysmans
Isidore de Béja
A.H. Jaillot
Henry James
Joufrois
A.Jouvin
Raoul Jozereau
Abdellatif Laâbi
Claude Labarraque-Rayssac
Jean de la Fontaine
Comtesse de la Grandville
Jean Louis de la Marsonnière
La Vallée
Gustave Labourt
Lydia Lainé
L.M. Largeau
Léo Larguier
John Lauder
André Le Breton
Léo et Emile Spencer Lelievre
Alphonse Letouzé de Longuemar
Bernard Lewis
Martin Libergé
Jérôme Lippomano
André de Lorde
Pierre Louÿs
Maine de Biran
Philippe Marini
Martene et Durand
Pierre Massé
T. Mayerne-Turquet
Mme de Medel
Abdelwahab Meddeb
Efendi Mehmed
Jacques-Louis Ménétra
Mercator
Prosper Mérimée
Jules Michelet
Sébastien Münster
Jérôme Münzer
Marc-Antoine Muret
Pierre Naudin
Marie N'Diaye
Mary Nightingale
Gérard Nicaisse
Père Pedibus
Ernest Pérochon
Claude Perrault
Aimery Picaud
Armand Pierhal
J.A. Piganiol de la Force
Jean Pitié
Père Placide
A.de Pontmartin
C. Pope
Didier Quella-Guyot
Rabelais
Rachilde
Arthur Ranc
Philippe Randa
Nicolas Rapin
Henrica Rees Van Tets
Jacques de Ricaumont
Michel Robakowski
Louis de Robert
Dames des Roches
Jean Rousselot
Jean Deviosse et Jean Roy
Françoise Sagan
Omer Sagnes
G. Saint-Bonnet
Scévole de Sainte-Marthe
Rodolphe Salis
Jules Sandeau
Joseph-Juste Scaliger
Arthur Schopenhauer
Georges Simenon
Hyppolite Taine
G. aîné Thibaudeau
Augustin Thierry
Un professeur
C. de Varennes
Renée Vivien
Wallenstein
Jabbar Yassin Hussin
Arthur Young
Jacques Yver
Just Zinzerling

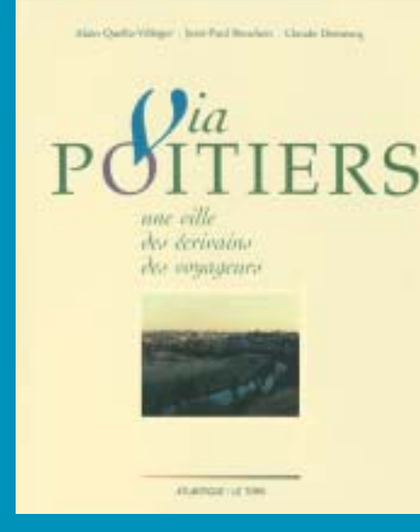

CETTE ANTHOLOGIE REUNIT PLUS DE 200 AUTEURS
EDITIONS ATLANTIQUE LE TORII

DIFFUSION GESTE EDITIONS

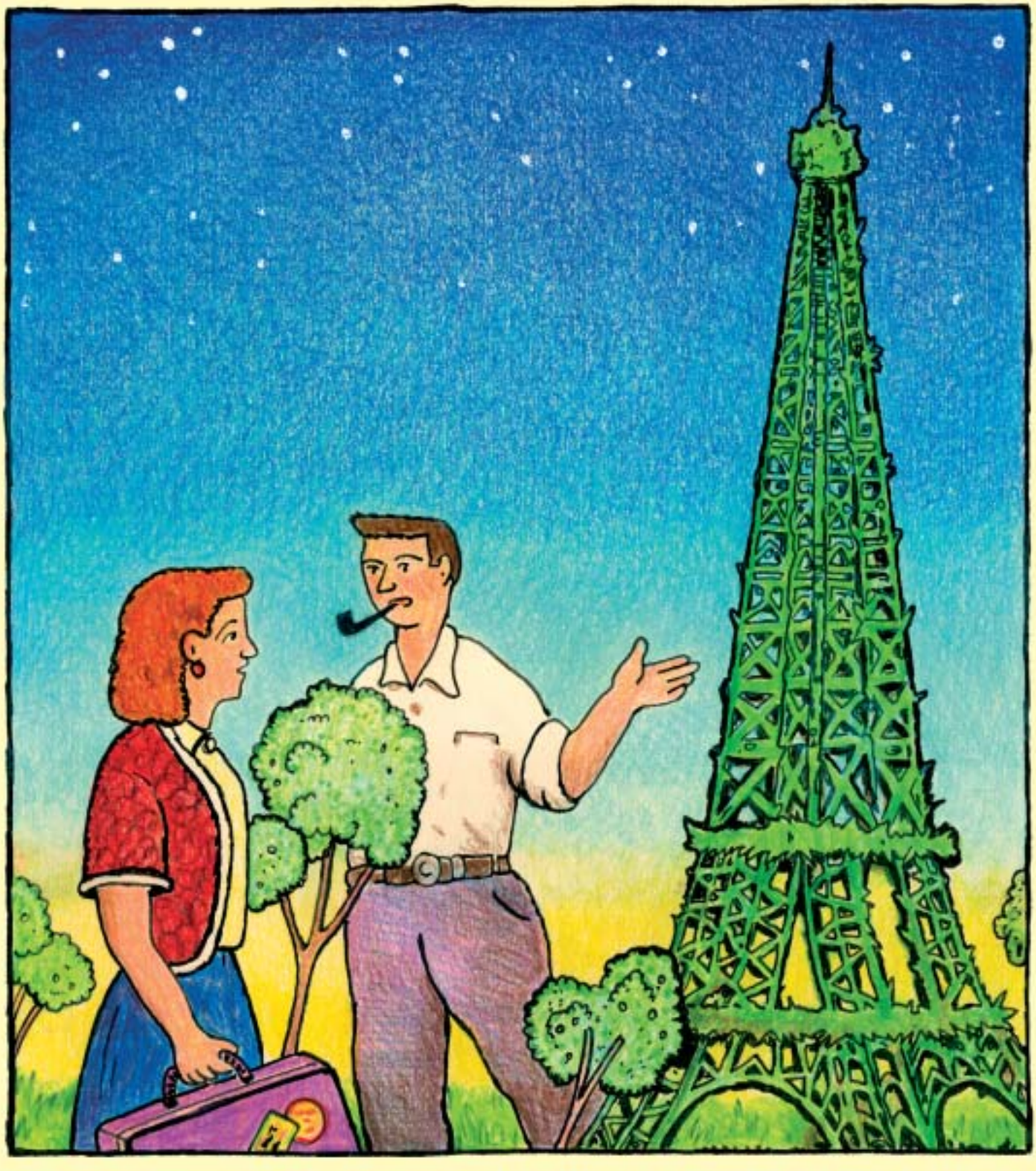

"POURQUOI GASPILLER DE L'ARGENT DANS UN VOYAGE À PARIS QUAND ICI MÊME DANS MON JARDIN DE NIORT, TU PEUX APPRÉCIER LA VILLE REPRODUITE EN ANGÉLIQUE !" EXPLIQUA L'ONCLE ANDRÉ

Glen Baxter 2004

sommaire

6 ALIÉNOR D'AQUITAINE

8 **LA REINE INSOUMISE**
Selon Jean Flori, Aliénor d'Aquitaine scandalise son époque parce que, en tant que femme, elle agit comme un homme.

12 **SUR LA BIOGRAPHIE**
Martin Aurell explique pourquoi la biographie est un genre périlleux et donne quelques références.

15 **ISABELLE, HÉROÏNE D'ANGOULÊME**
Isabelle Taillefer inspire à Sophie Fougère des scénarios de bande dessinée ou de téléfilms.

16 **LES CHARTES D'ALIÉNOR**
Marie Hivergneaux étudie le pouvoir d'Aliénor à la lumière de ses chartes.

Christian Vignaud – Musées de Poitiers

Vitrail de l'hôtel de ville de Poitiers.

18 **LA CHARTE COMMUNALE DE POITIERS**
En 1199, Aliénor d'Aquitaine restitue et confirme aux habitants de Poitiers les libertés concédées par son grand-père Guillaume IX.

20 **DAMES ET POUVOIR AU MOYEN AGE**
Malgré la détérioration du statut de la femme, de riches héritières manifestent, selon Géraldine Damon, une autorité de *domina*.

22 **CONFUSION DES GENRES**
Des femmes se font passer pour des hommes et des hommes pour des femmes : stratégies du déguisement dans la littérature médiévale. Par Veronica Grecu.

25 **TUER À LA POITEVINE**
Une expression expliquée par Marie-Aline de Mascureau, qui travaille sur les révoltes nobiliaires.

26 **HACKERS DU MOYEN AGE**
Les bâtisseurs et ingénieurs militaires des XII^e^ et XIII^e^ siècles, racontés par Nicolas Prouteau.

28 **FORTERESSE, PALAIS ET PRISON LES CHÂTEAUX AU TEMPS D'ALIÉNOR**
Selon Marie-Pierre Baudry, les différentes fonctions des châteaux bâtis par les Plantagenêts permettent de mieux comprendre les enjeux politiques de cette période.

32 **LA RECONNAISSANCE POUR GIRARD II, ÉVÊQUE DE L'AN 1100**
Déclaré schismatique après sa mort, Girard II, évêque d'Angoulême, retrouve sa place dans sa cathédrale.

33 **LA RÉCUPÉRATION DU MYTHE ARTHURIEN**
Catalina Girbea explique comment les Plantagenêts ont cherché à se réapproprier la légende arthurienne, quitte à manipuler archéologie et mémoire.

34 **LES TROUBADOURS MINEURS**
Selon Pierre Bec, l'aventure lyrique des troubadours, au XII^e^ et XIII^e^ siècles, ne s'est pas éteinte brutalement. Elle a perduré de façon «académique» jusqu'au XV^e^ siècle.

Abdelkrim Kallouche

Document signé par Champlain en 1630 à Brouage.

36 SAMUEL CHAMPLAIN

38 **CHAMPLAIN À BROUAGE**
La maison Champlain à Brouage présente l'entreprise saintongeaise vers le Nouveau Monde.

40 **PIERRE DUGUA DE MONS L'AUTRE FONDATEUR DE QUÉBEC**
La postérité a retenu des origines françaises du Canada le nom de Samuel Champlain. Pourtant celui-ci n'était que le second du Royannais Pierre Dugua.

43 **SORTIR DUGUA DE L'OUBLI**
L'action au Québec de Jean-Yves Grenon, ancien ambassadeur du Canada en France.

44 **L'AMÉRIQUE FRANÇAISE OU «LA MÉMOIRE PARTAGÉE»**
L'historien Dominique Guillemet retrace les grandes étapes des migrations françaises au Nouveau Monde.

50 **LIEUX DE MÉMOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE**
Aline Carpentier et Elsa Guerry ont répertorié plus de 550 lieux de mémoire en Poitou-Charentes.

58 **DES LIENS ÉCONOMIQUES CINQ FOIS CENTENAIRES**
Le sel de Brouage, puis les vins et aux eaux-de-vie charentais, ont ouvert à la région les portes du Nouveau Monde. Entretien avec Mickaël Augeron.

62 **CADIENS DE LOUISIANE**
Remarques de Philippe Gustin, de Lafayette, sur le sentiment d'appartenance acadienne en Louisiane et le rôle de Zachary Richard.

En couverture : Trappeur et indiens devant leur camp, estampe de Jean-Adolf Bocquin, XIX^e^ siècle, coll. musée du Nouveau Monde, La Rochelle.

Actu65.pmd 4 28/06/2004, 20:57

63 L'ARGENT DE POTOSI
Florian Téreygeol prouve que l'atelier monétaire de La Rochelle importait de l'argent de Bolivie.

64 LES EUROPÉENS EN AMÉRIQUE
Selon Didier Poton, le colloque «Le Nouveau Monde et Champlain» dressera un état des lieux de l'histoire de l'implantation européenne aux Amériques.

66 L'ACADIE PLURIELLE
A Poitiers, l'Institut d'études acadiennes et québécoises est interdisciplinaire et entretient des relations privilégiées avec l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick. Entretien avec André Magord.

69 ACADIENS DU POITOU LE DÉSIR D'AMÉRIQUE
Damien Rouet explique pourquoi la plupart des Acadiens ont mené à l'échec leur installation dans la Vienne.

70 L'HISTOIRE AU SERVICE DE LA GÉNÉTIQUE
Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, on cherche à identifier les fondateurs à l'origine des maladies héréditaires.

71 HERMÉNÉGILDE CHIASSON ACADIEN ET MODERNE
Entretien avec un grand écrivain acadien, devenu lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

72 AU CŒUR DES ARCHIVES
Aux archives départementales de la Charente-Maritime, Pauline Arseneault dresse un inventaire «pièce à pièce» des archives anciennes sur la Nouvelle-France.

74 ACCOINTANCES
Liliane Jagueneau et Louis Péronnet, universitaires de Poitiers et Moncton, étudient les degrés de parenté entre le poitevin-saintongeais et le français acadien.

76 LEXIQUE COMMUN AU FRANÇAIS ACADIEN ET AU POITEVIN-SAINTONGEAIS

77 L'ACADIE SELON YANNICK JAULIN
Le nouveau spectacle du conteur poitevin est une épopée musicale qui remonte jusqu'aux fondations de l'Amérique française.

Franck Gérard

La ligne acadienne, Archigny.

78 LA LUNE QUE J'AVONS EUE
Des poètes acadiens font passer une grande *hurricane* dans la langue française, un *veng* de liberté que certains vont puiser dans le chiac, langue parlée dans la région de Moncton. Par Denis Montebello.

82 SAVEURS
L'angélique de Niort, par Denis Montebello et Marc Deneyer.

84 LES VACANCES DE ZOLA À ROYAN
Emile Zola découvre Royan en 1886 et s'intègre très vite à «la colonie parisienne». Par Alain Quella-Villéger.

88 CALENDRIER DES FESTIVITÉS CULTURELLES

édito

L'année 2004 est marquée par deux célébrations : la mort d'Aliénor d'Aquitaine il y a 800 ans et la fondation du premier établissement français en Amérique du Nord, en 1604, par Champlain et Dugua de Mons. Ces illustres personnages étant originaires de notre région, nous leur consacrons cette édition estivale, réalisée avec le soutien de la Région Poitou-Charentes.

Que nous apprennent-ils ? Que l'histoire se fait aussi grâce à la volonté d'êtres de chair et de sang, dont l'ambition est de peser sur le cours des choses. Observons Aliénor défendre son Aquitaine natale et l'inscrire dans l'histoire européenne grâce à toutes les relations qu'elle entretient avec les dynasties de son temps. A ce territoire concret, elle a su ajouter une dimension affective et imaginaire, ce qui explique sa popularité jusqu'à nos jours.

Avec Champlain et Dugua, une nouvelle ère s'ouvre – l'Amérique française – en mobilisant tous les moyens techniques et scientifiques de l'époque. Nous assistons à l'«invention» d'un territoire, autant rêvé que défriché. Encore une fois, l'aventure scientifique se double d'une aventure humaine, avec tout ce qu'elle a de terrible et de contradictoire, parfois.

Ce numéro de *L'Actualité*, conçu en collaboration avec des historiens, des géographes, des linguistes, etc., démontre à quel point les sciences humaines sont un outil précieux pour mettre en perspective des questions récurrentes. Elles nous aident ainsi à mieux formuler nos interrogations individuelles et collectives, voire à décrypter et à comprendre notre monde contemporain.

Didier Moreau

l'actualité
POITOU-CHARENTES

L'Actualité scientifique, technique, économique Poitou-Charentes est éditée par l'Espace Mendès France avec le soutien du Conseil Régional de Poitou-Charentes et avec le concours du CNRS, de l'ENSMA, de l'Université de Poitiers, de la Ville de Poitiers, du CHU de Poitiers.

1, place de la Cathédrale 86000 Poitiers Tél. 05 49 50 33 00
Internet : www.maison-des-sciences.org
E.mail : jl.terradillos@pictascience.org
Rédaction – Diffusion : 05 49 51 56 00 ■ Abonnements : voir p. 98 ■ Directeur de la publication : **Jean-Claude Desoyer**
Directeur délégué : **Didier Moreau** ■ Rédacteur en chef : **Jean-Luc Terradillos** ■ *Fondateurs : Christian Brochet, Claude Fouchier, Jean-Pierre Michel*
CPPAP : 68 797 ISSN 0983-8856 ■ Dépôt légal : 2e trimestre 2004
Conception – Réalisation :
Agence de presse AV Communication - Claude Fouchier
Fred Briand graphiste – Poitiers ■ Menneguerre-Photogravure – Niort ■ Imprimerie Sajic-Vieira – Angoulême.

Actu65.pmd 5 28/06/2004, 20:57

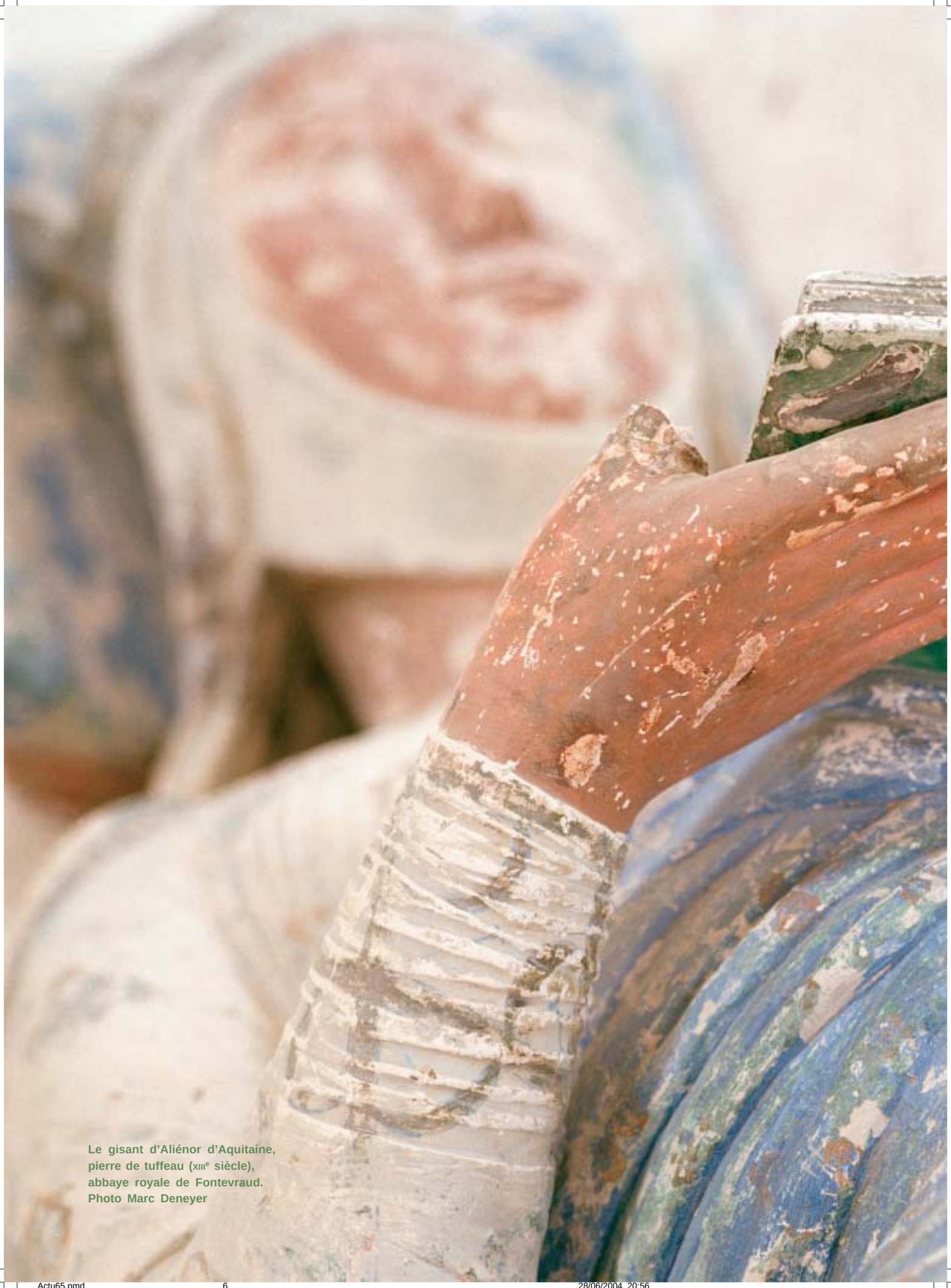

Le gisant d'Aliénor d'Aquitaine, pierre de tuffeau (XIIIe siècle), abbaye royale de Fontevraud. Photo Marc Deneyer

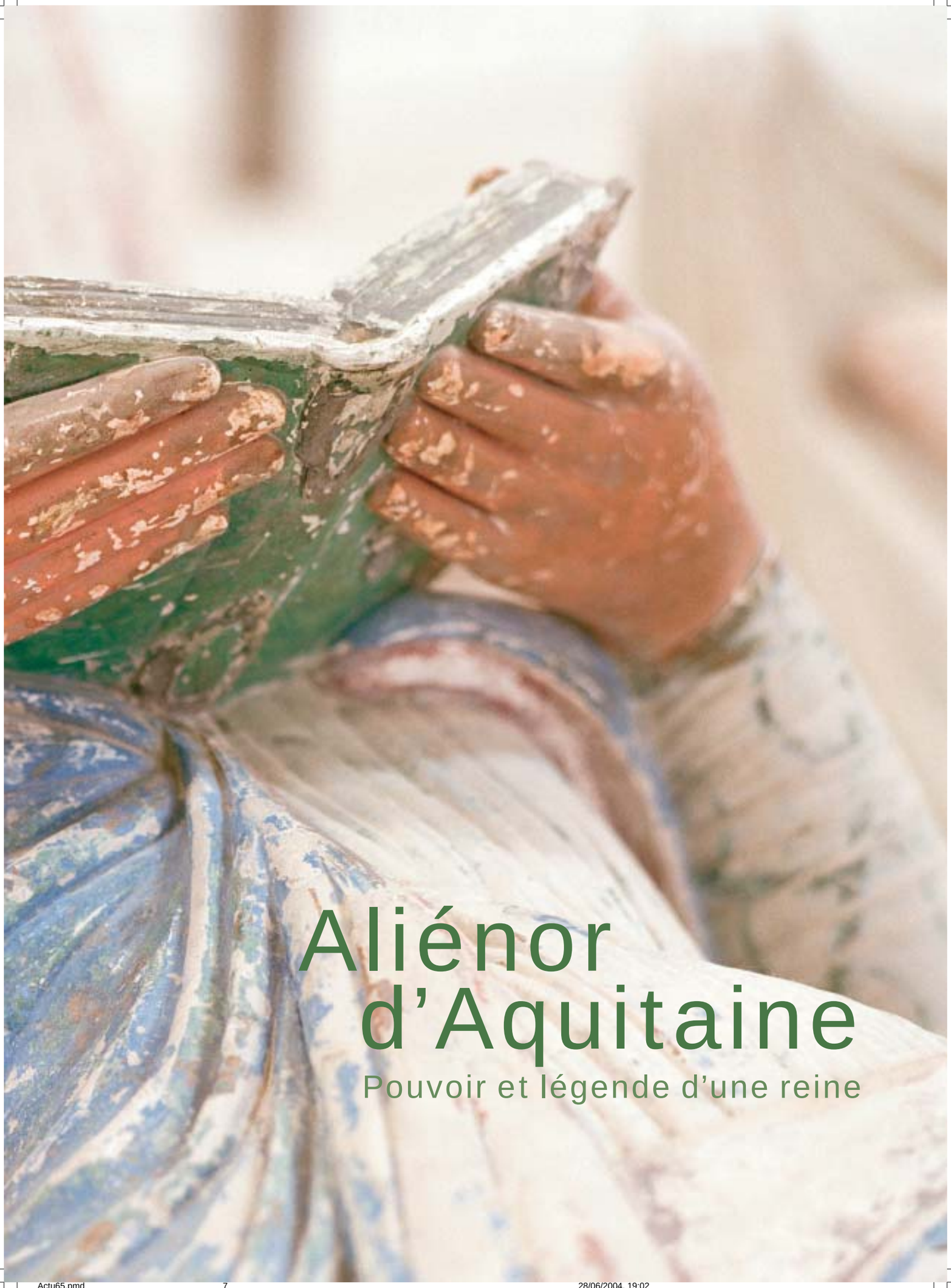

Aliénor d'Aquitaine

Pouvoir et légende d'une reine

La reine insoumise

Essai de biographie raisonnée

Christian Vignaud

Selon Jean Flori, Aliénor d'Aquitaine scandalise son époque parce que, en tant que femme, elle agit comme un homme

Entretien **Jean-Luc Terradillos**

Photos **Marc Deneyer** et **Christian Vignaud**

Le chevet de la cathédrale de Poitiers est orné d'un vitrail représentant la Crucifixion (XII^e siècle). Aliénor et Henri II portent un vitrail signifiant leur patronage artistique. Une copie de la partie basse du vitrail est exposée (à hauteur d'homme) à l'abbaye de Fontevraud.

Jean Flori étudie depuis plus de trente ans l'aristocratie guerrière et ses idéologies, du X^e au XIII^e siècle. Directeur de recherche au CNRS, membre du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CNRS-Université de Poitiers), il a publié une dizaine de livres sur la chevalerie, les croisades, la guerre sainte et des biographies, notamment *Pierre l'Ermite et la première croisade* (Fayard). En 1999, il a consacré un ouvrage à *Richard Cœur de Lion* (Payot), le plus chevaleresque des rois du Moyen Age. Ce travail l'a conduit à étudier la cour Plantagenêt et à mesurer le rôle d'Aliénor d'Aquitaine. Cinq ans après, il publie une imposante biographie sur la mère de Richard, *Aliénor d'Aquitaine, la reine insoumise* (Payot), au terme d'une enquête minutieuse, en particulier sur l'influence d'Aliénor vis-à-vis de l'idéologie courtoise.

L'Actualité. – En 1952, Edmond-René Labande[1] écrivait : «Raconter par le menu le conflit entre Henri II et Thomas Becket, ou les aventures de Richard en Palestine, à propos de la vie d'Aliénor d'Aquitaine, est une évidente inconséquence.» Comment éviter cet écueil ?

Jean Flori. – Beaucoup de pseudo-historiens, pour plaire au public, se contentent de raconter des anecdotes relatives à la vie d'un personnage illustre. A l'inverse, trop d'historiens, en écrivant une biographie, ont tendance à confondre l'histoire d'un personnage avec l'histoire de son époque, noyant ainsi le personnage dans son contexte. Certes, il est nécessaire de s'intéresser aux lieux, à l'atmosphère, aux idéologies en cours mais de là à raconter toute l'histoire des royaumes de France et d'Angleterre… En outre, E.-R. Labande a eu le mérite, avec succès souvent, de sortir Aliénor d'Aquitaine de la part de légende qui s'était greffée sur les faits.

L'historien biographe travaille à partir de textes si possible contemporains du personnage. S'il suit aveuglément ces sources, il ne fait que répéter ; s'il exerce une critique hyper-rationaliste, il peut alors évacuer à tort des informations très importantes. Par exemple, des témoignages qui nous semblent incroyables, rapportés par un chroniqueur, ne peuvent être négligés d'emblée. Sans être crédule, l'historien se doit au contraire d'interpréter ces sources car il y trouve une expression et une manière de penser qui s'avèrent précieuses pour comprendre l'époque. L'historien se tient donc sur ce fil du rasoir, entre crédulité et hyper-critique.

Dans le cas d'Aliénor d'Aquitaine, il est difficile de trancher entre ce qui relève de la légende et de l'histoire parce que la légende n'est pas apparue cinquante ans après sa mort mais de son vivant. Ainsi, légende et vérité historique sont intimement liées. On ne peut les séparer «chirurgicalement» sans mutiler ou dénaturer le personnage.

1. «Pour une image véridique d'Aliénor d'Aquitaine», Bulletin de la SAO, 1952

Actu65.pmd 8 28/06/2004, 15:25

C’est pourquoi j’ai choisi de présenter un livre en deux parties bien distinctes.
Dans la première partie intitulée «essai de biographie raisonnée», j’étudie les faits historiques avérés en m’appuyant sur des documents quasiment irréfutables. Je rectifie cependant, ici ou là, des points que les historiens qui m’ont précédé n’ont pas vus ou mal interprétés. En effet, chaque historien vit dans son temps et interroge les textes en fonction de ses a priori. Par exemple, dans son *Histoire des comtes de Poitou* (1903), Alfred Richard affirme qu’Aliénor avait trouvé chez Henri II l’homme à poigne qu’elle cherchait : «Elle voulait être dominée et, comme dit crûment le peuple, elle était de celles qui aiment à être battues.» De nos jours, un tel jugement fait hérisser les cheveux.
Dans la deuxième partie, j’analyse les questions controversées sur Aliénor, par exemple à propos de l’incident d’Antioche, de l’amour courtois, de son pouvoir et de son patronage, et de la récupération du mythe arthurien.

Il faut aussi interpréter les silences : dans les textes, la présence d’Aliénor est presque toujours liée à celles de Louis VII ou d’Henri II. Parfois, on ne sait même pas si elle est réellement là.

Pourquoi cette obscurité ? Parce que c’est une femme, et c’est ce qui va guider ma réflexion. Les sources principales sont ecclésiastiques et masculines, d’où leur caractère machiste et ultra-conservateur. Les chroniqueurs parlent des femmes quand ils ne peuvent pas faire autrement. Ils ne signalent pratiquement jamais la date de naissance d’une fille. Si nous pensons qu’Aliénor est probablement née en 1124 à Bordeaux, c’est grâce à la date de son mariage avec Louis. Un texte dit qu’elle a été mariée en 1137 à l’âge de 13 ans. Ce texte a longtemps été rejeté parce que relativement tardif, d’autant que nombre d’historiens préféraient la voir mariée à 15 ans, âge qu’ils jugeaient plus convenable. En fait, il est désormais établi que l’âge nubile était de 12 ans à cette époque.
Selon les chroniqueurs, la femme devait se comporter en femme soumise. Pourtant l’amour courtois semble indiquer tout le contraire. Certains historiens, comme mon maître et ami Georges Duby, affirment que l’amour courtois n’a jamais existé, voire qu’il traduit une sorte d’homosexualité déguisée. La libération courtoise n’est certes pas dénuée d’ambiguïté mais pas à ce point ! Comme le soutient Rudiger Schnell, je crois qu’il vaut mieux parler de discours courtois sur l’amour plutôt que d’amour courtois comme s’il s’agissait d’une forme d’amour pratiquée. C’est une casuistique amoureuse : elle ne décrit pas des situations exactes mais exprime des interrogations réelles. C’est la question de l’amour qui est posée. Dans l’aristocratie, on n’épouse pas une femme, on fait une al-

Marc Deneyer

Actu65.pmd 9 28/06/2004, 15:25

liance, l'essentiel étant d'avoir des enfants, de perpétuer la lignée, donc de transmettre la puissance et l'héritage. Il n'est guère concevable de se marier par amour. D'ailleurs l'Eglise considérait l'amour au sein du couple comme une «affection», employant le mot *dilectio* et non *amor*.

Denis de Rougemont, aujourd'hui trop critiqué, a écrit : «L'amour n'a pas toujours existé, c'est une invention française du XII^e siècle.» Ce n'est pas faux, au sens où la problématique de l'amour s'est posée au XII^e siècle.

Comment expliquer cette «invention» de l'amour ?

D'une part, les mœurs s'affinent, d'autre part, elles se décléricalisent un peu. Les auteurs se mettent à écrire des romans, en français, en anglo-normand ou en picard, c'est-à-dire en langue vernaculaire par rapport au latin. Ce sont souvent des clercs mais pas tous, en tout cas plus libres de s'exprimer parce que moins inféodés à l'Eglise. Ils sont patronnés par des princes. Certes, le patronage littéraire d'Aliénor d'Aquitaine est aujourd'hui fortement remis en question. On a tendance à lui dénier toute influence culturelle alors que, naguère, on soutenait l'inverse avec non moins d'excès. En fait, poètes et romanciers étaient patronnés par la cour Plantagenêt. Henri II les payait mais Aliénor, par sa seule présence, a pu influencer des auteurs sans pour autant leur passer directement commande. Cette problématique de l'amour correspond aussi à l'apparition de la notion d'individu. Jusqu'au XI^e siècle, l'individu n'a pas conscience d'exister – sauf peut-être les très grands personnages –, il se perçoit d'abord comme membre d'une famille, d'une fratrie, d'un clan. Le collectif l'emporte sur l'individu. Les croisades ont certainement joué un rôle dans cette prise de conscience car le fait de se croiser est une décision personnelle, même si, il est vrai, beaucoup se sont croisés par fidélité à leur seigneur. La femme, pendant ce temps, reste seule et s'habitue à penser et agir par elle-même. L'intériorité de l'individu est mise au jour par la littérature. Le roman courtois, dont Chrétien de Troyes demeure le champion, porte et met en scène ces débats intérieurs relatifs à l'amour où la femme occupe un rôle de premier plan.

Quelle place doit tenir l'amour dans la société ? Une femme de rang inférieur peut-elle être aimée par un homme de rang supérieur ? La femme «courtisée» doit-elle céder tout de suite ou résister ? Une femme riche peut-elle donner de l'argent à son amant plus pauvre sans perdre sa réputation ? Que se passe-t-il si un troubadour ou un chevalier aime la femme ou la fille de son seigneur ? Voilà le type de questions qui se posaient et que ne sont pas de pures spéculations littéraires.

Les cours d'amour présidées par Aliénor sont une invention, dites-vous, mais vous analysez pourtant quelques cas.

Les cours d'amour sont l'invention d'un érudit du XIX^e siècle, Reynouard, qui a pris au pied de la lettre le traité sur l'amour d'André le Chapelain, *De amore*. Ce texte écrit à la fin du XII^e siècle met en scène des dames de l'aristocratie, en particulier Aliénor d'Aquitaine, sa fille Marie de Champagne, Isabelle de Flandre, Ermengarde de Narbonne, devant lesquelles sont portées des causes de casuistique amoureuse. En 1954, Rémy a démontré que ces cours d'amour n'ont pas de réalité historique. Faut-il pour autant en déduire que cela n'a aucun sens ? Non. Le traité vise sans doute, on le croit aujourd'hui, à parodier l'amour courtois mais aussi, je le crois, la position de l'Eglise sur l'amour. Mais peut-on croire que l'auteur imagine dans l'abstrait des comportements n'ayant aucune réalité tangible au moins dans la problématique amoureuse ? Cela me paraît invraisemblable.

Dans l'un des cas exposés, il prête à Aliénor l'affirmation de l'impossibilité de l'amour dans le mariage. Un chevalier vient requérir d'amour une femme mariée qui a déjà un amant. Celle-ci promet que, si son amant venait à disparaître, elle pourrait lui accorder ses faveurs. Le mari meurt, elle épouse son amant. Le chevalier évincé vient alors rappeler à la dame sa promesse. Elle se récuse, opposant au chevalier le fait qu'elle a conservé l'amour de son amant en l'épousant. Marie de Champagne condamne cette attitude, avis auquel se range Aliénor : «Nous n'osons pas nous opposer à l'arrêt de la comtesse de Champagne qui a décidé, dans son jugement, que *l'amour n'a aucun pouvoir entre époux*. C'est pourquoi nous souhaitons que la dame

L'EMPIRE DES PLANTAGENÊTS

Actu65.pmd 10 28/06/2004, 15:25

dont il est question accorde l'amour qu'elle a promis.» Sous la plume d'André le Chapelain, Aliénor affirme que le mariage n'est pas le lieu de l'amour. Parle-t-elle d'expérience ? Lui prête-t-on ce jugement pour la déconsidérer ? Les deux thèses sont soutenables. Néanmoins il faut souligner que Marie de Champagne jouissait d'une bonne réputation, contrairement à Aliénor. Pascale Bourgain affirme qu'André le Chapelain écrivait à la cour de France et, de ce fait, cherchait à dénigrer la cour d'Angleterre. Mais dans ce cas il n'aurait eu aucun intérêt à noircir la cour de Champagne. Je pense plutôt que l'auteur se réfère à une problématique amoureuse de l'époque. Tous les romans en font foi. Cette problématique naît d'une réalité sociale qu'il ne faut pas négliger.

Le rôle que l'on prête à Aliénor tient-il aussi au fait qu'elle soit la petite-fille de Guillaume IX, le premier troubadour connu ?

Effectivement, l'impact du souvenir laissé par Guillaume IX n'est pas à négliger : un souvenir détestable dans la pensée ecclésiastique. C'était un provocateur. Il a scandalisé ses contemporains. Guillaume de Malmesbury raconte que le duc d'Aquitaine avait fait graver sur son bouclier l'image de sa maîtresse, la vicomtesse de Châtellerault, pour, disait-il, «la porter au combat comme elle le portait au lit». Le chroniqueur anglais va même jusqu'à affirmer qu'il aurait fait bâtir à Niort un couvent de nonnes courtisanes ! Cette hérédité a été «souvent» soulignée.

Mais le rôle prêté à Aliénor tient aussi à son propre comportement. Peu de textes parlent d'elle à la cour de France. En revanche, les chroniqueurs sont plus prolixes sur sa sœur, la jeune Pétronille qui a jeté son dévolu sur le comte Raoul de Vermandois, un homme marié et âgé d'une cinquantaine d'années. Aiguillonné par la reine, Louis VII finit par faire rompre le mariage du comte afin qu'il épouse Pétronille. Ce qui entraîna un conflit avec le pape, l'invasion de la Champagne, l'incendie de l'église de Vitry où périrent 1 300 personnes, puis la décision de partir en croisade. Il y a là un enchaînement de phénomènes où l'on ne peut pas penser qu'Aliénor n'eut aucune influence.

N'est-ce pas durant la deuxième croisade que s'amorce la légende noire d'Aliénor ?

Dans mon livre, j'examine en détail l'incident d'Antioche. En 1148, les croisés sont accueillis à Antioche par le prince Raymond, oncle d'Aliénor. Jean de Salisbury et Guillaume de Tyr rapportent que l'oncle et la nièce eurent là de longs et fréquents entretiens privés, ce qui laisse supposer des relations de nature incestueuse. Louis VII veut y mettre fin et décide de quitter Antioche pour Jérusalem. Aliénor refuse. Elle annonce au roi qu'elle veut rester à Antioche et faire annuler leur mariage sous prétexte de consanguinité – ils sont parents au 3e et 4e degré. Louis l'emmène de force. La croisade est un échec – imputé, selon certains, à la présence des femmes des chevaliers – et, malgré l'intervention du pape, qui tente de raisonner le roi et la reine sur le chemin du retour, la réconciliation semble impossible. Finalement Louis VII accepte l'annulation du mariage en 1152 parce qu'il n'a pas d'héritier mâle et parce que la conduite de la reine commence à faire jaser. L'incident d'Antioche a donné naissance à une floraison de légendes dont se font l'écho les chroniqueurs. Pourquoi cette volonté de dénigrement ? La raison la plus probable est celle-ci : Aliénor prétend vivre en femme libre. C'est elle qui veut se séparer de son mari et se choisir un autre époux, sans être mariée par un père ou un oncle. Elle scandalise son époque parce que, en tant que femme, elle agit comme un homme. Elle agit comme un être humain qui souhaite prendre en mains son propre destin. Dire cependant qu'elle est féministe avant l'heure serait excessif. Il faut interpréter son action par rapport au comportement de soumission que l'on attendait alors des femmes, et que certains attendent encore d'elles aujourd'hui : j'ai failli titrer mon livre *Aliénor d'Aquitaine, ni pute, ni soumise*… ■

***Aliénor d'Aquitaine, la reine insoumise*, de Jean Flori, Payot, 2004, 544 p.**

Marc Deneyer

Le gisant de Richard Cœur de Lion, pierre de tuffeau (XIIIe siècle), abbaye royale de Fontevraud.

Actu65.pmd 11 28/06/2004, 15:27

Sur la biographie

Martin Aurell explique pourquoi la biographie est un genre périlleux et donne quelques références

Entretien **Jean-Luc Terradillos**

Photos **Marc Deneyer** et **Sébastien Laval**

Martin Aurell connaît parfaitement les Plantagenêts. Pourtant il n'a jamais écrit de biographie sur l'un des membres de cette famille qu'il compare aux Atrides. Il s'est même montré critique vis-à-vis du genre, notamment dans son article «Aliénor d'Aquitaine et les historiens : la destruction d'un mythe ?» publié dans *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Age. Mélanges Philippe Contamine*. «Dès son vivant même, écrit-il, Aliénor d'Aquitaine a donné lieu à une abondante production historique. Elle continue d'attirer les médiévistes, qui ont écrit sur elle plus d'une cinquantaine d'ouvrages et articles depuis la dernière guerre. Au cours des âges, son visage a, en outre, subi les transformations qui sont celles des courants historiographiques les plus en vogue, mais aussi des idées globales que toute société se forge sur le rôle de la femme, sur l'autorité au sein de la famille ou sur l'exercice du pouvoir politique.» L'auteur de *L'Empire des Plantagenêt* nous parle ici des grandes biographies qui l'ont marqué et des écueils à éviter.

Sébastien Laval

Professeur d'histoire du Moyen Age à l'Université de Poitiers, membre de l'Institut universitaire de France, Martin Aurell dirige l'équipe «Mondes Plantagenêt» au CESCM (FRE 2792) et les *Cahiers de civilisation médiévale*.
***L'Empire des Plantagenêt 1154-1224*, Perrin, 2003**
***Actes de la famille Porcelet d'Arles (972-1320)*, CTHS, 2001**
***La Noblesse en Occident (v^e^-xv^e^ siècle)*, Armand Colin, 1996**

L'Actualité. – La biographie d'un personnage du Moyen Age est-elle impossible ?

Martin Aurell. – Ecrire la biographie d'un personnage du XII^e^ ou du XIII^e^ siècle est un exercice extrêmement périlleux car nous pouvons être tentés de projeter notre façon de sentir et de penser sur une société dont la culture, au sens anthropologique, est très différente de la nôtre. Il est facile d'abolir cette distance pour toucher le public actuel, de faire appel à toutes sortes d'analyses (freudienne, jungienne, lacanienne…) pour tenter de révéler la part insaisissable des individus et qui, finalement, nous égarent dans le labyrinthe de la psychologie des profondeurs. Parce que ces individus n'avaient pas les mêmes conditionnements ni les mêmes réflexes que nous, et surtout par manque de sources, rien ne permet de nous glisser dans la conscience de l'homme médiéval.

Cela dit, il y a de très grandes biographies pour cette période. Concernant Aliénor d'Aquitaine, il est évident que celle de Jean Flori est la plus complète, la plus érudite et la plus solide du point de vue méthodologique, parmi les publications récentes.

Des biographies m'ont profondément marqué. *L'Empereur Frédéric II* d'Ernst Kantorowicz, *Saint Louis* de Jacques Le Goff, *Guillaume le Maréchal* de Georges Duby. Personnellement, je préfère les ouvrages sur des personnages plus modestes, comme celui de Carlo Ginzburg sur Menocchio, un meunier du Frioul aux prises avec l'Inquisition (*Le fromage et les vers*), où l'auteur retrace l'histoire d'un groupe social.

En multipliant les biographies de personnages secondaires, nous parvenons à la prosopographie – genre inventé au XIX^e^ siècle par les historiens de l'Antiquité – c'est-à-dire à une multitude de biographies sur une catégorie sociale. Pratiquée d'une façon statistique et à large échelle, la biographie est donc une méthode formidable qui nous a aidés à progresser en histoire sociale car elle permet de dégager très nettement des tendances au sein d'un groupe ou d'une classe.

Actu65.pmd 12 28/06/2004, 15:25

Marc Deneyer

Le gisant d'Henri II Plantagenêt, pierre de tuffeau (XIIIe siècle), abbaye royale de Fontevraud.

Comment Kantorowicz et Le Goff cernent-ils leur personnage ?

Ils les abordent de biais. Kantorowicz est passionnant quand il replace Frédéric II dans le contexte de son époque, à savoir la genèse de l'Etat moderne, l'utilisation du droit romain au XIIIe siècle, la mise en place de structures administratives fortes contrôlant la société, mais aussi l'idéologie que l'empereur («la stupeur du monde») véhicule, son messianisme politique.

Avec Jacques Le Goff, nous sommes aux antipodes de la biographie traditionnelle. D'ailleurs, il finit son livre par cette question : «Saint Louis a-t-il existé ?» Ce qui l'intéresse, c'est comment on construit un personnage a posteriori, comment l'image de Saint Louis a été manipulée, très souvent dans un but de propagande, en quoi les utilisations hagiographiques et historiographiques ont servi à affermir la dynastie capétienne. Ce travail dépasse la simple description. Il y a là une méthode originale qui ouvre des perspectives de recherche. Très bien reçu par les historiens de métier, le livre de Jacques Le Goff fut aussi un grand succès éditorial, alors qu'il compte près de 1 000 pages d'un accès pas toujours facile.

Pourtant, peu de médiévistes ont ensuite abordé le genre biographique.

Un certain mépris de l'individu a été prôné par l'historiographie dite des Annales, depuis la création de la revue des *Annales d'histoire économique et sociale* en 1929 par Marc Bloch et Lucien Febvre. Marc Bloch, qui est un peu notre maître à tous, fut toujours très critique sur ce point. Certains rétorquent pour-

Actu65.pmd 13 28/06/2004, 15:26

tant qu'il n'a pas eu le temps, lui-même, de changer d'avis et de rédiger une biographie car il est mort jeune : il a été fusillé par les nazis en 1944, à l'âge de 58 ans. Il me semble plutôt que sa fascination pour l'acteur collectif et son désintérêt pour l'individu était plus profond. Il avait été très marqué par Emile Durkheim selon lequel, en sociologie, il faut dégager des règles pour expliquer les comportements des individus, règles qui ne peuvent être que collectives. L'homme pris isolément est au fond insaisissable en raison de la liberté qui préside à ses actes. La position de Durkheim ou de Bloch se comprend parfaitement pour la France où, depuis Descartes qui a hanté ces murs de l'Université de Poitiers, il faut rationaliser, décortiquer, expliquer. Face à ce doute méthodique, les Anglo-Saxons s'inscrivent dans une autre tradition, celle de Bacon et de la méthode inductive, plus empirique et plus pragmatique, plus descriptive et moins synthétique aussi. C'est pourquoi les médiévistes anglais et américains n'ont pas de réticence à écrire des biographies. En relation avec les Plantagenêts, on retiendra celle de William Warren sur Henri II, de John Gillingham sur Richard Cœur de Lion, de Ralph Turner sur Jean sans Terre ou de Nicholas Vincent sur Pierre des Roches, ministre de ce roi.

La littérature médiévale peut-elle être utile à l'historien ?

Les rapports qu'entretiennent la réalité et la fiction sont très complexes. Il est évident que le réalisme du XIXe siècle nous apprend beaucoup sur la société. Vous en saurez plus sur la bourgeoisie parisienne en lisant Balzac qu'en dépouillant des tonnes d'actes notariés. Dans ce cas, la source littéraire peut être précise mais l'œuvre doit toujours être contextualisée.

L'œuvre médiévale est d'une tout autre nature car elle se situe dans un monde où le merveilleux tient une place importante, de même que le poids des structures narratives dont certaines peuvent remonter jusqu'aux religions indo-européennes. Il faut aussi tenir compte du genre, roman, poésie ou prose. La prose c'est la langue sacrée ; la poésie implique nécessairement la vocalité. Nous autres historiens sommes mal armés pour aborder ces textes. Les grilles d'analyses que nous tendent nos collègues littéraires sont nécessaires pour déceler ce que la littérature médiévale peut nous apprendre sur les valeurs d'une société, sur les codes d'un groupe social, en particulier ceux de l'aristocratie. Par exemple, la fauconnerie qui apparaît très tôt dans les romans est un signe distinctif de la noblesse.

Le gisant d'Isabelle d'Angoulême, bois polychrome (XIIIe siècle), abbaye royale de Fontevraud. *Marc Deneyer*

Quant aux comportements des individus, je pense qu'il y a toujours un va-et-vient entre la réalité et la fiction. A partir du XIVe siècle, les gens qui participent aux tournois se déguisent en personnages de roman. Ils s'accoutrent en Tristan, Iseut, Arthur, Lancelot, Gauvin, Yvain, etc. Ainsi, le tournoi qui tient une part importante dans la sociabilité nobiliaire est structuré d'après des éléments empruntés aux romans. Aux XIVe et XVe siècles en Allemagne, il est possible de se marier par procuration : l'homme qui ne peut se déplacer envoie un procureur à sa place et il est prévu dans la cérémonie que le procureur et la mariée se couchent (tout habillés) dans un lit avec une épée au milieu. C'est une scène de *Tristan et Iseut*.

Donc la littérature influence les pratiques sociales, comme la télévision de nos jours et le cinéma dès le début du XXe siècle. Dans un article célèbre sur les usages du corps, Marcel Mauss raconte que lors d'une hospitalisation à Paris il eut le temps d'observer les infirmières et constata que leur démarche était empruntée à l'une des vedettes du cinéma muet. ■

Martin Aurell a organisé plusieurs colloques internationaux consacrés aux Plantagenêts publiés en trois forts volumes dans la collection «Civilisation médiévale» du CESCM : «La cour Plantagenêt» (2000), «Noblesses de l'espace Plantagenêt» (2001), «Culture politique des Plantagenêt» (2003). Les actes du colloque «Plantagenêts et Capétiens : confrontations et héritage», tenu en mai 2004 à Poitiers et Fontevraud, paraîtront en 2005.

ÉDITION SPÉCIALE DE LA REVUE 303

Sous la direction scientifique de Martin Aurell, la revue *303* a publié un ouvrage très documenté sur Aliénor. Les multiples facettes de la duchesse d'Aquitaine sont traitées en une trentaine d'articles soigneusement illustrés. 250 p., 30 e

EXPOSITION SUR ALIÉNOR À FONTEVRAUD

Le centre culturel de l'abbaye de Fontevraud a fait appel à Martin Aurell pour concevoir l'exposition du 800e anniversaire d'Aliénor (jusqu'au 15 octobre) scénographiée par Nathalie Crinière. Des objets comme la copie de la partie basse du vitrail de la cathédrale de Poitiers, la chasse de Thomas Becket ou les fragments de tissus du XIIe siècle méritent à eux seuls le déplacement. Des créations et concerts complètent cet événement. Tél. 02 41 51 73 52 www.abbaye-fontevraud.com

Actu65.pmd 14 28/06/2004, 15:28

Isabelle, héroïne d'Angoulême

Isabelle Taillefer, comtesse d'Angoulême, reine d'Angleterre, inspire à Sophie Fougère des scénarios de bande dessinée ou de téléfilms

Par **Astrid Deroost** Photo **Claude Pauquet** Dessin **Norma**

Belle-fille d'Aliénor d'Aquitaine, fille d'Aymar Taillefer, ex-fiancée d'un Lusignan, femme de Jean sans Terre puis épouse, en secondes noces, de l'homme promis à sa fille Jeanne, mère à quatorze reprises... Isabelle, reine d'Angleterre, née en 1186 à Angoulême, n'avait certes pas prémédité le romanesque de son existence qui s'acheva en 1246 à Fontevraud. Sophie Fougère, 33 ans, historienne de formation en eut, elle, la révélation en lisant, très jeune, de vieux journaux. Ils contaient l'épisode fameux et populaire de l'enlèvement de la belle par le souverain anglais. En l'an 1200, Isabelle Taillefer doit épouser Hugues IX de Lusignan, comte de la Marche. Mais la raison des alliances déjoue les serments de circonstance et Jean sans Terre emporte l'adolescente vers les brumes d'outre-Manche... S'ensuivront de fastes et royales amours, un retour peu glorieux – à la mort du roi – sur le sol charentais, des marchandages avec les Capétiens et les Plantagenêts, et la puissance, un temps retrouvée. En 1220, Isabelle épouse Hugues X, le fils de son ancien fiancé. Quinze ans et quelques trahisons plus tard, le fief des Taillefer et des Lusignan s'étend sur l'équivalent de sept départements actuels. Conquise par la ténacité de la dame Taillefer, Sophie Fougère, native elle aussi d'Angoulême, consacre à Isabelle et au Moyen Age le plus clair de ses lectures. Et de ses études. En 1993, son mémoire de maîtrise se prolonge d'ailleurs en un livre intitulé *Isabelle d'Angoulême, reine d'Angleterre* (Edit France, 1998). Ouvrage qui annonce lui-même une biographie... encore à venir. «Isabelle est un peu l'histoire de ma vie», confie la jeune femme devenue scénariste. Des projets de bande dessinée, avec le dessinateur Norma, et de téléfilms sont très avancés : supports en parfaite adéquation, selon l'historienne, avec la modernité de l'héroïne. «Ce devait être une femme très belle, intelligente mais calculatrice. Elle usait de la violence et de la force pour se faire une place dans un monde d'hommes et, à son retour d'Angleterre, reconquérir son rang. Replacée dans le contexte politique, sa vie est aussi une histoire de survie.»
Quant à la méthode choisie pour la bande dessinée, elle allie le classicisme du trait de Norma au registre du roman historique. On y lira les mariages, les batailles et les complots. «Le sujet est assez romanesque pour que les lecteurs s'intéressent à l'histoire, poursuit Sophie Fougère, admirative de l'esthétique médiévale. J'ai moi-même aimé l'histoire à travers les films et les livres de Jeanne Bourin, de Juliette Benzoni ou de Régine Pernoud.» Même démarche pour la version télévisée dont un épisode de 90 minutes, sur les trois prévus, est écrit. L'historienne veille à la justesse relative des faits quand son coscénariste extrapole. Malgré les coûts de production d'un film d'époque, Sophie Fougère imagine Isabelle en flamboyante souveraine et s'autorise de belles références : *La reine Margot* de Patrice Chéreau ou *Passion Béatrice* de Bertrand Tavernier.

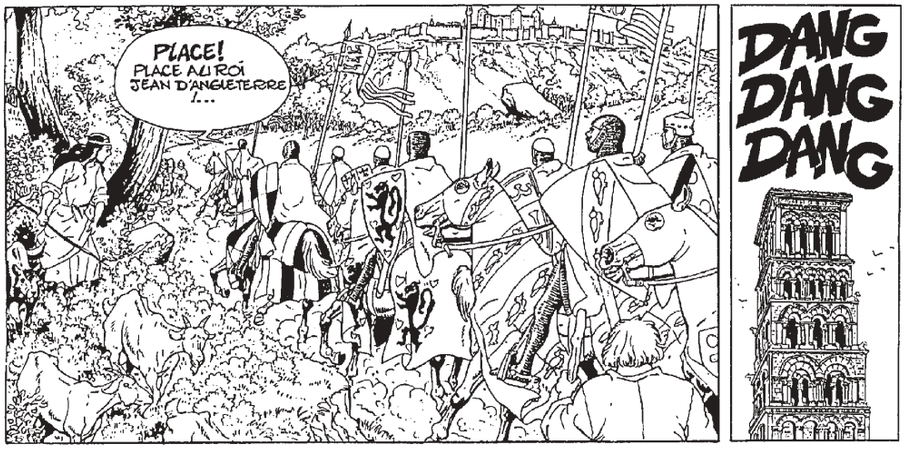

UNE COMMUNE «ANGLAISE» DE 800 ANS

En 1203, Jean sans Terre accorde des libertés à la ville d'Angoulême, confirmées notamment par la charte communale de 1204, dont une copie est aujourd'hui conservée aux archives de Londres.
Le 25 septembre 2004, la ville d'Angoulême organise un colloque grand public sur la première commune d'Angoulême et une exposition. A découvrir pendant 15 jours dans le château-hôtel de ville dont la construction fut lancée par Isabelle d'Angoulême.

Actu65.pmd 15 28/06/2004, 15:28

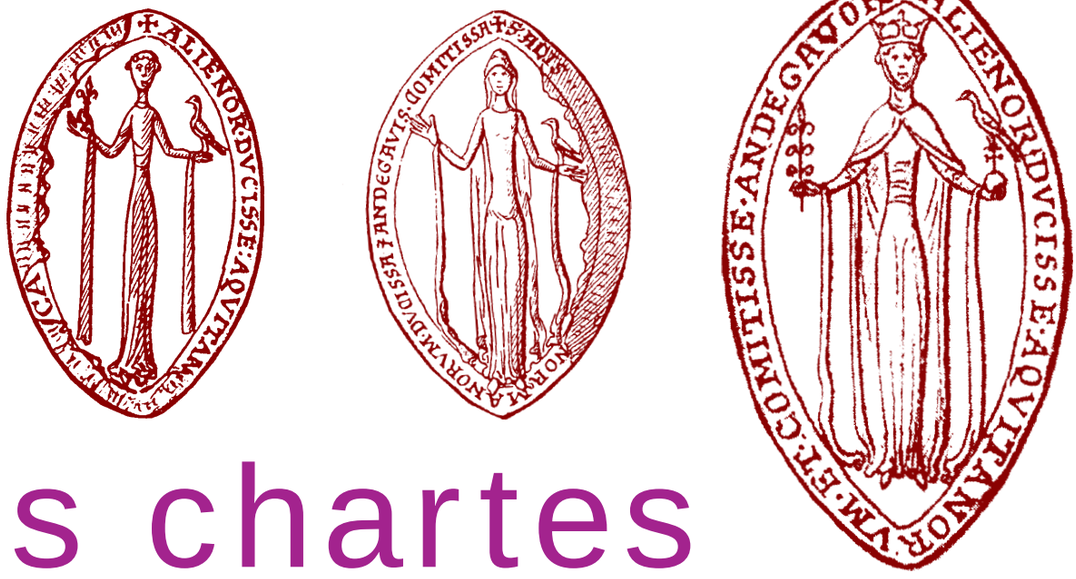

Les chartes d'Aliénor

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Photo **Sébastien Laval**

Marie Hivergneaux est encore une petite fille lorsqu'elle lit la biographie d'Aliénor d'Aquitaine par Régine Pernoud puis *Les Rois maudits*. Lectures qu'elle ne conseillerait plus autant aujourd'hui mais qui lui ont donné le goût de l'histoire. A l'Université de Paris XII, elle commence à étudier les chartes d'Aliénor pour son mémoire de maîtrise. Après l'Ecole normale supérieure et l'agrégation, elle va à la rencontre de Martin Aurell qui l'encourage à poursuivre dans cette voie. C'est donc au CESCM de Poitiers que Marie Hivergneaux soutient son DEA sur le statut, le rôle et la condition des princesses du XII^e siècle (Aquitaine, Bretagne, Normandie, Flandre, Champagne), recherches qu'elle approfondit dans son travail de thèse en cours.

L'Actualité. – Que nous apprennent les chartes ?

Marie Hivergneaux. – Les chartes sont des actes juridiques qui recouvrent des domaines très divers, allant du don en faveur d'établissements religieux à la manipulation de taxes et de redevances, du règlement de litiges au rappel à l'ordre de vassaux récalcitrants. Ces actes sont cosignés par des témoins, dont le nombre et la qualité permettent, pour la période qui nous intéresse, de mesurer l'autorité du seigneur. Pendant longtemps, les historiens ont négligé ce type de documents pour l'étude des femmes parce que, selon une idée bien ancrée chez les positivistes du XIX^e siècle, l'exercice du pouvoir était réservé aux hommes, le rôle des femmes se limitant a priori au domaine privé – au mieux pouvaient-elles avoir une influence occulte – un domaine qui n'existe pas encore véritablement en tant que tel au XII^e siècle. Mon objectif n'est pas de faire une histoire des femmes mais de l'histoire avec les femmes. J'essaie de comprendre comment la moitié du genre humain s'est intégrée à l'histoire de son temps, comment fonctionnait la société.

Le XII^e siècle est une époque charnière. Si le statut de la femme aristocratique commence à se détériorer, de grandes dames – héritières d'une principauté par exemple – peuvent tout de même être amenées à exercer le pouvoir, notamment quand le seigneur, mari ou fils, est parti en croisade ou quand elles sont veuves.

En ce qui concerne Aliénor, les chartes permettent de porter un regard un peu différent par rapport à d'autres sources. On sait par exemple que les chroniques, rédigées le plus souvent par des clercs, sont sous-tendues par une vision stéréotypée de la femme et qu'elles colportent de nombreux préjugés et ragots à propos d'Aliénor. En étudiant les chartes, on s'appuie sur du plus concret. Pour la période Plantagenêt, cent-soixante chartes d'Aliénor ont été recensées par Nicholas Vincent, professeur à l'Université d'East Anglia, qui prépare une édition critique et nous informe généreusement de ses recherches en cours. Face aux 3 000 chartes connues d'Henri II, c'est peu mais non négligeable.

Quand Aliénor apparaît-elle dans les chartes ?

Parce que c'est une fille, elle n'est citée dans aucun document jusqu'à ce qu'elle hérite du duché d'Aquitaine en 1137. Nous connaissons 20 actes durant son mariage avec Louis VII (1137-1152),

De gauche à droite : Sceaux d'Aliénor utilisés en 1152, 1153-1154, 1199-1200 (publiés par François Eygun : *Sigillographie du Poitou jusqu'en 1515*, SAO, 1938).

Actu65.pmd 16 28/06/2004, 15:29

concentrés principalement entre 1139 et 1146, c'est-à-dire avant la croisade qui annonce la rupture du couple. La plupart des actes sont émis par le roi à la demande et avec l'aval d'Aliénor. L'Aquitaine n'étant pas vraiment intégrée au domaine capétien, Louis VII affirme ainsi son autorité sur le duché. Le champ de compétences de la duchesse-reine est assez restreint. Disons qu'à cette époque, Aliénor «s'éveille» à la politique.

S'affirme-t-elle ensuite ?

Deux mois après son divorce, Aliénor se remarie avec Henri, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine. Dès mai 1152, la duchesse d'Aquitaine confirme des privilèges, accordés par Louis VII avec son consentement, aux abbayes de Fontevraud, Saint-Maixent et Saint-Jean de Montierneuf à Poitiers, de grands établissements religieux. Aliénor se montre ici affranchie de la tutelle capétienne et réaffirme pleinement ses droits sur son héritage.

En 1154, elle est couronné**e** reine d'Angleterre et s'éloigne des affaires de l'Aquitaine, qu'Henri II reprend en main, avec le titre ducal, après avoir reçu l'hommage des barons poitevins. Le nouveau duc confirme alors certains actes antérieurs de sa femme. Puis Aliénor disparaît presque complètement de nos sources de 1156 à 1167, dix années de grossesses successives. Elle donne naissance à huit enfants et ne séjourne que rarement en Aquitaine.

En 1168, Henri II doit faire face à une nouvelle révolte poitevine, ourdie par Guillaume Taillefer, comte d'Angoulême, et Geoffroy de Lusignan. Il fait alors appel à Aliénor pour calmer les ardeurs belliqueuses des seigneurs de son duché. Jusqu'en 1173, elle émet une quinzaine de chartes, non confirmées par son mari, ce qui prouve qu'elle dispose d'un pouvoir plus important. Les chartes sont diversifiées. Par exemple, elle accorde des privilèges à des laïcs : un marchand de Poitiers obtient des franchises, un bourgeois de La Rochelle est exempté de taxes et redevances… Son champ de compétences et son autorité sur l'Aquitaine se sont réellement étendus jusqu'à la révolte de 1173 qu'elle fomente avec ses fils et avec le soutien de fidèles de toujours tel son oncle Raoul de Faye.

Vainqueur de cette épreuve, Henri II pardonne à ses fils mais pas à sa femme. Placée en résidence surveillée en Angleterre, Aliénor ne sera libérée qu'à la mort de son mari, en 1189. Silence pendant onze ans, sauf en 1185-1186 où elle resurgit dans deux chartes aussitôt confirmées par Henri II. Il s'agit en fait d'un simulacre de pouvoir. Henri II se sert d'elle pour tenter de ramener à la raison leur fils Richard. En effet, celui-ci est promis à la couronne anglaise mais il refuse de remettre son titre de duc d'Aquitaine à son frère Jean sans Terre.

A la fin de sa vie, Aliénor se retire à Fontevraud et pourtant elle semble redoubler d'activité.

Aliénor est veuve à 65 ans, âge très avancé à l'époque. Il n'est pas étonnant qu'elle souhaite trouver le repos et préparer le salut de son âme en l'abbaye de Fontevraud. Devenue veuve, elle acquiert une liberté et un pouvoir accrus. Le douaire traditionnel des reines d'Angleterre fait d'Aliénor une des femmes les plus riches d'Europe, disposant de nombreux domaines, de quelques villes et de châteaux dans l'île britannique, en Normandie, en Anjou et en Aquitaine (terres et châteaux de Mervent, de Jaunay et d'Oléron). Néanmoins son action politique dépasse largement le cadre de son douaire. D'autant que les affaires des Etats Plantagenêt l'incitent à agir.

Elle aide Richard à conserver et à administrer le royaume d'Angleterre, qu'il connaît très mal, lui fait épouser Bérangère de Navarre, puis, lorsque Richard est retenu en Allemagne par Léopold d'Autriche, elle rassemble la rançon nécessaire à sa délivrance. En 1199, la mort de Richard – sans héritier – provoque une crise de succession. Contre son petit-fils Arthur, encore un enfant et trop proche de la sphère capétienne par sa mère Constance, elle soutient son fils Jean. Cela se traduit par une activité diplomatique frénétique.

Nous conservons une soixantaine de chartes émises durant cette période, dont la plupart en 1199. Aliénor reprend les rênes de l'Aquitaine et elle est reconnue comme telle par de très nombreux vassaux, y compris des Gascons. Elle chevauche dans tout le duché et déploie une énergie fantastique pour rallier l'Aquitaine à Jean.

C'est aussi en 1199 qu'Aliénor délivre ou confirme les chartes de communes jurées en faveur de Poitiers, Saintes, La Rochelle et Oléron. Jean fera de même en faveur de Saint-Jean-d'Angély, Niort, puis Angoulême (1204) et Cognac (1215). Je ne pense pas que ces concessions faites aux villes ont affaibli l'assise des comtes-ducs en Aquitaine. La plupart de ces villes sont ensuite restées fidèles aux Plantagenêts, beaucoup plus que la majeure partie des seigneurs poitevins. D'autre part, cela signifie la reconnaissance du rôle des villes à l'aube du XIII^e^ siècle, au moment où la bourgeoisie marchande émerge dans cette société. Aliénor se montre ici en phase avec son temps. ■

Marie Hivergneaux a publié : «Aliénor d'Aquitaine : le pouvoir d'une femme à la lumière de ses chartes (1152-1204)» par Marie Hivergneaux, in *La Cour Plantagenêt* (dir. Martin Aurell), CESCM, 2000
«Queen Eleanor and Aquitaine, 1137-1189», in *Eleanor of Aquitaine : Lord and Lady*, B. Wheeler, J. C. Parsons (éd.), New York, Palgrave MacMillian, 2003, 506 p., p. 55-76

Actu65.pmd 17 28/06/2004, 15:29

La charte communale de Poitiers

En 1199, Aliénor d'Aquitaine restitue et confirme aux habitants de Poitiers et à tous ceux qui y viendraient demeurer les libertés concédées par son grand-père Guillaume IX

Photo **Olivier Neuillé**

Médiathèque François-Mitterrand

Aliénor, par la grâce de Dieu reine d'Angleterre, duchesse de Normandie, d'Aquitaine, comtesse d'Anjou, aux archevêques, évêques, comtes, vicomtes, barons, prévôts, justiciers, baillis et à tous les fidèles à qui la présente lettre parviendrait, salut dans le Seigneur. Sachez vous tous que nous avons restitué et par la présente charte confirmé à nos chers et fidèles hommes de la ville de Poitiers les libertés et droits que leurs ancêtres ont eus et tenus du temps de notre grand-père, de notre père et de nos autres prédécesseurs, à savoir de marier leurs filles et toutes les autres femmes à marier là où ils le voudraient, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur de la ville de Poitiers, et nous leur avons aussi concédé que lorsque l'un d'entre eux, parvenant à la fin de sa vie, aura réparti son aumône, celle-ci soit pleinement et intégralement tenue et qu'elle soit défendue, gardée et tenue par la contrainte du seigneur de la ville de Poitiers contre quiconque lui ferait violence. Nous leur avons concédé encore que tous ceux qui voudraient et pourraient donner des fidéjusseurs et s'en remettre au roi pour quelque forfait [qu'ils auraient commis] dans la ville, sauf pour meurtre, trahison ou vol, ne soient pris ni retenu de force et qu'on ne porte pas violemment la main sur eux ni sur leurs biens. Nous leur avons également concédé qu'un étranger venant dans la ville de Poitiers pour y demeurer aurait les mêmes libertés susdites aussi librement et paisiblement que celles que possèdent et tiennent les autres hommes demeurant dans la ville. Témoin de cette donation et exemption : notre très chère fille la reine Jeanne. Pierre Bertin, sénéchal de Poitou. Laon Ogier, Châlon de Rochefort, nos chevaliers. A[demar], abbé de Saint-Maixent. P[ierre], abbé de Saint-Cyprien. Savari de Chiriaco, Augis, son fils. Vivien Beidestrau. Pierre Bonin et son frère. Pascaud de La Rochelle. David de Puilboreau. Sanche de La Rochelle. Geoffroi de Chauvigny, chevecier chevalier, et beaucoup d'autres. Donnée à Niort, l'an du Verbe incarné 1199.

Cette charte originale est conservée à la médiathèque de Poitiers (Archives municipales, A 1).
Nous reproduisons les textes établis par Georges Pon et Yves Chauvin dans leur édition et traduction des «chartes de libertés et de communes de l'Angoumois, du Poitou et de la Saintonge (fin XII[e]-début XIII[e] siècles)», dans *Bonnes villes du Poitou et des pays charentais (XII[e]-XVIII[e] siècles)*, sous la direction de Robert Favreau, Régis Rech et Yves-Jean Riou, Société des Antiquaires de l'Ouest, 2002.

Alienor, Dei gracia regina Ang[lie], ducissa Normannie, Aquitanie, comitissa Andegavie, archiepiscopis, episcopis [comit]ibus, vicecomitibus, baronibus, justiciis, prepositis, bailivis, et omnibus fidelibus suis, ad quos presens [pag]ina pervenerit, salutem in Domino. Noverit universitas vestra nos reddidisse et presenti carta confirmasse dilectis et fidelibus hominibus nostris de villa Pictavis libertates et jura sua que antecessores eorum habuerunt et tenuerunt tempore avi et patris nostri et aliorum predecessorum nostrorum, videlicet et filiabus suis maritand[is] [et] de omnibus aliis feminis que maritande erunt in quocumque loco voluerint, aut extra villam Pictavis aut infra villam, et etiam concedimus eis ut, quando aliquis eorum ad finem vite sue perveniens, elemo-sinam suam divisam habuerit, plenarie et integre teneatur, et qui elemosinam illam violentiam fecerit, a domino ville Pictav[is] defendatur, custodiatur et teneri cogatur. Adhuc vero eis concedimus quod nulli eorum qui [fide]jussores stare juri dare voluerint et potuerint, de aliquo forisfacto quod in villa fecerint, nisi [m]urtrerii vel proditores seu latrones fuerint, capiantur, nec vi retineantur neque manus in eis vel in rebus suis violenter mittantur. Adhuc illis concedimus, quod, si aliquis extraneus in villam Pictavis venerit causa manendi ibi, has predictas libertates habeat, ita libere et quiete sicuti alii homines in villa manentes habent et tenent. Hujus vero donationis et quietationis testes sunt : karissima filia nostra regina Johanna. Petrus Bertini, senescallus Pictavie. Lonnus Ogerus. Kalo de Rupeforti mili-tes nostri. A[demarus], abbas Sancti Maxentii. P[etrus], abbas Sancti Cypriani. Savaricus de Chiriaco. Ogisus, filius suus. Vivianus Beidestrau. Petrus Bonini, et frater ejus. Pascaudus de Rupela, David de Podio Liborelli. Sanctius de Rupela. Gaufridus de Calviniacio, capiscerius miles, et multi alii. Data apud Northium, anno Verbi incarnati M° C° XC° IX°.

Actu65.pmd 18 28/06/2004, 15:29

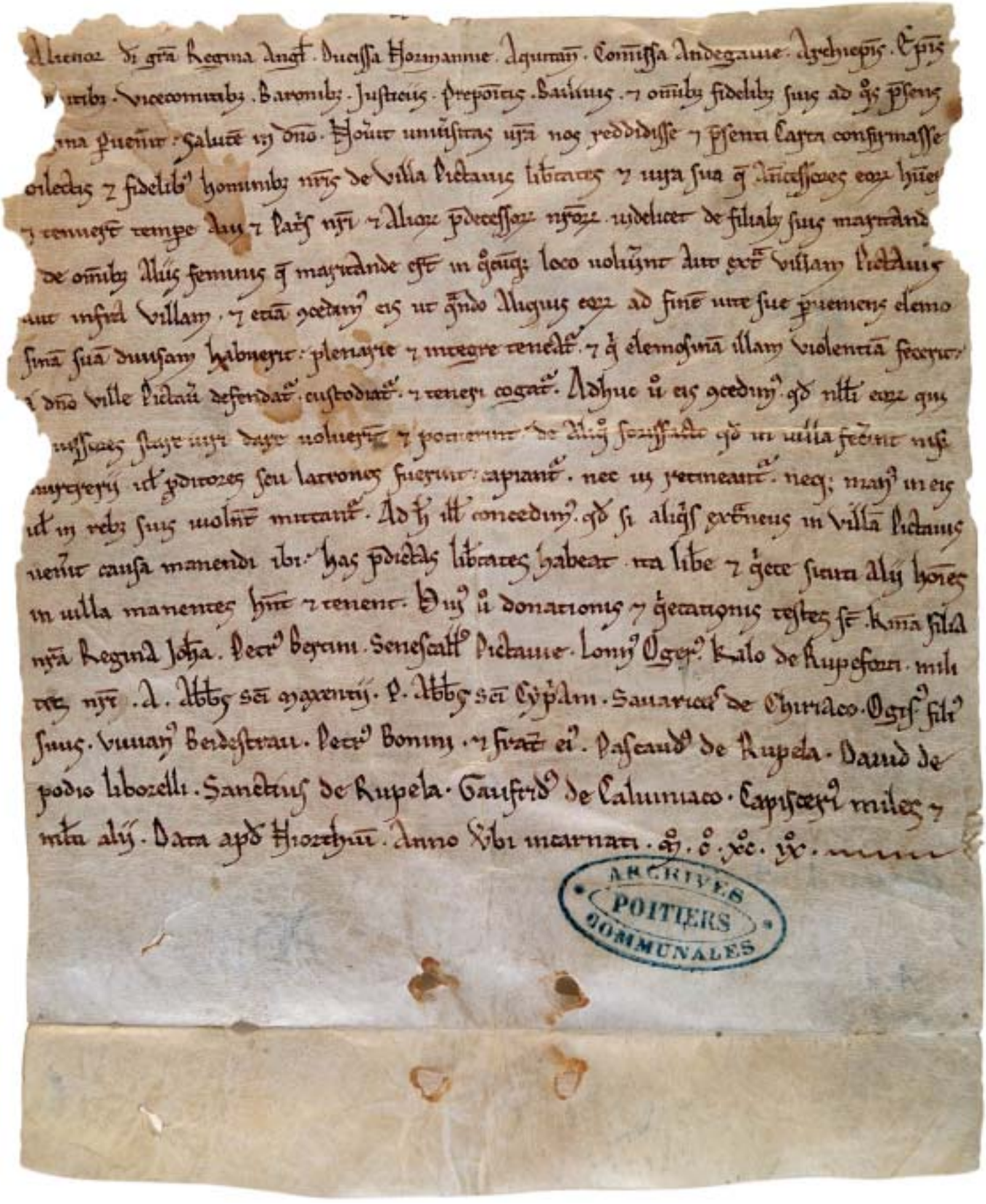

Actu65.pmd 19 28/06/2004, 15:30

Malgré la détérioration du statut de la femme dans l'aristocratie du XII^e siècle, de riches héritières manifestent une autorité de *domina*

Entretien **Aline Chambras** Photo **Sébastien Laval**

Dames et pouvoir *au Moyen Age*

Le statut des dames de l'aristocratie à l'époque d'Aliénor d'Aquitaine reste peu connu. Néanmoins, il arrive d'apercevoir au détour d'une charte une dame dotée de pouvoirs seigneuriaux. Entretien avec Géraldine Damon, doctorante au CESCM, qui intervenait au colloque «Plantagenêts et Capétiens» (mai 2004) sur «le statut de la dame en Poitou d'après les chartes». Cette agrégée d'histoire effectue ses recherches sur quatre grandes familles poitevines du X^e au XIII^e siècle : les vicomtes de Thouars, les seigneurs de Lusignan, les seigneurs de Parthenay et les seigneurs de Mauléon.

L'Actualité. – Quelle est la place occupée par les dames au XII^e siècle ?

Géraldine Damon. – L'observation des chartes de cette période témoigne d'un véritable réajustement du rôle, du statut et du pouvoir de la dame et plus généralement de la femme en Poitou. En effet, alors qu'au X^e siècle environ 40 % des actes font apparaître une femme, au XI^e siècle ce chiffre tombe à 30 % et au XII^e siècle à 20 %. Ces données indiquent clairement que les femmes tendent à être reléguées à l'arrière-plan. Surtout qu'à cette diminution quantitative du rôle de la femme s'ajoute une dégradation qualitative. Les femmes de l'aristocratie, qui agissaient auparavant fréquemment de concert avec leur mari, se retrouvent réduites à donner leur consentement à la fin des actes. De la même manière, on remarque que de moins en moins de femmes initient des actes toutes seules, contrairement aux époques précédentes. Cette détérioration du statut de la femme n'est pas spécifique au Poitou et est perceptible dans d'autres régions. Quant aux raisons de ce relatif retrait des dames de la scène publique, elles restent en grande partie floues. Dans le Sud de la France, les historiens avancent comme explication la renaissance du droit romain qui est plutôt défavorable à la femme en matière de dot notamment, ou encore la systématisation d'unions entre des seigneurs et des femmes de rang inférieur, ce qui a tendance à déséquilibrer le rapport jusque-là plutôt égalitaire régnant au sein du couple aristocratique.

Autant d'éléments peu perceptibles en Poitou. Faut-il alors évoquer les troubles suscités dans cette région par les révoltes nobiliaires contre les Plantagenêt, a priori plutôt défavorables à la femme qui est par «nature» désarmée au Moyen Age ? On observe que non seulement la détérioration du statut de la femme est antérieure à ces révoltes mais aussi que celles-ci pourraient avoir provoqué une brèche dans le système de confiscation masculine du pouvoir. Force est alors de rechercher l'explication du côté du renforcement du lignage qui favorise les mâles de la famille et entraîne une diminution du pouvoir éco-

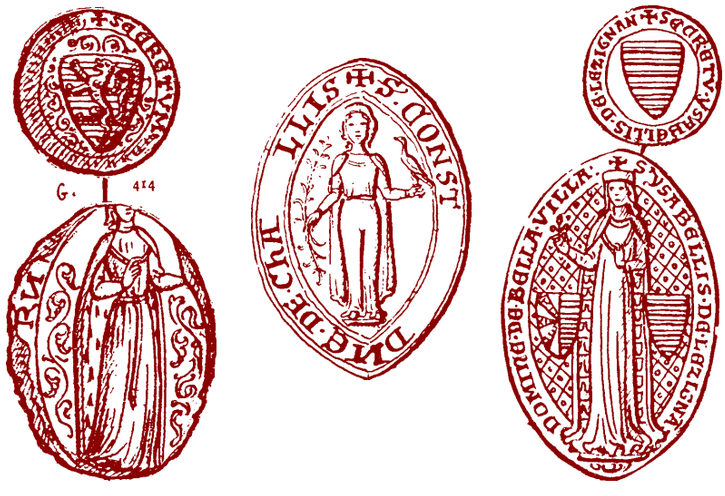

De gauche à droite : Sceaux de Bourgogne de Rancon, dame de Lusignan (fin XII^e), de Constance de Craon, dame de la Garnache (1216), d'Isabelle de Lusignan, dame de Belleville (1303).

Actu65.pmd 20 28/06/2004, 15:30

nomique des dames. Privée des nerfs fondamentaux du pouvoir, l'argent et la terre, la dame n'a plus les moyens de jouer un rôle de premier plan et de mettre en œuvre ses droits. Elle peut certes hériter de fiefs en l'absence de descendant mâle, mais la gestion en reviendra ensuite à un membre masculin de son entourage, son mari généralement. Notons pour finir que la tutelle qui pèse sur elle en tant que fille ou épouse se lève au moment du veuvage. Les quelques exemples de femmes que l'on trouve à la tête des seigneuries sont donc soit des héritières en attente d'un mari, soit des veuves ayant la garde du fief pendant la minorité de leur fils. Une fois que celui-ci accède à la tête de la seigneurie, elles quittent le devant de la scène et choisissent parfois de se retirer au couvent, notamment à Fontevraud qui attire alors toute l'aristocratie féminine poitevine. Il n'est pas dit qu'elles perdent pour autant toute influence sur leurs enfants, bien au contraire…

De gauche à droite : Sceaux de Marguerite de Berrie, dame d'Amboise (1216), de Yolande Lusignan, dame de Pons (1308), de Philippe, femme de Pierre Achard (1273). Dessins issus des planches publiées par François Eygun : *Sigillographie du Poitou jusqu'en 1515*, Société des Antiquaires de l'Ouest, 1938).

On peut donc voir apparaître des figures de *domina* à cette époque ?

C'est vrai, dans les dernières décennies du XII^e^ siècle, certaines femmes retrouvent du pouvoir. La nature des unions a un rôle certain dans cette embellie. Ainsi, dans la région du Bas-Poitou qui recouvre à peu près l'actuel département de la Vendée, de riches héritières contractent des alliances avec des seigneurs châtelains de moindre importance, ce qui renforce leur pouvoir et leur influence au sein du couple. Dans cette région, on peut même dire que l'on assiste à une véritable «chasse à l'héritière». Fortes de leur pouvoir économique et de leur rang social élevé, ces dames continuent même mariées à initier des actes de leur propre chef et avec leur propre titulature. Je pense par exemple à Béatrice de Machecoul, fille de Bernard de Machecoul de qui elle hérite les fiefs de la Roche-sur-Yon et de Luçon. Mariée successivement à Guillaume de Mauléon et à Aimeri de Thouars, elle continue à gérer ses fiefs et domaines, arbitrant des conflits entre ses hommes et des communautés monastiques ou encore effectuant des donations aux prieurés présents sur ses terres. Elle est d'ailleurs qualifiée de *domina* dans les chartes et possède même un sceau, symbole de sa responsabilité juridique, de son autorité en tant que *domina* et de son identité sociale.

Le premier sceau féminin que l'on ait conservé en Poitou date de la fin du XII^e^ siècle : c'est celui de Bourgogne de Rancon, la fille de Geoffroy de Rancon, un très grand seigneur poitevin qui est l'un des fidèles lieutenants de Louis VII dans la région. Elle apporte en dot à son époux, Hugues VIII de Lusignan, le château de Vouvant dont elle reste la propriétaire légitime nous disent les chartes. Cet apport patrimonial de première importance ainsi que son prestigieux lignage d'origine lui permettent de sortir de l'anonymat dans lequel sont généralement confinées les femmes de la maison de Lusignan.

Peut-on dire qu'Aliénor d'Aquitaine a eu une influence sur cette amélioration du statut des dames ?

Non, je ne pense pas, d'autant qu'Aliénor est finalement peu présente sur ses terres et que l'on trouve peu de femmes du Poitou dans son entourage. On ne peut pas dire qu'elle ait joué un rôle moteur dans cette embellie du tournant du XIII^e^ siècle. La figure d'Aliénor est certes fascinante mais c'est un miroir aux alouettes, et s'il y a conjonction entre l'émergence de *dominae* importantes et le long règne d'Aliénor (encore que les dames en question surgissent sur la scène poitevine après la mort d'Aliénor pour la plupart), je crois que cela reste une coïncidence. En définitive, on trouve ici et là au détour d'une charte des femmes *de* pouvoirs, pouvoirs qui sont d'ailleurs surtout informels et plutôt de l'ordre de l'influence en tant qu'épouse et mère, mais très rares sont les femmes *au* pouvoir au XII^e^ siècle. ■

Géraldine Damon prépare une thèse sur une tétrarchie nobiliaire en Poitou à l'âge féodal (dir. Martin Aurell) au CESCM de l'Université de Poitiers.

Actu65.pmd 21 28/06/2004, 15:30

Des femmes se font passer pour des hommes et des hommes pour des femmes : stratégies du déguisement dans la littérature médiévale

Par **Veronica Grecu** Photo **Marc Deneyer**

Confusion des genres

Au Moyen Age, le déguisement – symbole du «monde à l'envers» et de la transgression – est omniprésent dans la culture populaire. L'Eglise le condamne pourtant sévèrement, non pas parce qu'il dissimule, mais surtout parce qu'il montre. Comme Jean-Claude Schmitt l'a remarqué[1], le masque est dangereux parce qu'il est un signe double ; plus qu'il ne cache, il évoque, il est une image qui renvoie à un autre que le porteur du masque. Il brise donc la seule similitude possible, celle de l'homme à Dieu et fait de l'être humain une «idole». Le grand nombre d'épisodes de déguisements rencontrés dans la littérature française non dramatique médiévale met en évidence le goût – presque une nécessité – du travestissement qui y acquiert une valeur symbolique. Les raisons du déguisement sont nombreuses. On peut cacher son identité occasionnellement, pour résoudre une difficulté momentanée (entrer dans une cité ou l'on est déclaré *persona non grata*, gagner une bataille, s'intégrer plus facilement dans un groupe), tout comme on peut se travestir systématiquement, pour le simple plaisir de refuser ses limites et repartir vers de nouvelles aventures. Les déguisements sont, eux aussi, des plus variés : un jeune chevalier peut se travestir en vilain ou pire en fou (Tristan, Ipomedon), en lépreux (Tristan), voire en païen (Guillaume d'Orange). Il peut aussi se déguiser en animal, cerf ou ours (Guillaume de Palerme) de même qu'en demoiselle (Tristan dans le *Tristan en prose*). Il faut préciser que ces derniers types de déguisements sont assez rares parce qu'ils transgressent non seulement les lois sociales de la communauté mais aussi les interdits religieux : «Une femme ne portera pas un costume masculin, et un homme ne mettra pas un vêtement de femme.» (Deutéronome 22,5). Si les exemples de travestissement des jeunes filles en hommes sont plus nombreux, c'est parce que leur finalité pratique est plus claire. Les femmes décident de se déguiser en jongleur (Nicolette dans *Aucassin et Nicolette*), ou en chevalier (Maugalie dans *Floovant*) pour assurer leur libre passage dans une société masculine ou bien pour échapper à un harcèlement sexuel. Il y a aussi des cas plus spéciaux, comme celui de Silence (*Le roman de Silence*), à qui le déguisement en garçon a été imposé par ses parents dès sa naissance afin d'assurer un héritier au trône. A la différence des autres héroïnes masquées, Silence a du mal à retrouver son identité derrière ses vêtements masculins, surtout quand une reine lui fait des avances.

Le déguisement de l'homme en femme est, pourtant, problématique parce qu'il risque de déstabiliser sérieusement la communauté en menaçant la pérennité du groupe social, représentée par le rôle fécond de la femme. C'est d'ailleurs ce qui se passe dans le fabliau de Trubert où le jeune homme, nommé à présent Couillebaude, acquiert la féminité, non seulement dans les apparences d'un costume féminin, mais aussi dans l'activité sexuelle. Après avoir utilisé son masque pour pouvoir épouser le roi Golias, Trubert-Couillebaude passera sa nuit de noces avec le roi, faisant jouer à une bourse le rôle du sexe féminin.

Dans tous ces exemples de déguisement, la transformation touche, en général, l'habit qui –véritable uniforme – classe. Celui qui change de vêtements, change aussi d'identité et d'état. Mais en deçà du costume, tout l'extérieur d'un être est affecté. Le visage, les gestes sont, donc, attentivement étudiés par les mystificateurs qui prennent ainsi soin de les adapter aux rôles joués. Ce sont, surtout, les êtres d'une beauté extraordinaire qui doivent y faire attention parce que leurs particularités physiques non dissimulées menacent la réussite de l'entreprise. Ainsi, Tristan et Ipomedon se font-ils raser leurs cheveux et salissent leurs visages lors du déguisement en fou, tout comme Silence cache son teint rosé sous une décoction d'orties afin de dissimuler son identité féminine.

Les gestes et les attitudes – ceux qui assurent l'entrée

1. «Les masques, le diable et les morts dans l'Occident médiéval», *Cahiers du centre d'études médiévales de Nice*, n° 6, 1986

Actu65.pmd 22 28/06/2004, 15:31

Gisants d'Isabelle d'Angoulême, bois polychrome (XIIIe), et de Richard Cœur de Lion, tuffeau polychrome (XIIIe), église abbatiale Notre-Dame de Fontevraud.

dans la peau d'un personnage – s'accordent plus difficilement à un déguisement et demandent un grand pouvoir d'adaptation. Si les personnages éduqués, comme Tristan ou Ipomédon, n'ont pas de mal à se plier à des rôles inférieurs à leur état, Trubert – le vilain – ne peut pas se comporter comme un vrai chevalier.

Le travestissement attire parce qu'il est riche de promesses et permet de braver les interdits. En général, être «desguisez» a une finalité pratique immédiate (ne pas être reconnu), mais il s'avère aussi très dangereux parce qu'il entraîne l'être dans un monde de liberté, de gratuité, de renversement des usages sociaux qui peut, éventuellement, mener à une perte de l'identité. En découvrant l'autonomie de la conscience individuelle à travers le maniement habile des signes et des masques, le mystificateur a du mal à être soi-même après avoir été autre. A force de vouloir rester le meneur du jeu, il fait de son déguisement une habitude, un art. ■

Veronica Grecu est assistante à l'Université de Bacau (Roumanie). Au CESCM de l'Université de Poitiers, elle prépare une thèse sur le masque et les déguisements (Transparence et ambiguïté dans la littérature médiévale narrative, dir. Stephen Morrison).

***Récits d'amour et de chevalerie au Moyen Age*, éd. Danielle Régnier-Bohler, Robert Laffont, coll. «Bouquins», 2000 (avec notamment *Ipomedon* et *Le roman de Silence*)**

***Fabliaux érotiques*, éd. Luciano Rossi, Lettres gothiques, 1993**

***Tristan et Iseut. Les poèmes français et la saga norroise*, éd. Philippe Walter, Lettres gothiques, 1989**

Actu65.pmd 23 28/06/2004, 15:40

Repères chronologiques

1124 Naissance d'Aliénor d'Aquitaine à Bordeaux.
1137 *Avril* Mort de son père, Guillaume X. Aliénor devient duchesse d'Aquitaine. *25 juillet* Mariage avec Louis le Jeune à Bordeaux. Mort de Louis VI le Gros ; avènement de Louis VII sur le trône de France. *8 août* Louis VII est couronné duc d'Aquitaine à Poitiers.
1147 Départ pour la croisade.
1148 Louis VII et Aliénor séjournent à Antioche.
1149 Ils sont reçus à Tusculum par le pape Eugène III qui parvient à les réconcilier.
1152 *21 mars* Annulation du mariage de Louis VII et d'Aliénor. *18 mai* Mariage d'Henri Plantagenêt et d'Aliénor à Poitiers.
1154 *19 décembre* Avènement d'Henri II Plantagenêt sur le trône d'Angleterre.
1162 Début de la construction de la nouvelle cathédrale Saint-Pierre de Poitiers.
1168 Révolte en Aquitaine. Aliénor échappe à une embuscade tendue par les Lusignan.
1169 Henri II divise ses terres entre ses fils : Henri le Jeune reçoit le duché de Normandie, Richard l'Aquitaine et Geoffroi la Bretagne.
1170 Richard est proclamé duc d'Aquitaine à Saint-Hilaire de Poitiers.
1173 *Mars* A Poitiers, début de la révolte d'Aliénor et de ses fils contre Henri II. *Septembre* Aliénor, qui a quitté Poitiers en secret pour se rendre à Paris, est capturée par Henri II et enfermée dans le château de Chinon.
1185 *Avril* Aliénor retrouve ses droits politiques sur l'Aquitaine afin de recevoir l'hommage de Richard pour ce même duché. Elle est aussitôt renvoyée en Angleterre.
1189 *6 juillet* Mort d'Henri II à Chinon. Richard fait libérer Aliénor. *Octobre* Couronnement de Richard à Westminster.
1190 *Eté* Départ pour la croisade de Richard Cœur de Lion et de Philippe Auguste. Aliénor est chargée de surveiller les affaires du royaume. *Hiver* Aliénor part chercher Bérengère de Navarre et l'accompagne jusqu'en Sicile pour la marier à Richard.
1192 *Février* Aliénor retourne en Angleterre. *Octobre* Richard quitte la Palestine puis est capturé par Léopold d'Autriche.
1193 *Décembre* Aliénor part pour l'Allemagne après avoir rassemblé l'argent de la rançon de Richard exigée par l'empereur Henri VI.
1194 *4 février* Libération de Richard. *Mars* Aliénor participe au grand conseil que Richard tient à Nottingham. Puis elle se retire à Fontevraud.
1199 Nouvelle révolte en Aquitaine. Aliénor se rend à Châlus auprès de Richard mortellement blessé. Jean sans Terre assiège Le Mans, Aliénor d'Aquitaine et Mercadier ravagent les terres des seigneurs angevins fidèles à Arthur de Bretagne, petit-fils d'Aliénor. *30 juillet* Aliénor conseille à son fils Jean sans Terre d'entamer des négociations de paix avec Philippe Auguste. *Fin de l'année* Aliénor part en Castille chercher l'une de ses petites-filles promise en mariage à Louis, fils de Philippe Auguste. En chemin, elle est enlevée par Hugues de Lusignan qui obtient d'elle, pour prix de sa libération, le comté de la Marche.
1200 *Janvier* A la cour d'Alphonse VIII de Castille, Aliénor choisit Blanche.
1202 Révolte en Aquitaine contre Jean sans Terre menée par Arthur et soutenue par Philippe. *Juillet* Philippe Auguste arme chevalier le jeune Arthur qui lui prête hommage pour la Bretagne, l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Poitou s'ils sont pris. *Fin juillet* Aliénor quitte Fontevraud pour se rendre à Poitiers mais est contrainte de se réfugier à Mirebeau. Le château est assiégé par les rebelles poitevins bientôt rejoints par Arthur. Aliénor est libérée par Jean sans Terre.
1204 *31 mars (ou 1er avril)* Mort d'Aliénor d'Aquitaine.

Marie-Aline de Mascureau a établi une chronologie très complète d'Aliénor d'Aquitaine (6 pages), publiée dans 303.

Christian Vignaud

A l'hôtel de ville de Poitiers, le vitrail de Steinheil (XIXe) représente Aliénor d'Aquitaine confirmant les privilèges de la ville en 1199.

Actu65.pmd 24 28/06/2004, 15:40

Tuer à la poitevine

Entretien **Aline Chambras** Photo **Sébastien Laval**

Sous Henri II Plantagenêt, le duché d'Aquitaine est secoué par de nombreuses révoltes menées par les nobles. Pour obtenir des charges et des privilèges, des seigneurs poitevins n'hésitent pas à faire alliance tantôt avec le roi d'Angleterre, tantôt avec le roi de France, ce qui leur valut, comme l'explique Marie-Aline de Mascureau, doctorante au CESCM, une très mauvaise réputation.

L'Actualité. – Quels sont les troubles rencontrés par le duché d'Aquitaine ?

Marie-Aline de Mascureau. – L'Aquitaine est le duché qui a connu le plus de révoltes : on en recense une en moyenne tous les trois ans et demi. Parmi celles-ci, on peut citer celle de 1158 qui oppose le vicomte de Thouars à Henri II. En réaction à cette rébellion, le roi d'Angleterre fait raser les murailles de Thouars et confie le gouvernement de la vicomté à Briant de Martigné, un Angevin, qui le conserve jusque dans les années 1175.

Marie-Aline de Mascureau prépare une thèse sur la révolte nobiliaire dans l'espace Plantagenêt entre 1154 et 1242 (dir. Martin Aurell) au CESCM, à l'Université de Poitiers.

D'après certaines chroniques, c'est sur les conseils d'Aliénor que le roi ordonne la destruction des murailles de Thouars. En 1168, les comtes de la Marche et d'Angoulême, Gui et Geoffroi de Lusignan, et le vicomte de Thouars se soulèvent contre Henri II, qui envoie gouverner l'Aquitaine, aux côtés d'Aliénor, l'un de ses fidèles, Patrick de Salisbury. Ce dernier est assassiné, d'un coup de lance dans le dos, au cours d'une embuscade, orchestrée par les Lusignan. C'est d'ailleurs de là que provient la tradition de trahison des Poitevins. L'expression «traïson la poitevine» apparaît ainsi au début du XIIIe siècle dans le *Tournoiement Antechrist* de Huon de Méry. Après avoir réussi à réprimer cette révolte, Henri II fait raser le château de Lusignan.

Enfin, la révolte de 1173-1174 est *la* grande révolte de la fin du XIIe siècle, qui oppose les grands feudataires de l'empire Plantagenêt à Henri II. Elle fut sans doute fomentée par Aliénor et son oncle Raoul de Faye et menée par ses fils, Henri le jeune, Richard et Geoffroi alliés au roi de France Louis VII. Pourquoi Aliénor pousse-elle ses enfants à se révolter contre leur père ? Certains disent que c'est pour se venger des infidélités de son mari Henri II, mais je ne pense pas que la jalousie soit sa motivation. J'estime que c'est vraiment pour ses fils qu'elle se révolte car elle juge qu'Henri II ne leur laisse pas assez de pouvoir. Quoi qu'il en soit il est très difficile de faire de la psychologie historique.

Concernant les nobles, quelles sont les raisons qui les poussent à se révolter ?

Ces révoltes sont sans doute une réaction au pouvoir autocratique d'Henri II. A cette époque, on assiste en effet à une réaffirmation du pouvoir royal des Plantagenêts, comme des Capétiens, liée à l'émergence d'une idéologie royale. Ce développement du pouvoir et de l'idéologie royaux provoquent un conflit idéologique car il se propage au moment où noblesse et chevalerie tendent à se rapprocher et à s'unir. Ainsi alors que le roi fait de plus en plus appel à la bourgeoisie des villes et aux mercenaires pour asseoir son pouvoir, les nobles et les chevaliers adoptent une idéologie anti-roturière. Cette réaction est le fruit du sentiment ressenti par les nobles d'être lésés dans leur devoir et dans leur rôle, militaires essentiellement. Il faut bien avoir à l'esprit qu'à l'époque on ne se bat pas contre les Anglais mais contre le roi d'Angleterre parce qu'il se trouve que c'est lui qui a la mainmise sur le duché d'Aquitaine. Il n'y a pas encore cette notion d'appartenance à une nation, à un Etat bien structuré. On n'est ni Français, ni Anglais, mais Angevin, Aquitain, Poitevin ou Breton. Mais attention, parler de régionalisme serait anachronique. Et chacun essaie de garder sa propre seigneurie, ses propres terres, en utilisant soit le roi d'Angleterre, soit le roi de France.

Un personnage se démarque-t-il parmi ces nobles révoltés ?

Un personnage est assez révélateur de l'esprit des Aquitains à l'époque : il s'agit de Savary de Mauléon, connu pour ses nombreuses révoltes et qui se vend vraiment au plus offrant, c'est-à-dire qu'il retourne sa veste dès qu'un roi lui propose une charge. Au cours de ces incessants revirements, on le voit, par exemple, du côté de Jean sans Terre vers 1205. Ensuite il repasse du côté du roi de France puis du côté du roi d'Angleterre. Et à chaque fois il obtient quelque chose en plus. Ainsi son alliance avec Jean sans Terre lui permet d'acquérir le titre de sénéchal du Poitou en 1205, ainsi que le droit de frapper monnaie. En juillet 1212, Savary de Mauléon[1], qui, cette fois, s'engage à servir fidèlement Philippe Auguste contre Jean sans Terre, reçoit, en échange de son dévouement, la solde de cent chevaliers et cent sergents à cheval. Philippe Auguste lui promet également les villes de La Rochelle, Cognac, Benon et ses dépendances à condition qu'il parvienne à les reprendre à Jean sans Terre. Mais dès mars 1214, Savary revient dans le camp de Jean sans Terre.

[1] Martine Cao Carlichael de Baiglie, «Savary de Mauléon (ca 1180-1233), chevalier-troubadour poitevin : traîtrise et société aristocratique», *Le Moyen Age*,1999, n° 2

Actu65.pmd 25 28/06/2004, 15:41

Les bâtisseurs et ingénieurs militaires des XII^e^ et XIII^e^ siècles au temps des croisades, une nouvelle catégorie sociale

Par **Isabelle Hingand**

Hackers *du Moyen Age*

Les historiens ont toujours été plus enclins à citer l'époque de la Renaissance pour évoquer l'évolution des savoirs et techniques, plutôt que le Moyen Age, période jugée a priori sans grande innovation. Dans le même ordre d'idée, les édifices religieux ont plus souvent fait l'objet d'études que les forteresses et machines de guerre *«dont on a toujours mis de côté l'idée qu'elles puissent témoigner d'un intérêt esthétique et technique»*, souligne Nicolas Prouteau, doctorant en histoire médiévale au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de l'Université de Poitiers. Mais ce mode de référence tend à évoluer grâce au développement de la castellologie depuis une vingtaine d'années, de l'histoire des sciences et techniques, mais aussi du fait de travaux de recherche comme ceux menés actuellement par Nicolas Prouteau dans le cadre de sa thèse sur «les bâtisseurs et ingénieurs militaires des XII^e^ et XIII^e^ siècles au temps des croisades» (dir. Philippe Sénac). Travail qui porte sur ce que l'on pourrait appeler de nos jours une nouvelle catégorie socioprofessionnelle qui apparaît au moment des croisades, et dont les rois et les seigneurs s'entourent pour défendre et conquérir de nouvelles provinces.

Renaud Beffeyte

Grue de levage à roues (XIV^e^-XVI^e^), conservatoire des machines de guerre médiévales, château de Tiffauges.

Nouvelle classe sociale, pas tout à fait, puisque *«cette catégorie existait déjà dans l'Antiquité et semble apparaître à chaque fois que l'art de la guerre requiert une expertise technique poussée»*. On retrouve donc la présence de ces «bâtisseurs et ingénieurs» à partir du milieu du XII^e^, des hommes à propos desquels *«on possède peu de renseignements sur leur milieu d'origine et les moyens par lesquels ils se forment. Les archives traitent uniquement de leur travail au service de l'autorité royale.»* Toutefois, il est possible d'affirmer que ce sont généralement des artisans – charpentiers et maçons – qui possèdent l'expérience des chantiers de fortification ou de techniciens militaires ayant combattu lors d'opérations de siège dans le cadre des croisades. *«Car ceux qui savent détruire des forteresses sont les mieux placés pour les défendre.»* Promus conseillers techniques, leurs services vont être de plus en plus recherchés au cours du XII^e^ et XIII^e^ par les rois, parmi lesquels Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre, et les seigneurs, au point de devenir *«des joyaux rares»* à une époque où, il est vrai, *«la puissance d'un seigneur s'illustrait aussi par sa capacité à construire et à maîtriser une ou plusieurs forteresses, l'architecture castrale étant le miroir d'une puissance féodale»*. Localement, le travail de recherche de Nicolas Prouteau permet d'évoquer l'exemple de Savary de Mauléon, très entouré par ces «conseillers techniques». Seigneur du Poitou à la fin du XII^e^-début XIII^e^, Savary de Mauléon recrute sous le règne de la couronne anglo-normande une équipe constituée par un maître ingénieur aquitain, un maître charpentier breton, un tailleur de pierre normand et un maître arbalétrier anglais. *«On suppose que c'est accompagné de ces hommes qu'il partit en Egypte pour la cinquième croisade.»* Equipe qui lui servait probablement à défendre ses domaines de Talmond, Mauléon ou encore de l'île de Ré.

Actu65.pmd 26 28/06/2004, 15:41

Le statut que l'on octroie à ces «hommes de technique» évolue au cours du XII^e pour devenir celui de véritables *«fonctionnaires»* royaux à partir du début du XIII^e, période où *«les techniques de défense deviennent des techniques de destruction et où l'enjeu est de reconquérir des provinces»*. Car, comme le souligne Nicolas Prouteau, il ne faut pas oublier que les trois-quarts des guerres médiévales sont des guerres de siège, des assauts menés sur les villes et les forteresses. Alors que ces techniciens apparaissent au XII^e très spécialisés, les ingénieurs s'affairent à la construction de machines – perrières, mangonneaux, trébuchets, béliers – et les charpentiers et maçons à l'édification de forteresses, ils deviennent peu à peu pluridisciplinaires à partir du XIII^e. Au rôle de «technicien», s'ajoute celui de *«meilleur conseiller dont la ruse permet de concevoir des stratagèmes subversifs pour tromper l'ennemi»*. Aspect de leur caractère que traduit l'étymologie du mot «ingénieur». «*Ce terme vient du mot* engin *qui signifie moyen, talent, invention, mais également ruse. Dans le poème médiéval* Le Roman de Renart, *on parle d'un renart* engineux.»

Renaud Beffeyte

Tour d'assaut reconstituée (XI^e-XIV^e), conservatoire des machines de guerre médiévales, château de Tiffauges.

UN SAVOIR TECHNIQUE INDISPENSABLE AUX GRANDS

L'évolution des forteresses et machines de guerre qui s'opère à partir du XIII^e explique également cette pluridisciplinarité et le recours à ces hommes. *«La complexité des techniques de construction, d'attaque et de défense oblige les seigneurs et chevaliers à faire appel à leur service.»* C'est à cette période qu'apparaît notamment le système à contrepoids fixe puis mobile employé sur les trébuchets qui permet d'accroître le poids et la vitesse des projectiles. Cette nouvelle arme bouleverse la topographie et la mise en défense des systèmes fortifiés de l'époque. Par contrecoup, l'architecture des forteresses se modifie. Celles-ci deviennent plus difficiles à assiéger. Des talus, buttes à présent maçonnées, précèdent les édifications et constituent un premier obstacle contre les sapes et les murs. Hourds et bretèches se perfectionnent au sommet des forteresses. Les formes des tours deviennent rondes ou en amande, techniques de construction d'influence peut-être orientale observées par les bâtisseurs lors des expéditions, qui permettent de dévier les projectiles. Cette évolution des techniques est en effet favorisée par le retour en Occident de Francs orientaux à la fin du XIII^e qui importent de nouvelles idées.

DES PROTÉGÉS QUI FONT DES ENVIEUX

Par son «succès», cette nouvelle «catégorie sociale» s'attire les jalousies des chevaliers qui, eux, obtiennent leur statut grâce à leur lignage ou l'honneur au combat alors que ces ingénieurs sont auprès des machines frappant à distance avec des moyens détournés. Par ailleurs, les seigneurs sollicitent les chevaliers pour défendre les machines de guerre lorsqu'ils partent pour les croisades. Ces techniciens, chèrement payés, ont pour certains *«un état d'esprit qui s'apparente à celui des mercenaires de l'époque qui vendent leur talent au plus offrant»*. Leur savoir et leur comportement amènent Nicolas Prouteau à les comparer aux hackers – pirates informatiques de nos jours – *«utilisant des virus appelés Cheval de Troie, et experts dans l'art de perforer les systèmes informatiques de défense, les "murs de feu". De grandes institutions (CIA, Microsoft...), une fois attaquées, cherchent par la suite à recruter ces ingénieux pirates non seulement pour mieux canaliser leurs compétences mais aussi parce qu'ils sont les plus à même de défendre un système qu'ils sont capables d'attaquer.»*

Mais quel que soit leur niveau d'intégrité, l'existence de ces bâtisseurs et ingénieurs eut une incidence non négligeable, en premier lieu dans le domaine civil où *«leurs techniques utilisant la roue, le treuil et la démultiplication des forces vont être reprises pour la construction des machines de levage et des systèmes hydrauliques»*. Mais aussi parce que la reconnaissance de leur statut et de leur rôle constitue un jalon qui favorise l'émergence des ingénieurs de la Renaissance, plus tard des ingénieurs des Ponts et Chaussées, et contribue à la création des écoles militaires au XVIII^e siècle. ■

Appareilleur posant un bloc à l'aide d'une grue et d'une pince (XV^e).

***La fortification au temps des croisades*, actes d'un colloque international qui s'est déroulé en 2002 à Parthenay, publié par Nicolas Faucherre, Jean Mesqui et Nicolas Prouteau viennent d'être édités aux Presses Universitaires de Rennes.**

Sébastien Laval

Actu65.pmd 27 28/06/2004, 15:41

Les différentes fonctions des châteaux bâtis par les Plantagenêts permettent de mieux comprendre les enjeux politiques de cette période clé de l'histoire de notre région

Entretien **Aline Chambra**s Photos **Sachiko Morita**

Forteresse, palais et prison

Les châteaux au temps d'Aliénor

Marie-Pierre Baudry est membre de l'équipe de recherche en castellologie au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de l'Université de Poitiers (FRE 2792). Le Comité des travaux historiques et scientifiques a publié une version remaniée de sa thèse sous le titre : *Les fortifications des Plantagenêts en Poitou 1154-1242* (CTHS, 2001, 384 p.). Marie-Pierre Baudry s'appuie sur l'analyse d'une centaine de châteaux et concentre son étude sur une douzaine de places fortes attribuées aux Plantagenêts. Dans la dernière partie de l'ouvrage, elle produit un inventaire des châteaux du Poitou (XI^e^ -XIII^e^), soit près de deux cents sites classés par ordre alphabétique des communes.

L'Actualité. – Quel est l'intérêt de la castellologie ?

Marie-Pierre Baudry. – L'étude des châteaux pose la question du rôle et des limites du pouvoir d'Aliénor d'Aquitaine, par rapport à son époux, le roi Henri II. En effet, si, à un certain moment, il est avéré qu'Aliénor a une certaine autonomie, notamment au sein du duché d'Aquitaine, tout ce qui relève du pouvoir militaire, tel le contrôle des châteaux et des armées, revient toujours au roi ou à ses fils. Cela est significatif a priori des limites de pouvoir de la reine. Il est également intéressant de ne pas oublier que, pour Aliénor, ces châteaux étaient des lieux de vie, des résidences.

Aussi la question est de savoir comment elle a pu les aménager non pas dans un but militaire mais dans un but résidentiel. Le site du palais des comtes à Poitiers est très intéressant à explorer car c'est ici qu'Aliénor et Henri II avaient leur cour. Par la suite, Aliénor et son fils Richard ont fait construire la salle des pas perdus qui est la plus grande salle palatiale du XII^e^ siècle conservée en France. La seule comparaison est Westminster en Angleterre. Cette immense salle romane sert à l'origine, comme aujourd'hui, à accueillir le pouvoir de la justice mais aussi à organiser de grandes fêtes.

En somme à travers les différentes fonctions des châteaux qu'ils ont bâtis, on peut avoir une image un peu plus précise de l'action des Plantagenêts en Poitou.

Sur le plan architectural, quelles sont les spécificités du XII^e^ siècle ?

La fin du XII^e^ siècle, en particulier le demi-siècle couvert par le règne d'Aliénor (1154-1204), est une période majeure dans l'évolution des châteaux. On assiste alors à la multiplication des constructions de pierre. Les fortifications évoluent et l'on voit réapparaître la tour de défense. C'est vraiment une époque charnière : on passe du château roman dont l'élément prin-

Donjon du château de Montreuil-Bonnin (fin XII^e^ siècle).

A Mirebeau, ce qui reste de la motte féodale, derrière les remparts.

Actu65.pmd 28 28/06/2004, 15:42

Actu65.pmd 29 28/06/2004, 15:42

cipal est une haute tour – le donjon – à de grandes enceintes de pierre défendues par des tours à archères.
Cette émergence de nouveaux organes de défense est liée au contexte de guerres que se livrent le roi d'Angleterre et le roi de France. C'est donc dans cette période d'affrontement que l'on construit des forteresses. Les croisades jouent aussi un rôle dans l'apparition de nouveautés architecturales. Alors que pendant très longtemps dominait une vision nationaliste des chercheurs français qui tendait à montrer que les croisés avaient tout inventé, tout apporté aux musulmans, aujourd'hui on arrive à une approche beaucoup plus nuancée. Ainsi, il est certain qu'il y a eu des échanges et que les croisés ont importé certaines spécificités architecturales du Proche-Orient. C'est surtout une époque d'intense émulation car il ne faut pas oublier l'enjeu des croisades en termes économiques.

En Orient comme en Occident, les rois français et anglais ont recruté des ingénieurs dotés de moyens financiers considérables et dont la mission était de perfectionner armements et techniques de fortifications.

Comment appeler ce style nouveau ?

Pendant longtemps, on a parlé de style Plantagenêt ou anglais. Certes, ce sont effectivement Henri II et les Plantagenêts qui ont favorisé sa diffusion, mais les mêmes caractéristiques ne se retrouvent pas en Angleterre. Certaines innovations, dans les formes des archères ou sur les voûtes d'ogives par exemple, apparaissent uniquement dans les domaines continentaux du roi d'Angleterre. Aussi parle-t-on aujourd'hui, pour les châteaux comme pour les édifices religieux, du style gothique angevin, c'est-à-dire d'Anjou. La croisée d'ogives angevine apparaît dans les années 1160. Le premier exemple est la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers avec des voûtes qui, dans leur mode de construction, sont différentes de celles des domaines d'Ile de France.

Quels sont les vestiges de châteaux aujourd'hui en Poitou-Charentes qui portent la trace du passage d'Aliénor ?

Il y a les restes des fortifications dans les jardins de Blossac à Poitiers, le donjon de Niort, le château de Montreuil-Bonnin, l'enceinte de Surgères, les sites de Mirebeau et de Loudun... Bien sûr cette liste ne concerne pas strictement des endroits où Aliénor a

La tour du Haut-Clairvaux, à Scorbé-Clairvaux. Sa construction est attribuée à Richard Cœur de Lion en 1182. Une chapelle castrale romane jouxte cet édifice.

A droite :
A Poitiers, enceinte fortifiée sur le front sud, visible près de la porte de la Tranchée. Sa construction peut être attribuée aux Plantagenêts.
La salle des pas perdus du palais des ducs d'Aquitaine et comtes de Poitiers. Ce palais a été bâti dans les années 1200.

Actu65.pmd 30 28/06/2004, 15:42

A Saint-Rémy-sur-Creuse, vestiges d'une tour bâtie par Richard Cœur de Lion dans les années 1182-1184 pour défier l'autorité de son père, Henri II.

vécu mais les châteaux que le roi possédait directement. Le donjon de Niort est l'une des places principales de la région avec Poitiers et La Rochelle. Dès la fin du XII^e siècle, c'est en effet un port de commerce important, dont les Plantagenêts ont favorisé le développement économique en y créant des marchés et des foires. Le donjon est un édifice majeur (un des plus grands conservés en France) datant de la fin du XII^e siècle, que j'ai identifié comme étant une forteresse. On peut d'ailleurs le mettre en opposition avec le palais comtal à Poitiers qui n'est pas une forteresse mais vraiment un lieu de cour, protégé par l'enceinte gallo-romaine de la ville. D'autant qu'en étudiant l'architecture du donjon, on s'est rendu compte qu'il était percé d'archères face à la ville. Il se présente donc, pour moi, comme une sorte d'arsenal dont la fonction est de protéger l'entrée du port, de stocker vivres et armement, et qui était ainsi une des bases d'expédition du roi d'Angleterre. Quant aux deux tours qui composent ce donjon, j'y vois une portée symbolique : une tour représentant le pouvoir de Richard, quand il n'était encore que comte de Poitou, l'autre représentant le pouvoir royal d'Henri II. Ce n'est qu'une hypothèse d'interprétation, mais il n'est pas étonnant au Moyen Age de trouver une forte identification entre la tour – expression du pouvoir – et son constructeur.

Le château de Montreuil-Bonnin appartenait également au comte de Poitou. Les chroniques nous disent qu'Henri II et Richard allaient y chasser parce qu'il y avait une immense forêt. On sait aussi que Richard y avait un atelier monétaire. L'énorme tour ronde qui domine encore le village aujourd'hui a peut-être été bâtie par ce prince à la fin du XII^e siècle.

Mirebeau, alors en Anjou, est une place fortifiée qui est étroitement associée aux combats que se livrent les rois de France et d'Angleterre. On connaît l'épisode durant lequel Aliénor, réfugiée à Mirebeau, est assiégée par son petit-fils Arthur, en 1202. Ce fut un siège important au cours duquel plus de 200 chevaliers ont été faits prisonniers. Il ne reste aujourd'hui qu'une muraille avec des tours rondes de défense entourant l'ancienne motte portant le donjon.

Dans la Vienne, les châteaux de Saint-Rémy-sur-Creuse et du Haut-Clairvaux (à Scorbé-Clairvaux) sont davantage liés au comte Richard, qui les construit dans les années 1182-1184. Le Haut-Clairvaux présente une tour très haute, toute en pierre de taille, apparaissant comme l'affirmation faite par Richard de contrer son père qui lui refuse une certaine autonomie. Ce château imposant est décrit dans les chroniques comme un vrai défi à l'autorité d'Henri II.

Les châteaux témoignent donc du contexte dans lequel ils ont été construits et reflètent les enjeux politiques de cette période clé de l'histoire de notre région. ■

Sébastien Laval

Derniers livres publiés de Marie-Pierre Baudry :
***Les fortifications des Plantagenêts en Poitou 1154-1242*, CTHS, 2001**
***Les fortifications dans les domaines Plantagenêt XII^e-XIV^e siècles*, dir. actes du colloque international de Poitiers 1994, coll. Civilisation médiévale, CESCM, 2000**

Actu65.pmd 31 28/06/2004, 15:43

La reconnaissance pour Girard II, évêque de l'an 1100

Déclaré schismatique après sa mort, Girard II, évêque d'Angoulême, retrouve sa place dans le chœur de sa cathédrale

Par **Astrid Deroost** Photos **Alberto Bocos**

« Comme évêque d'Angoulême, je pense être fidèle à l'histoire et à Dieu en donnant à Girard la place qui est la sienne, explique Mgr Claude Dagens. Le 18 juillet, je déposerai solennellement ses restes dans le chœur de la cathédrale d'Angoulême dont il a été le constructeur.» En cet an 2004 et après plus de huit siècles de disgrâce, Girard II, décédé en 1136 puis déclaré schismatique, va retrouver la lumière. En guise de châtiment, sa dépouille avait été exhumée, reléguée hors l'église puis

réensevelie. Ses ossements viennent d'être redécouverts dans un mur de la cathédrale. Rien pourtant ne destinait Girard II, originaire de Blay en Normandie, à connaître le sort posthume qui fut le sien. Elu évêque d'Angoulême en 1101, légat de quatre papes successifs pour l'Aquitaine et érudit, l'homme avait marqué son passage sur terre en érigeant la cathédrale romane Saint-Pierre d'Angoulême. Enterré en 1136 dans le chœur de l'édifice, Girard II fut pourtant exhumé trois ans plus tard pour être «tombé dans le schisme» : quand, à la mort de Calixte II (1130), deux papes sont élus par deux conciles différents, Girard II se prononce en faveur d'Anaclet, qui conforte l'évêque d'Angoulême dans sa fonction d'ambassadeur du Saint-Siège. Quelques mois plus tard, suite au concile d'Etampes influencé par Bernard de Clairvaux, Innocent II devient le chef officiel de l'Eglise. Girard II perd son mandat de légat, premier signe d'une infortune qui sera confirmée lors du deuxième concile de Latran. En 1139, ses ordinations sont déclarées nulles et sa dépouille est déplacée. «D'après les textes, il est pourtant mort dans le repentir après avoir reconnu sa faute», remarque Jacques Sauquet, responsable de la commission art sacré à l'évêché d'Angoulême et auteur d'une communication sur Girard II (Association généalogique de la Charente).

Pendant sept siècles, il va donc reposer en marge de la sainte enceinte. Puis «la sépulture de Girard II est découverte en 1864, lors de travaux (de restauration) effectués par Abadie. On y retrouve la tête de la crosse, un calice de plomb, un anneau d'or orné d'une améthyste», témoigne le bulletin de la Société archéologique de la Charente.

Une seconde inhumation a lieu sous l'épiscopat de Mgr Cousseau, premier pas vers une réhabilitation. Un coffret de plomb contenant les ossements de Girard est alors placé dans un mur latéral de Saint-Pierre, puis une nouvelle fois oublié. «A l'occasion des récents travaux de restauration du chœur, j'ai souhaité que l'on fasse des recherches», précise Mgr Dagens. La quête s'oriente vers une plaque, commémorant l'évêque, accrochée au fond d'un placard, dans un réduit de la sacristie. «En mars dernier, cette plaque a été déposée et le coffret était juste derrière, dans ce qui était probablement la partie extérieure du mur avant la construction de la sacristie», note Jacques Sauquet.

Pour Mgr Dagens, la cérémonie à venir, dans le cadre de l'année jacquaire, marquera la reconnaissance due à un homme qui a bien servi l'église. «Le bon sens commande de resituer dans le contexte de l'époque, soumise à des rapports de force autant politiques que religieux, la déclaration de schismatique», précise l'évêque, auteur de l'hommage désormais gravé dans la pierre : «Ici sont déposés les restes humains de Girard II qui a édifié cette cathédrale. Que la miséricorde de Dieu brille pour lui.»

BÂTISSEUR DE LA CATHÉDRALE D'ANGOULÊME

L'ouvrage dirigé par Jacques Lacoste, *La Sculpture romane en Saintonge* (éd. Christian Pirot), consacre un chapitre à la cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême et à son bâtisseur. Girard de Blay, né vers 1060, y est présenté comme un homme de grande culture qui, après avoir été précepteur chez les comtes de Périgord, devient chanoine à Saint-Etienne de Périgueux. Nommé évêque à Angoulême, il remplace la vieille cathédrale consacrée en 1015, et lance en 1110 la construction d'un édifice résolument moderne, à la façade entièrement décorée.

Le 17 juillet à 17h30, l'historien Pierre Dubourg-Noves donnera une conférence à la maison diocésaine d'Angoulême : Girard II, évêque légat pontifical et constructeur de la cathédrale d'Angoulême.

Actu65.pmd 32 28/06/2004, 15:43

La récupération du mythe arthurien

Dès le début du XII^e siècle, des chanteurs itinérants diffusent la légende arthurienne partout en Occident. Le mythe est le fruit d'excroissances et d'adaptations romanesques autour du véritable et mal connu Arthur, roitelet des Bretons insulaires, qui vécut au VI^e siècle. Fort répandues dans l'aristocratie, ces histoires sont indéniablement populaires et donnent l'image d'un Arthur chevaleresque au combat, grand et généreux. Aussi, très vite les Plantagenêts cherchent à s'approprier ces récits, car, comme l'explique Catalina Girbea, doctorante au CESCM de l'Université de Poitiers, «les Plantagenêts avaient désespérément besoin d'un ancêtre qui puisse légitimer leur pouvoir et qui puisse faire pendant à la figure de Charlemagne, déjà «pris» par les Capétiens». Pour ce faire, il leur faut, tout d'abord, retrouver le tombeau d'Arthur... ou plutôt l'inventer.

Afin d'asseoir leur légitimité politique, les Plantagenêts ont cherché à se réapproprier la légende arthurienne, quitte à manipuler archéologie et mémoire

Par **Aline Chambras** Photo **Sébastien Laval**

A la demande du roi Henri II, les fouilles ont lieu, en 1191, dans le monastère bénédictin de Glastonbury, situé dans le Somerset, comté séparé du Pays de Galles par le canal de Bristol. Les moines, très liés à la royauté, organisent les recherches dans le cimetière du couvent. Et annoncent la découverte des restes d'un géant touché par dix blessures et d'une femme à la tresse blonde, accompagnés de cette inscription : «Ci-gît le fameux roi Arthur, enseveli avec Guenièvre, sa seconde femme, dans l'île d'Avalon.» La reconstruction généalogique peut donc opérer suite à cette invention archéologique.

Pour Catalina Girbea, il est important de noter que l'exhumation des corps d'Arthur et de Guenièvre pose différents problèmes. Tout d'abord, elle rappelle que «si la matière arthurienne sert bien les intérêts des Plantagenêts, la croyance en la survie d'Arthur est malgré tout dangereuse sur un plan politique. Car il donnait aux Bretons l'espoir du retour messianique d'Arthur, ce qui risquait d'encourager leur rébellion.» Ensuite, «il ne faut pas oublier que l'abbaye de Glastonbury, ruinée après l'incendie de 1184, avait beaucoup à gagner de cette "publicité", que la découverte des tombes pouvait lui faire». La découverte du tombeau d'Arthur rend donc doublement service. D'autant que le fait de donner une tombe chrétienne à Arthur, héros mythologique breton, s'inscrit pleinement dans le contexte de christianisation progressive qui commence à s'opérer dans la littérature au tournant du XIII^e siècle, au sujet de la matière arthurienne.

En somme, cette récupération à des fins propagandistes de la légende arthurienne montre bien qu'à cette période, «l'écriture historiographique est trop souvent une tâche mercenaire au profit de la royauté», comme l'écrit Martin Aurell dans *L'Empire des Plantagenêt*, expliquant que «la manipulation de la mémoire fait partie intégrante du programme de propagande que la monarchie encourage afin de transmettre une image positive de sa maison».

Quant au rapprochement opéré aujourd'hui entre Aliénor d'Aquitaine et Guenièvre, l'épouse d'Arthur, il n'est, selon Catalina Girbea, qu'une «vaine lecture spéculative a posteriori». Selon la jeune chercheuse, les ressemblances mises en avant par certains historiens restent «superficielles» et fondées uniquement à partir de la controversée légende noire d'Aliénor. Elle critique ainsi une assimilation basée uniquement sur le caractère supposé des deux femmes : «Au Moyen Age, Aliénor est au centre d'une série d'affabulations qui font d'elle une reine adultère et capricieuse. Et comme le personnage de Guenièvre est célèbre pour son adultère avec Lancelot et pour ses caprices cruels racontés dans le Lancelot de Chrétien de Troyes, on en a fait bien vite une image de la reine.» Or, «l'adultère d'Aliénor n'a jamais été prouvé historiquement». Enfin, il est primordial pour Catalina Girbea de rappeler que «chercher des personnages à clef dans une œuvre littéraire est de toute façon extrêmement réducteur et limitatif. Guenièvre est un modèle idéal, un type de fiction, qu'il nous faut tenter de comprendre comme tel. Vouloir trouver à tout prix des correspondances précises entre un personnage et un être historique est non seulement risqué, mais cela signifie couper court à toute lecture métaphorique possible d'une œuvre.»

Catalina Girbea est assistante à l'Université de Bucarest. Au CESCM (Université de Poitiers), elle prépare une thèse intitulée «Du pouvoir royal à la chevalerie célestielle dans la légende arthurienne». Elle a publié «Limites du contrôle des Plantagenêt sur la légende arthurienne : le problème de la mort d'Arthur» in *Culture politique des Plantagenêt 1154-1224*, Civilisation médiévale, CESCM, 2003

Actu65.pmd 33 28/06/2004, 15:43

Les troubadours mineurs

Selon Pierre Bec, la grande aventure lyrique des troubadours, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, ne s'est pas éteinte brutalement. Elle a perduré de façon «académique» jusqu'au XV^e^ siècle grâce aux Jeux Floraux de Toulouse

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Photo **Marc Deneyer**

Spécialiste incontesté de la lyrique amoureuse des troubadours, Pierre Bec publie une anthologie qu'il a conçue dans une optique originale en s'intéressant aux troubadours mal connus. *Florilège en mineur* réunit 60 troubadours, classés par genre, du XII^e^ au XV^e^ siècle.

Philologue, médiéviste, occitaniste et écrivain, Pierre Bec fut professeur à l'Université de Poitiers. Il a dirigé le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale et les *Cahiers de civilisation médiévale*. Avec une belle énergie, il continue de publier – nous reviendrons sur plusieurs projets en cours – et d'accorder, très courtoisement, des entretiens à *L'Actualité*, le dernier en date étant consacré au «jeu sexuel et textuel de Guillaume IX» dans notre édition «Moyen Age» (n° 61, juillet 2003).

L'Actualité. – Qu'entendez-vous par troubadour mineur ?

Pierre Bec. – Pour définir un troubadour mineur il faut considérer un ensemble de critères assez difficiles à démêler. Tout d'abord le critère esthétique doit être manié avec prudence. Si nous reconnaissons la valeur de Bernard de Ventadour, de Guillaume de Poitiers ou de Jaufré Rudel, c'est en vertu de jugements souvent subjectifs, émis par des hommes du XX^e^ et du XXI^e^ siècles et par conséquent décalés par rapport à la date de production de l'objet littéraire.

Le nombre de pièces conservées est à prendre en compte. Un troubadour dont on a conservé dans les manuscrits un grand nombre de pièces serait un poète majeur par rapport à ceux dont nous ne connaissons que deux ou trois pièces. Bernard de Ventadour, par exemple, nous a laissé 44 chansons, dans 35 manuscrits, et une vingtaine de mélodies. Le plus lyrique de nos poètes réunit donc un ensemble de critères qui en font un grand troubadour. Mais du premier troubadour, Guillaume IX, qui était parallèlement un grand seigneur, il ne reste que 10 ou 11 pièces. De Jaufré Rudel, le grand chantre de l'amour de loin, on ne possède que 6 ou 7 pièces. En revanche, des troubadours dont le renom est parfois moins assuré ont laissé un plus grand nombre de pièces. Le critère du nombre de textes conservés doit donc être manié, lui aussi, avec prudence, en raison des aléas de la tradition manuscrite et de l'état de conservation des chansonniers.

Nous pouvons juger sur les *vidas* et les *razos*, mais ce sont des textes relativement tardifs (fin XIII^e^-début XIV^e^ siècle). Les *vidas* sont des notices biographiques assez courtes et les *razos* des commentaires portant sur les poésies elles-mêmes. Ainsi, un troubadour serait d'autant plus important que des *vidas* postérieures l'ont consacré. Mais la *vida* de Guillaume IX ne fait que quatre lignes. Le critère seul des *vidas* est donc aussi sujet à caution.

Rappelons d'autre part que la poésie des troubadours était chantée. L'importance d'un troubadour pourrait se mesurer au nombre de mélodies conservées, preuve que ses pièces ont bien circulé. Or, de Guillaume IX, nous n'avons qu'un fragment de mélodie, et encore attesté tardivement, et seulement deux *sons* pour l'un des plus grands représentants du *trobar clus*, Arnaut Daniel, troubadour admiré par Dante. Le critère musical s'avère donc peu fiable à lui tout seul.

Actu65.pmd 34 28/06/2004, 15:44

La parodie, en particulier obscène, pourrait être également un critère. Il existe par exemple un certain nombre de parodies de Bernard de Ventadour qui, finalement, est le seul troubadour à cumuler tous les critères auxquels nous venons de faire allusion. Ce qui prouve combien la définition même de «grand» troubadour, au regard de ces critères, reste délicate.

Certaines pièces des troubadours dits mineurs sont-elles comparables à celles des grands troubadours ?

J'en ai fait l'expérience en comparant des pièces de troubadours passant pour mineurs à certaines pièces de grands troubadours reconnus comme tels. Je dois dire qu'une quelconque hiérarchie esthétique n'est pas toujours évidente.

Mon ouvrage propose une réévaluation de cette poésie, ce qui n'avait jamais été fait. Il est convenu de dire que la grande production troubadouresque date des XII^e^ et XIII^e^ siècles. Les troubadours sont alors professionnellement attachés à une cour, le dernier poète de cour étant Guiraud Riquier. Il n'est cependant pas le dernier troubadour. Or, il est inconcevable qu'une poésie ayant une telle infrastructure socioculturelle disparaisse sans laisser de traces. S'il y a déclin ou décadence, il y a une certaine continuité.

D'ailleurs si l'on fait le bilan global de la production conservée, on constate que sur 460 noms de troubadours, seuls 6 troubadours nous laissent une cinquantaine ou plus de pièces. Quant aux autres, ils se répartissent ainsi : entre 40 et 50 pièces, 12 troubadours ; entre 20 et 30 pièces, 27 troubadours ; entre 11 et 20 pièces, 52 troubadours ; entre 1 et 3 pièces, 242 troubadours. Ce chiffre est éloquent. Il est impossible que ces 242 troubadours n'aient pas composé plus de trois pièces.

Comment s'opère le déclin de cette poétique et sur quelle période ?

Les Jeux Floraux de Toulouse, créés en 1323, maintiennent jusqu'au XV^e^ siècle une poésie troubadourisante. Mais cette poésie est désormais l'œuvre de notables, médecins, avocats et autres dilettantes, qui cherchent à maintenir une poésie musicale déjà sur le déclin. Au surplus, on les appelle des *manteneires* (mainteneurs). Il y a donc un bouleversement sociologique par rapport aux troubadours qui étaient des «professionnels» attachés à une cour. Les Jeux Floraux sont une sorte de salon poétique qui a perdu tout le dynamisme de la grande lyrique des siècles précédents. Les pièces sont hors du temps, «académiques», un peu comme si on écrivait des vers latins aujourd'hui, un exercice de style qui présente un intérêt culturel ou historique mais n'a guère d'impact sur la réalité.

Quelles sont les spécificités de ces textes tardifs ?

L'intérêt de ces textes, groupés dans une sorte d'école de poésie appelée *Gai saber* ou «Gai savoir», c'est qu'ils continuent de véhiculer certains schèmes formels, certaines cellules poétiques, certaines conceptions de l'amour hérités des troubadours, mais désormais sous le contrôle d'une censure religieuse féroce. L'amour que le troubadour vouait à la femme du seigneur qui le protégeait est complètement gommé. Dans les *Leys d'amor*, traité de stylistique et de poétique composé à l'époque, il est bien dit que si le poète chante une femme, il faut qu'elle devienne ensuite son épouse. Dès le début du XIV^e^ siècle, on remarque ainsi un bouleversement total de la conception de l'amour qui était l'un des pivots de cette poésie. La censure instaure une rupture. D'ailleurs, la majorité des textes conservés dans les archives du *Gai saber* à Toulouse sont des textes religieux. Ces textes tardifs sont bien «mineurs» quant au contenu, quant à l'époque à laquelle ils ont été écrits et quant à leur qualité intrinsèque. Mais il y a quelque chose d'émouvant dans cet aspect crépusculaire d'une filiation poétique qui perdure, contre vents et marées, et marque la fin de la grande aventure lyrique des troubadours. ■

Derniers livres publiés :
***Florilège en mineur. Jongleurs et troubadours mal connus*, Orléans, Paradigme, 2004**
***Le Comte de Poitiers, premier troubadour. A l'aube d'un verbe et d'une poétique*, Centre d'études occitanes, Montpellier, 2003.**
***Per un païs… Ecrits sur la langue et la littérature occitanes modernes*, Poitiers, Institut d'études occitanes de la Vienne, 2002**
***La joute poétique. De la tenson médiévale aux débats chantés traditionnels*, Paris, Les Belles Lettres, 2000**
A paraître :
***Les instruments de musique d'origine arabe. Sens et histoire de leurs désignations*.**
***Entà créser au mon*, nouvelles, Orthez, Per Nostre**

Traductions de Pierre Bec à paraître en occitan :
***Racontes fantastics*, de Gustavo Adolfo Bécquer, Orthez, Per Nostre**
***Novèlas de tota lenga*, Perpignan, Trabucaires**

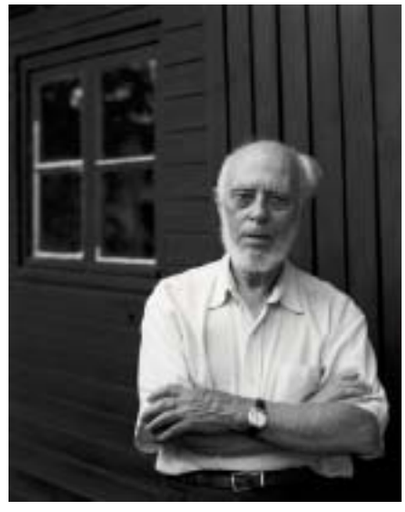

Actu65.pmd 35 28/06/2004, 15:44

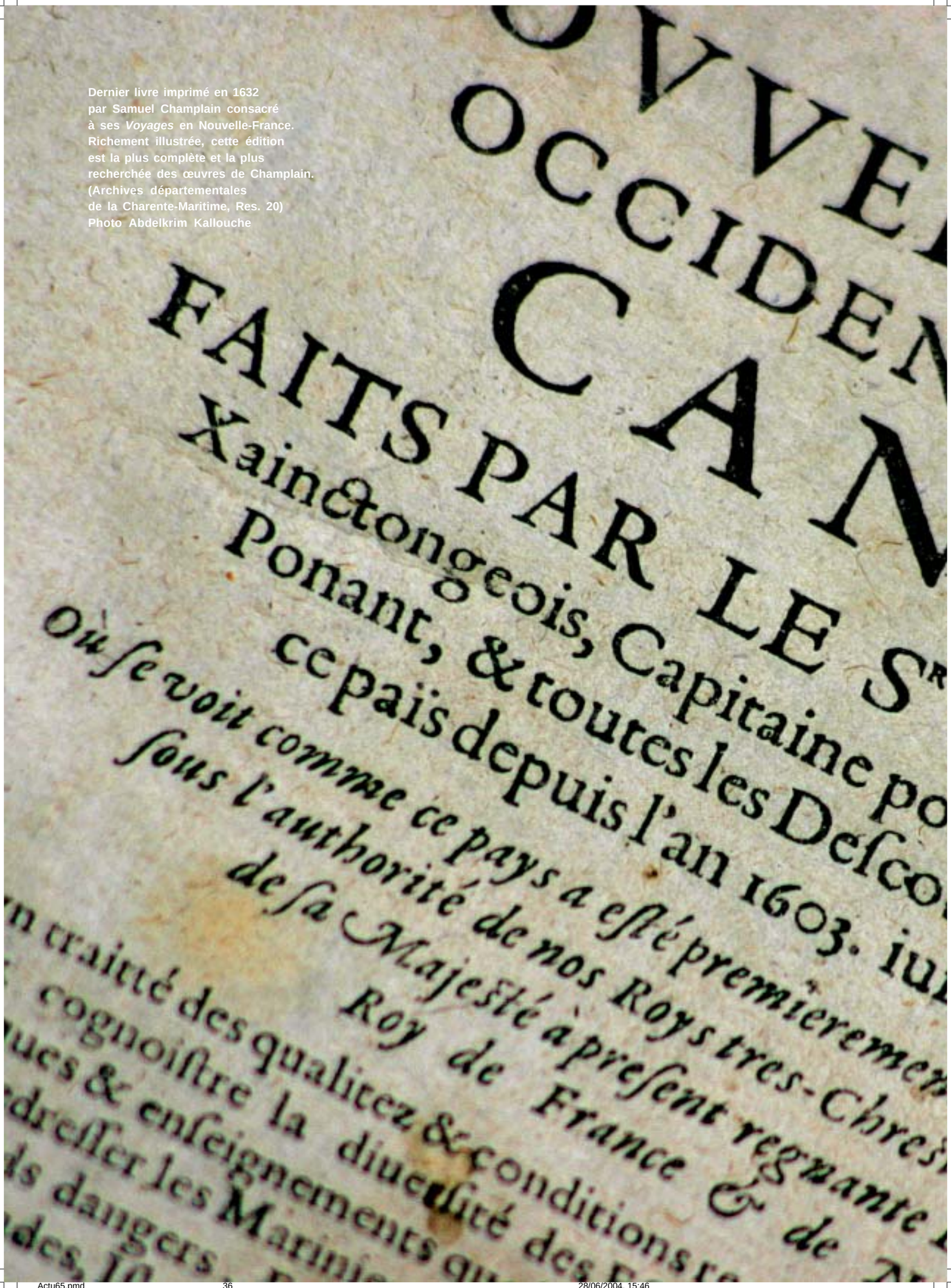
OVVE
OCCIDEN
CAN
FAITS PAR LE S^R
Xainctongeois, Capitaine po
Ponant, & toutes les Descou
ce païs depuis l'an 1603. iu
Où se voit comme ce pays a esté premièrement
sous l'authorité de nos Roys tres-Chres
de sa Majesté à present regnant
Roy de France & de
n traitté des qualitez & conditions re
cognoistre la diuersité des
ues & enseignements qu
dresser les Marine
ds dangers
des, 10

Dernier livre imprimé en 1632 par Samuel Champlain consacré à ses *Voyages* en Nouvelle-France. Richement illustrée, cette édition est la plus complète et la plus recherchée des œuvres de Champlain. (Archives départementales de la Charente-Maritime, Res. 20) Photo Abdelkrim Kallouche

VOYAGE
DE LA NOVVELLE FRANCE,
DICTE CANADA,
DE CHAMPLAIN

our le Roy en la Marine du
ouuertes qu'il a faites en
asques en l'an 1629.

rt descouuert par le
stiens, iusqu
LOV

La maison Champlain à Brouage présente l'entreprise saintongeaise vers le Nouveau Monde

Par **Jean Roquecave** Photos **Franck Gérard** et **Abdelkrim Kallouche**

Champlain *à Brouage*

Franck Gérard

Le 26 juin 1604, Pierre du Gua, Samuel Champlain et leurs compagnons fondaient le premier établissement permanent européen en Nouvelle France, sur l'île Sainte-Croix, au large de l'actuel Nouveau-Brunswick. Tout l'été, le Canada et la France célèbrent le 400e anniversaire de l'événement. A Brouage, ville natale de Champlain, le gouvernement canadien et le département de Charente-Maritime se sont associés pour édifier la maison Champlain.

Samuel Champlain est né à Brouage entre 1567 et 1575. La date exacte de sa naissance est inconnue. *«On n'a jamais retrouvé son acte de baptême,* affirme Nathalie Fiquet, conservatrice du site de Brouage. *Soit qu'il ait été détruit, soit, ce qui est plausible, que Champlain ait été d'une famille huguenote. Samuel était en effet un prénom biblique en faveur chez les réformés, et La Rochelle était à l'époque une place forte du parti protestant.»* La naissance de Champlain n'est pas la seule zone d'ombre du personnage. Aucun portrait authentique de lui n'a été conservé, sinon un dessin de sa main où il est figuré de dos, en train de tirer à l'arquebuse sur des Indiens. Et nul ne sait où se trouve sa sépulture. Après sa mort, le jour de Noël 1635 à Québec, le corps du fondateur de la ville ne sera pas ramené en France, et les historiens québécois sont encore aujourd'hui à sa recherche. *«Tout cela fait que finalement, en ce qui concerne Champlain lui-même, il n'y a qu'assez peu de choses à montrer, c'est pourquoi il a été décidé de faire de la maison Champlain un centre d'interprétation plutôt qu'un musée.»*

Le site choisi, qui était jusqu'à présent le square Champlain, avait été acquis pour le 350e anniversaire du voyage de Champlain par une entreprise canadienne, qui envisageait d'en faire un équipement culturel. L'opération ne s'était pas réalisée et l'affaire était tombée dans l'oubli. A l'approche du quatrième centenaire, le gouvernement canadien, qui souhaitait mettre sur pied une réalisation pour marquer l'événement, a saisi l'occasion, et le terrain a été rétrocédé au département en 2001. Elevée sur deux niveaux pour une superficie totale de 700 m^2, la maison Champlain présentera un aspect traditionnel côté rue et une architecture moderne ouverte sur l'extérieur côté jardin. Le rez-de-chaussée abritera une exposition permanente et un espace pédagogique, l'étage proposera deux salles informatiques, ainsi qu'une salle polyvalente pour l'organisation de conférences et de projections. *«Une des salles, cogérée par l'Université de La Rochelle et l'Université d'Ottawa, sera réservée aux chercheurs. Car la maison Champlain sera aussi un laboratoire universitaire,* souligne Nathalie Fiquet. *Des visioconférences en duplex entre étudiants et chercheurs canadiens et français pourront être organisées, et le résultat des travaux qui seront réalisés dans la maison sera mis à la disposition du public lors d'expositions temporaires.»*

«Samuel de Champlain et l'entreprise saintongeaise vers le Nouveau Monde» : l'objectif des expositions qui seront présentées à la maison Champlain est de permettre aux visiteurs de *«découvrir, d'explorer et d'interpréter»* le patrimoine commun de la France et du Canada et, en particulier, les relations historiques avec la région Poitou-Charentes.

Actu65.pmd 38 28/06/2004, 21:04

Abdelkrim Kallouche

Document daté du 27 septembre 1630, Brouage. Notaire Gouyn. (Archives départementales de la Charente-Maritime : 3 E 3105) En septembre 1630, pendant ses trois dernières années passées en France, Champlain est à Brouage où il vend ses deux maisons. L'une est acquise par la fabrique de l'église, l'autre par le marchand Jean Grain. Ces transactions liquident l'héritage familial de Champlain à Brouage et par là même ses ultimes attaches.

«L'idée est de faire revivre aux visiteurs l'aventure de ces hommes partis créer un nouveau monde au XVII^e siècle. Qui étaient-ils ? Des bourgeois protestants ouverts au capital risque, des marins qui armaient des bateaux pour la pêche à la morue, ou encore des émigrants venus de l'intérieur des terres, jusque de Niort ou de la Vienne. Nous pourrons resituer le contexte de La Rochelle dans la première phase d'implantation française au Nouveau Monde, expliquer aux enfants que leurs ancêtres allaient au Canada, car si c'est la première fois que des implantations permanentes ont été envisagées, peu d'entre eux faisaient souche, alors que beaucoup ont fait des allers et retours.»

La scénarisation de l'exposition fera appel à des techniques de réalité virtuelle, images, odeurs, sons pour que la visite soit aussi une «expérience multisensorielle», une immersion dans l'univers des pionniers. *«Nous ne voulons pas faire quelque chose de poussiéreux,* dit la conservatrice, *il s'agit aussi de montrer que Champlain, à son époque, était à la pointe de la modernité. C'était un esprit curieux, un homme de la Renaissance abouti. Les cartes qu'il a dessinées sont encore très précises, il faisait des dessins superbes, il a décrit la faune et la flore, et c'était aussi un ethnologue, un des premiers à découvrir les mœurs des Indiens sans porter un jugement de valeur. Un diplomate aussi, qui, dès l'hiver 1604, a compris que sans les Indiens, leur connaissance du milieu et leurs techniques, les colons allaient mourir. Les échanges culturels étaient donc indispensables à la survie de la colonie. Pour autant, il ne s'agit pas non plus de tomber dans l'imagerie pieuse, ou de faire du «saint Champlain», mais simplement d'être à la pointe de ce qu'on peut connaître – ou ne pas connaître – du personnage.»* Pour permettre aux visiteurs qui le souhaitent d'aller plus loin, un centre de ressources informatiques sera consacré à une série d'activités interactives pour le grand public, et permettra notamment de répondre aux questions que pourront susciter les expositions. Et les salles de recherche disposeront d'une documentation en ligne, qui donnera accès aux deux millions d'images documentaires issues du projet de numérisation des archives historiques de la Nouvelle-France. ■

CHAMPLAIN ET LA NAISSANCE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

Le Conseil général de la Charente-Maritime s'est associé à l'éditeur québécois Septentrion pour publier un ouvrage monumental : *Champlain, la naissance de l'Amérique française* (400 p., disponible en août). Cet ouvrage collectif, dirigé par Raymonde Litalien et Denis Vaugeois, retrace et analyse tous les aspects de la vie de Champlain et du contexte de ses expéditions. Une iconographie abondante fait une large place aux dessins de la main de Champlain, dont toutes les cartes sont reproduites.

Actu65.pmd 39 28/06/2004, 21:04

La postérité a retenu des origines françaises du Canada le nom de Samuel Champlain. Pourtant celui-ci n'était que le second du Royannais Pierre Dugua, sieur de Mons, lieutenant général nommé par le roi et détenteur du monopole du commerce avec l'Amérique du Nord

Par **Alexandre Bruand** Photos **Adelkrim Kallouche** et **Franck Gérard**

Pierre Dugua de Mons *l'autre fondateur de Québec*

Le 8 novembre 1603, le roi Henri IV fait parvenir la lettre suivante à Pierre Dugua, gentilhomme royannais, sieur de Mons : *«Comme notre plus grand soin est et a toujours été depuis notre avènement à cette couronne d'étendre et amplifier autant que légitimement se peut faire les bornes et limites d'icelle* […] *par ces causes vous avons expressément commis et établi notre lieutenant général pour représenter notre personne au pays, territoire, côte et confins de la terre de l'Acadie* […] *et tant et si avant que faire se pourra assujettir, soumettre, et faire obéir tous les peuples de ladite terre et les circonvoisins, y commander tant par mer que par terre et vous approprier ce que voudrez et verrez vous être plus commode et propre à votre charge.»* Jean Liebel, auteur de *Pierre Dugua sieur de Mons, fondateur de Québec*, reproduit dans son ouvrage ce document qui fait du Saintongeais le représentant direct du royaume sur les terres de Nouvelle-France.

Guy Binot et Marie-Claude Bouchet

Adelkrim Kallouche

«Intelligent, habile et perspicace, ayant les manières d'un grand seigneur», selon le portrait qu'en trace Jean Liebel, Pierre Dugua de Mons est le véritable père de la colonisation du Canada, pour lequel il s'apprête alors à appareiller. En juin 1604, son équipage s'établit sur l'île de Sainte-Croix, près des côtes de l'actuel Nouveau-Brunswick. En 1605, il fonde Port Royal, en Acadie, de l'autre côté de la Baie Française. Mais l'histoire, quatre cents ans plus tard, a retenu un autre nom, celui de Champlain. C'est pourtant en qualité de simple invité que le jeune Samuel Champlain embarque en 1604 sur le *Don-de-Dieu*, le navire du puissant lieutenant général, détenteur de surcroît du monopole du commerce des fourrures en provenance d'Amérique du Nord.

«Dugua de Mons n'est allé au Canada que très peu de fois, tandis que Champlain, qui y est demeuré, a été actif jusqu'en 1635. Et contrairement à son second, Dugua n'a laissé ni récits, ni cartes», avance Marie-Claude Bouchet, secrétaire générale du Comité royannais Dugua de Mons pour expliquer l'oubli relatif dans lequel est tombé l'envoyé du roi.

Pour Guy Binot, auteur de *Pierre Dugua de Mons, lieutenant général au pays de la Nouvelle-France*, une autre raison mérite aussi d'être évoquée : *«L'histoire du Canada, dès le XVII^e siècle, s'écrit dans les Relations des Jésuites.»* Ceux-ci n'auraient pas forcément rendu justice au calviniste Dugua de Mons. *«Quant à Champlain, à la fin de sa vie, il dépendait directement de Richelieu. Consciemment ou non, il a eu tendance à minorer dans ses écrits le rôle de Dugua. Il lui était difficile de rendre un hommage appuyé à un huguenot.»* En matière religieuse, Dugua de Mons a pourtant fait preuve, toute sa vie, de tact et de diplomatie : lors des expéditions qu'il mène, la plupart de ses adjoints,

Actu65.pmd 40 28/06/2004, 15:48

Franck Gérard

Fléac-sur-Seugne, château et dépendances de Pierre Dugua de Mons vus depuis le sud.

dont Champlain, sont catholiques. Il montre une même ouverture d'esprit dans sa vie personnelle. Marié depuis 1596 à Judith Chesnel, issue d'une famille catholique de Meux, il est en 1610 le témoin de son ami Champlain qui épouse… une jeune femme protestante.

Si l'histoire ne lui a pas toujours rendu justice, Pierre Dugua de Mons milite et agit pourtant dès la fin du XVI^e^ siècle pour la fondation d'établissements et le développement de la Nouvelle-France, et il continuera de le faire jusqu'à la fin de sa vie, malgré l'accumulation des revers et des oppositions. Dès 1599, c'est ainsi pour réunir les capitaux nécessaires à cette aventure qu'il cède la quasi-totalité de ses terres du marquisat de Royan. Cette même année, il effectue un premier voyage à Tadoussac, et obtient d'Henri IV le monopole du commerce des fourrures.

Ce monopole est le nerf de la guerre, qui doit rendre possible le financement de l'entreprise coloniale, dont le coût est considérable. De telles visées commerciales sont dans un premier temps facilitées par les dispositions positives des habitants de la Nouvelle-France à l'égard des colons. Ainsi des Indiens Micmac qui – comme leur nom ne l'indique pas ! – deviennent des interlocuteurs privilégiés et loyaux des Français. Le monopole de Dugua de Mons est par contre attaqué en métropole par les marchands qui en sont exclus. Ceux-ci obtiennent sa révocation en 1607. Rétabli provisoirement pour une durée d'un an, il est définitivement supprimé en 1610, ce qui ruine à la fois la société et les projets du Royannais. Avec l'assassinat d'Henri IV cette même année, celui-ci perd également son protecteur.

Il abandonne alors la lieutenance générale de la Nouvelle-France. Henri de Bourbon, prince de Condé, en devient le vice-roi. Les destinées du Canada français reposent dès lors sur Champlain, resté à Québec, fondé sous l'autorité de Dugua de Mons en 1608.

Pierre Dugua devient en 1610 gouverneur de Pons, place forte protestante. A partir de 1617, il se retire au château d'Ardenne, près de Pons, où il décède en 1628. C'est à Jean-Yves Grenon, ancien ambassadeur du Canada, que Dugua de Mons doit une grande part du renouveau actuel de sa renommée. *«Quand monsieur Grenon est venu me dire que Dugua de Mons avait*

Comité Dugua de Mons : François Chabaneau, président, tél. 05 46 05 65 31 ; Marie-Claude Bouchet, secrétaire générale ; tél. 05 46 38 27 84

Actu65.pmd 41 28/06/2004, 15:48

La maquette au 1/60e du *Don-de-Dieu*, navire ayant transporté Dugua de Mons en Acadie. Une réalisation de Christian Donguy visible au musée de Royan.

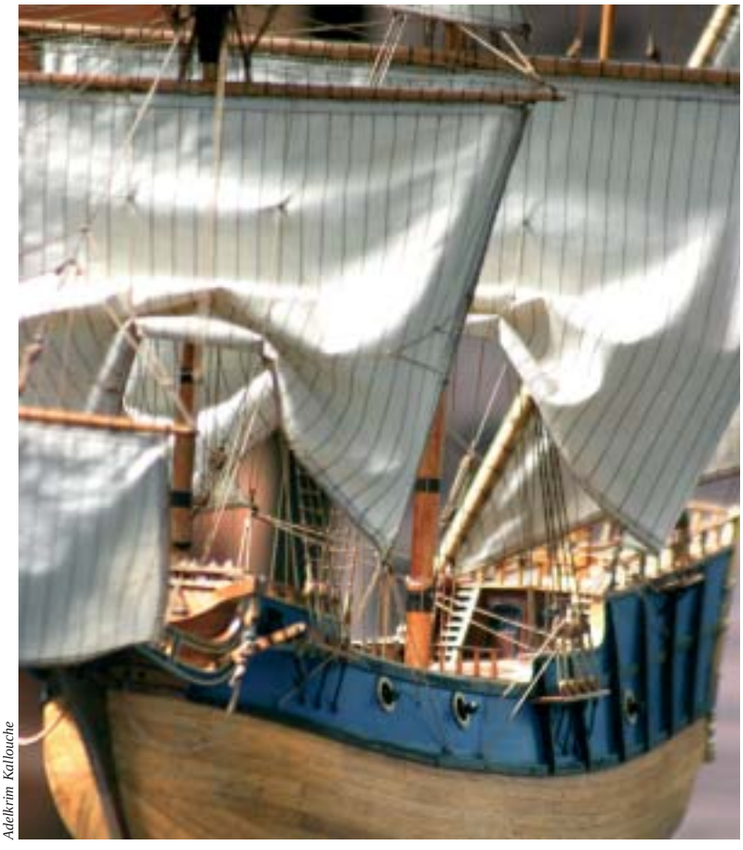

Adelkrim Kallouche

tenu un rôle historique très important, je dois dire que, bien que prof d'histoire et Royannaise, j'ignorais presque tout du personnage», raconte Marie-Claude Bouchet. Et c'est vrai qu'à Royan, la présence du lieutenant général d'Henri IV est discrète. Une stèle dans les jardins de l'hôtel de ville, due au sculpteur Jack Bouyer, en constitue depuis 1988 l'élément le plus visible. Sur le mur d'enceinte du château de Mons, édifié au XVIIe siècle sur les ruines de l'édifice qui le vit naître, une plaque rappelle également son rôle dans la fondation du Canada. Et une maquette du *Don-de-Dieu* est exposée au musée de la ville.

Les cérémonies du 400e anniversaire de la fondation de l'Acadie et de Québec, à la fin du mois de juin, ont redonné sa place à Dugua de Mons. Un timbre à son effigie vient ainsi d'être édité conjointement par les postes française et canadienne. Le portrait retenu pour honorer sa mémoire suscite pourtant des réserves de la part des spécialistes. *«Une iconographie représentant un Dugua de Mons avec chapeau et barbichette est en train de se mettre en place, regrette Guy Binot. C'est certainement très éloigné de la vérité ! Un tel aspect "à la mousquetaire" correspond au temps de Louis XIII, pas à celui d'Henri IV.»* Qu'il est long pour le sieur de Mons le chemin d'une postérité fidèle… ■

***Pierre Dugua, sieur de Mons, fondateur de Québec*, par Jean Liebel, aux éditions Le Croît vif. Paru en 1999, ce premier livre sur Pierre Dugua de Mons, très documenté, reste un ouvrage de référence sur la question. 365 p., 20 e**

***Pierre Dugua de Mons, Lieutenant général au pays de la Nouvelle-France*, par Guy Binot, aux éditions Bonne Anse. L'ouvrage de Guy Binot replace l'aventure de Dugua de Mons dans le contexte des rivalités coloniales de son temps. 275 p., 30 e**

Jumelages avec le Canada et les Etats-Unis

En 1969, Angoulême et Chicoutimi deviennent villes jumelles et ouvrent la voie à bien d'autres échanges entre le Poitou-Charentes et le Canada.
Dominique Guillemet expose le contexte de ces jumelages dans *Champlain ou les portes du Nouveau Monde*. Il rappelle que les premières relations de ce type ont été fondées sur l'héritage protestant puisque, dès 1947, La Rochelle et New Rochelle ont créé un comité d'amitié.
Voici la liste des jumelages, dont certains sont aujourd'hui plus ou moins actifs.

CANADA

Québec (Q), Nouveau-Brunswick (NB), Nouvelle-Ecosse (NE)

***Charente* : Angoulême / Chicoutimi (Q) ; La Couronne / La Terrière (Q) ; Jarnac / Donnacona, (1995) ; Rouillac / Lac-à-la-Croix (Q).**
***Charente-Maritime* : Dompierre-sur-Mer / Saint-Antoine s/Richelieu (Q) ; Hiers-Brouage / Champlain (Q) ; Marennes / Caraquet (NB) ; Matha / Saint-Jean-de-Matha (Q, inactif) ; Pons / L'Assomption (Q) ; Ile de Ré / Ile d'Orléans (Q) ; Royan / Annapolis Royal (NE).**
***Deux-Sèvres* : Ardin et Faye-sur-Ardin / Grand-Secret (Q) ; Chauray / Cap-Rouge (Q) ; Parthenay / Edmunston (NB) ; Sainte-Ouenne / Saint-Léonard (Q) ; Syndicat Entre Plaine et Gâtine (canton de Coulonges-sur-l'Autize et Champdeniers Saint-Denis) / Région de Grand Sault et Saint-André (NB).**
***Vienne* : Angliers / Angliers (Q) ; Buxerolles / Saint-Jean-Chrysostome (Q, en sommeil depuis 1997) ; Archigny / Memramcook (NB) ; Châtellerault / Kent-Sud (NB) ; Loudun / Shippagan (NB) ; Lussac-les-Châteaux / L'Epiphanie (Q) ;**

Actu65.pmd 42 28/06/2004, 15:49

Sortir Dugua de l'oubli

Par **Charles Désy** Photo **Franck Gérard**

«*J'ai fait la connaissance de Pierre Dugua de Mons à Royan, sa ville natale*», raconte Jean-Yves Grenon. En effet, l'ancien ambassadeur du Canada en France, qui vit à Québec, se rend chaque année depuis plus de cinquante ans en Charente-Maritime, d'où son épouse est originaire. *«Durant l'été 1994, j'ai remarqué pour la première fois devant l'hôtel de ville le monument érigé à son honneur.»* La curiosité de Jean-Yves Grenon l'amène à pousser plus loin ses recherches.

Il rencontrera de part et d'autre de l'Atlantique des historiens dont Jean Glénisson et Christian Morissoneau, se rendra à l'île Sainte-Croix et à Port Royal où Dugua de Mons a tenté d'établir des colonies françaises en 1604 et 1605. Il lira aussi les ouvrages historiques traitant de la Nouvelle-France ainsi que les écrits de Samuel de Champlain qui accompagnait Dugua de Mons à titre de cartographe. *«Si on ne connaît pas bien Dugua de Mons et son audacieuse entreprise,* dit-il, *c'est qu'il n'a pratiquement laissé aucun écrit, contrairement à Champlain. Aussi, il était protestant, alors que les premiers historiens de la Nouvelle-France étaient catholiques... Ils étaient donc peu enclins à reconnaître ses mérites.»* L'ancien diplomate, pour qui l'histoire est une vocation tardive, s'est donné la mission de sortir Dugua de l'oubli. Il est cofondateur du comité Dugua de Mons à Royan. L'association a d'ailleurs produit un documentaire tourné en France, au Québec et au Nouveau-Brunswick suite à la suggestion de Jean-Yves Grenon. Devenu en quelque sorte un spécialiste du sujet, il a aussi prononcé de nombreuses conférences et rédigé plusieurs articles sur le personnage historique, et ce, autant en France qu'au Québec.

Le «propagandiste» a trouvé des alliés au sein de la Société d'histoire de Québec, dans laquelle il a également fondé un comité Dugua de Mons. Les démarches de sensibilisation auprès de la ville de Québec ont porté leurs fruits : une plaque commémorative a été apposée sur l'église Notre-Dame-des-Victoires en 1999 et le quai n° 22 du port a été rebaptisé en 1996. Les croisiéristes venant de l'étranger à la découverte du Nouveau Monde posent ainsi les pieds sur le quai Dugua-de-Mons en descendant des paquebots.

Prochaine étape : finaliser le projet pour l'érection d'un monument près de celui de Champlain, face au Château Frontenac. *«Il ne faut pas oublier que Dugua de Mons est considéré comme le cofondateur de Québec,* précise Jean-Yves Grenon. *C'est lui qui avait l'autorité politique et qui a fourni l'argent, les bateaux et le personnel pour que Champlain puisse réaliser le "rêve américain" d'Henri IV.»* Il ne faut pas oublier aussi l'humble engagement de Jean-Yves Grenon. ■

Plaque commémorative de la sépulture de Pierre Dugua de Mons, œuvre du sculpteur charentais Jack Bouyer.

Mirebeau et Chouppes / Saint-Raymond (Q) ; Neuville-de-Poitou / Pointe-aux-Trembles (Q) ; Poitiers / Longueil (Q) / Moncton (NB, réseau Sésame) ; Saint-Benoît / Saint-Nicolas-de-Québec (Q) ; Saint-Julien-l'Ars / Pont-Rouge (Q) ; Vouillé / Cap-Santé (Q) ; Vouneuil-sous-Biard / Saint-Romuald (Q)

ETATS-UNIS

Angoulême / Hoffman Estates (Illinois) ; Cognac / Denison (Texas); La Rochelle / New Rochelle (NY) ; Loudun / Thibodaux (Louisiane) ; Poitiers / La Fayette (Louisiane, réseau Sésame)

Actu65.pmd 43 28/06/2004, 15:49

L'historien Dominique Guillemet retrace les grandes étapes des migrations françaises au Nouveau Monde

Entretien **Jean-Luc Terradillos** et **Boris Lutanie** Photo **Claude Pauquet**

L'Amérique française *ou «la mémoire partagée»*

Dominique Guillemet est professeur en histoire moderne à l'Université de Poitiers et membre du Groupe d'études et de recherches historiques du Centre-Ouest atlantique (Gerhico). Il nous livre ici une prégnante réflexion sur la «mémoire partagée» de l'Amérique française. Une histoire qui perdure dans la mémoire, la culture, la langue et dans la commémoration de nos relations mutuelles.

Se profile ainsi une Amérique française, diverse et plurielle, qui ne se limite pas à la chronologie des découvertes, conquêtes et des redditions territoriales. Cette aventure transatlantique est marquée par l'esprit pionnier, la fuite parfois, la déportation, l'exil et le rapatriement. L'étude des flux migratoires et des origines de ces migrants témoigne, elle aussi, de cette vaste odyssée unissant l'ancien et le Nouveau Monde.

L'Actualité. – Qu'est ce que l'Amérique française ?

Dominique Guillemet. – La notion d'Amérique française ne va pas de soi. C'est un concept évolutif dont le sens est encore parfois en débat. Depuis une vingtaine d'années on peut cependant s'accorder sur une définition large, à plusieurs dimensions. Dans sa dimension politique, le terme recouvre d'un côté des territoires historiques, ceux des colonies françaises d'Amérique avant 1763. De l'autre, dans une dimension culturelle plus large, il réunit les différentes parties d'un «archipel francophone» nord-américain, qui englobait en plus à la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle les protestants français des colonies anglaises, mais qui recouvre surtout, depuis 1763, les foyers initiaux et les migrants francophones essaimant à travers tout le territoire américain, en particulier aux XIX^e et XX^e siècles, qu'ils soient Québécois, Acadiens, Louisianais voire Français. L'Amérique française est donc diverse et ne se réduit pas au seul Québec.

Comment et quand s'est-elle constituée ?

On assiste à une mise en place successive de plusieurs territoires. Dans un premier temps, les pêcheurs à la morue sont présents au moins l'été, à partir de 1504, à Terre-Neuve fréquentée par 500 bateaux morutiers au XVI^e siècle. La population de la petite capitale ne dépassera cependant jamais 200 résidents vers 1700. L'île est perdue par la France en 1713, celle-ci ne conservant que des droits de pêche littoraux puis les îlots de Saint-Pierre et Miquelon mis en valeur après 1763.

A partir de 1604 s'effectue la mise en place de l'Acadie, perdue elle aussi en 1713, dont la population est chassée lors du Grand Dérangement de 1755 avant d'y revenir pour partie.

La troisième étape, la plus importante, est la colonisation de la vallée du Saint-Laurent avec la fondation de Québec en 1608 et de Montréal en 1642, détenue jusqu'à la cession aux Anglais lors du traité de Paris en 1763. Un immense appendice appelé le Pays d'en Haut

Dominique Guillemet est coresponsable de l'Institut d'études acadiennes et québécoises de l'Université de Poitiers.
Il a codirigé avec Mickaël Augeron le livre *Champlain ou les portes du Nouveau Monde*, Geste éditions, 2004

Actu65.pmd 44 28/06/2004, 15:49

Vue du port de La Rochelle par Joseph Vernet prise de la petite rive en 1762, copie par E. Pinel, 1866, musée du Nouveau Monde, La Rochelle.

va alors se créer progressivement dans la région des Grands Lacs et de leurs affluents. C'est une zone d'approvisionnement en fourrures au contact des indiens, pour les marchands de Montréal en particulier.

Le quatrième pôle c'est la vaste Louisiane, du pays des Illinois jusqu'au delta, explorée par Cavelier de la Salle dans les années 1670-1680. Peuplée de façon plus intensive dans les années 1720, elle est cédée aux Espagnols en 1763. Revendu dès que récupéré par Bonaparte (1800-1803), le territoire s'est réduit à la province actuelle des Etats-Unis créée en 1812 où s'individualise plus particulièrement l'Acadiana, la partie francophone, et son identité cajun.

A cela il faut rajouter les huguenots français, chassés par Louis XIV, qui sont partis vers les treize colonies anglaises entre 1675 et 1775 et y ont fondé 14 communautés françaises (Charleston, New Rochelle…). Se dessine ainsi une Amérique française à trois ou quatre pôles dans son extension géopolitique la plus grande, avec des flux et des chronologies de peuplements différents.

Quelle a été l'ampleur du peuplement français sur ces nouveaux territoires ?

On estime aujourd'hui que 70 000 à 75 000 personnes sont parties pour la vallée du Saint-Laurent, mais beaucoup sont vite revenues. De 25 000 à 30 000 d'entre elles ont sans doute passé plus d'un hiver. Environ 13 000 à 14 000 personnes se sont véritablement installées entre 1608 et 1760. La «migration fondatrice» établie par mariage entre 1605 et 1765 représente 8 500 à 9 000 immigrants français. Cependant seulement 6 500 «pionniers» ont laissé une descendance connue, soit 5 000 hommes et 1 500 femmes à l'origine de la plus grande partie des sept à huit millions de Québécois d'aujourd'hui. En sus environ 1 600 migrants se sont fixés en Acadie. On sait par ailleurs que sur 6 000 migrants arrivés en Louisiane dans les années 1717-1720, environ 1 800 émigrants ont survécu, rejoints ensuite par des soldats, des Français venus du Québec ou des Antilles, ainsi que des Acadiens, en particulier passés par la France entre 1763 et 1785. Les 3 500 à 4 000 huguenots évoqués auparavant, rejetés par leur patrie, se sont quant à eux progressivement fondus dans la population anglaise de leur nouveau pays.

Au total, on peut estimer la population francophone de l'Amérique continentale à environ 90 000 personnes en 1755, à la veille des années funèbres. La France n'a pas été un grand pays d'émigration comparé au Royaume-Uni mais cela représente néanmoins le socle d'une importante communauté francophone de longue durée, forte aujourd'hui de plusieurs millions de membres, 7 à 20 millions selon les définitions, sans compter une francophonie généalogique de plusieurs dizaines de millions d'Américains.

Actu65.pmd 45 28/06/2004, 15:50

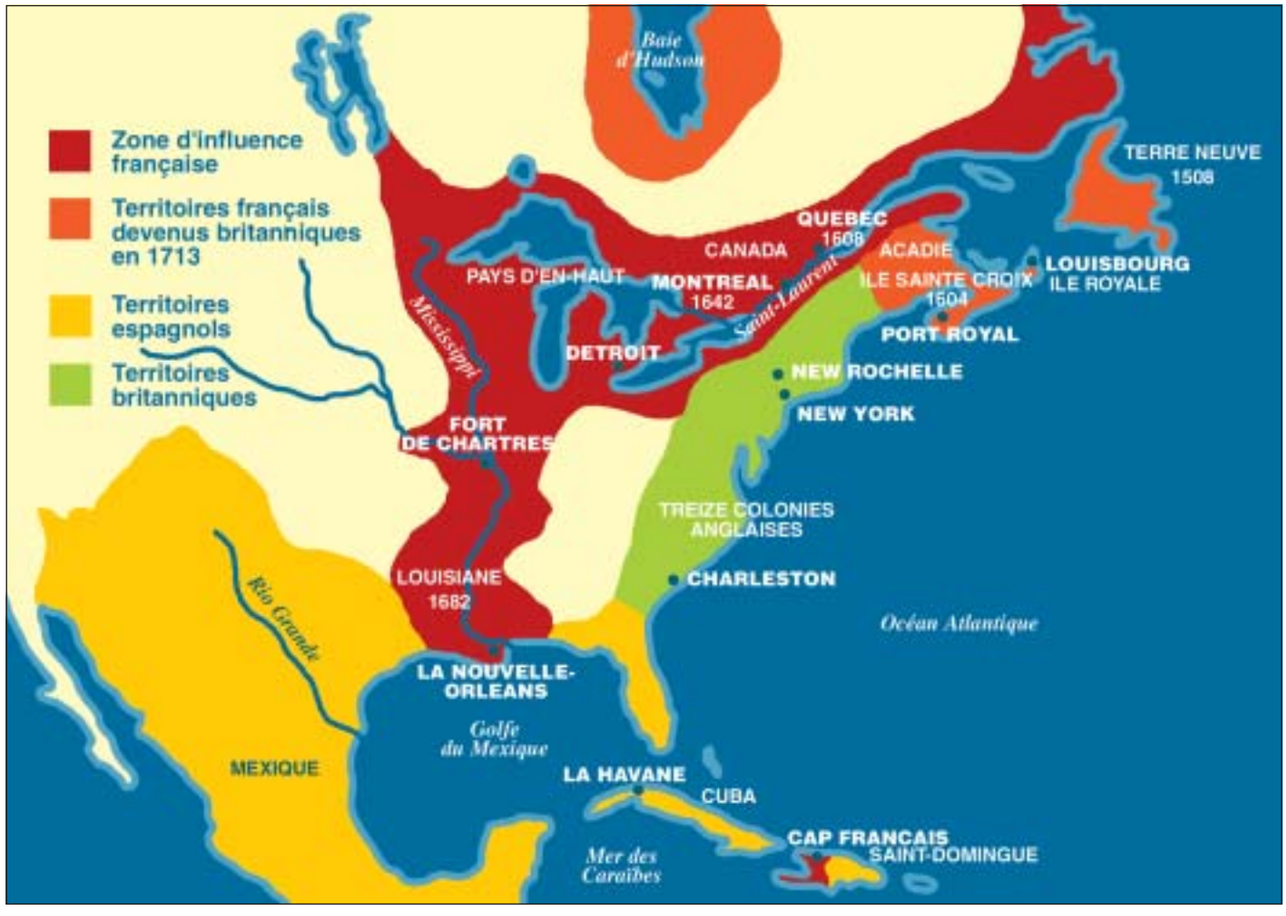

Carte inspirée par celle de Cécile Vidal et Gilles Harvard publiée dans leur livre *Histoire de l'Amérique française*, Flammarion, 2003. Les dates mentionnées sont celles de la première présence attestée ou de la fondation.

Parmi tous ces migrants, combien sont originaires du Centre-Ouest ?

Pour la seule vallée du Saint-Laurent, le Centre-Ouest, entre Loire et Gironde, a fourni un quart des fondateurs (plus de 2 100 origines connues aujourd'hui), devant la Normandie et l'Ile-de-France avec 15 % chacune, soit un taux de migration comparé à sa population cinq fois plus élevé que la moyenne nationale. Mais cela ne fait jamais que 12 à 15 migrants annuels en moyenne pour tout le Centre-Ouest entre les années 1640 et 1760 ! Si l'on inclut les départs vers les autres foyers, il en va en général de même, ce qui fait que la région peut être considérée comme le premier foyer de peuplement de l'Amérique française.

Ces migrants, jeunes célibataires le plus souvent, comprennent peu de membres du clergé, un tout petit nombre de nobles ou d'administrateurs, 10 % à 15 % de marchands, car la région n'appartient pas à la moitié Nord-Est de la France, la plus alphabétisée et la plus riche, au nord d'une ligne Saint-Malo-Genève. Les soldats y sont nombreux et les paysans sous-représentés (1/4 environ). La moitié des départs sont le fait d'artisans et de «manouvriers», issus des villes de la région et en particulier de La Rochelle et de son pays. Plus de 800 migrants partirent comme «engagés», ces jeunes gens, recrutés essentiellement à La Rochelle, allant en Nouvelle-France sous contrat travailler à salaire pour un particulier, en général pour 36 mois, et recevant en retour transport, salaire et subsistance.

Quelles sont vos sources ?

Les sources sont pour l'essentiel les registres paroissiaux «canadiens» qui ont été sauvegardés à Québec, à Montréal et dans l'ensemble des paroisses du Saint-Laurent. A partir des années 1970, les historiens québécois ont informatisé toutes ces informations. C'est un immense programme créé par l'Université de Montréal et nommé PRDH (Programme de recherche de démographie historique). On a donc aujourd'hui à disposition toutes les données nous permettant d'identifier les migrants vers le Saint-Laurent. D'autre sources complémentaires sont également disponibles : les registres des décès de l'hôtel-Dieu de Québec, les archives des notaires, les contrats d'engagement ou commerciaux chez les notaires rochelais, les listes de passagers… En contrepoint les migrants vers les autres foyers nous ont laissé bien moins de traces.

L'histoire de l'Amérique française est également marquée par la déportation et l'exil. De quelle façon s'opère ce retour en France ?

C'est le second volet de l'étude des migrations. En fait, on ne peut pas vraiment parler de retour car ce

Actu65.pmd 46 28/06/2004, 15:50

rapatriement concerne le plus souvent les descendants des migrants qui sont partis un siècle auparavant. Le rapatriement s'effectue en deux phases successives. En 1755, les Anglais s'apprêtent à conquérir le Saint-Laurent et considèrent les Acadiens comme un danger potentiel. Des milliers d'Acadiens sont alors déportés vers les colonies américaines, voire les prisons anglaises, certains restant cachés en Acadie ou gagnant le futur Québec. Cet épisode est plus connu dans l'histoire acadienne sous le nom de Grand Dérangement. Ceux qui ont survécu aux prisons anglaises sont rapatriés en France en 1763, disséminés avec les autres exilés dans les ports français de la Manche. Ils sont environ 3 000 à la fin des années 1760. On essaye alors de les installer dans des territoires agricoles. A Belle-Ile-en-Mer cela réussit pour les 2/3 des 78 familles. En Poitou, à partir de 1773, on tente d'en installer environ 1 400 dans les terres incultes de la région de Châtellerault. C'est un échec. L'installation est mal préparée, trop rapide, et les terres sont ingrates. On ne leur donne pas d'acte de propriété immédiat. Moins de trois ans après, la plupart s'en vont. Vingt-cinq à trente foyers sont restés, 100 à 150 personnes, selon les moments. Ceux qui quittent ces terres partent pour l'essentiel vers Nantes, ville qui devient le grand foyer acadien à partir des années 1776. En 1785, la plus grande partie de ces Acadiens partent s'installer en Louisiane mais les descendants de ceux qui sont restés vont entretenir, surtout à partir des années 1960-1970, la mémoire de cet épisode. Mémoire suffisamment forte pour que nous puissions parler d'*acadiennisation* du département de la Vienne. On y dénombre en effet sur le thème acadien cinq associations généalogiques, quatre musées, trois bulletins... Cette mémoire partagée est également ravivée par les multiples commémorations, les spectacles, les plaques posées, les rassemblements familiaux, les noms de lieux ou de personnes donnés à des rues, les jumelages... Via les associations et les relais institutionnels, ces mémoires locales, familiales et associatives, atomisées, constituent aujourd'hui un authentique système mémoriel. En contrepoint, près de 4 000 personnes, appartenant aux élites coloniales, ont été rapatriées de la vallée du Saint-Laurent, souvent vers Rochefort en un premier temps.

La reddition des territoires marque-t-elle la fin de l'Amérique française ?

Non. Certes, pour l'Etat français, la Nouvelle-France s'arrête en 1763, lorsque les Anglais s'approprient le Saint-Laurent après l'Acadie, la Louisiane étant cédée aux Espagnols. L'Amérique française politique n'existe donc plus à ce moment-là, la France oubliant ensuite peu à peu son ancien empire colonial. Mais il existe toujours une Amérique française, culturelle et linguistique, qui va s'étendre, engendrée par un double phénomène. D'une part, parce que la quasi-totalité des Canadiens, Acadiens et Cadiens-Cajuns sont restés dans une Amérique devenue leur seule véritable patrie. Ensuite parce que des francophones de ces pôles originels ont migré vers les Grands Lacs, vers les Plaines canadiennes ou états-uniennes. Enfin il y a toujours eu des migrants français qui se sont rendus en Amérique du Nord, même si c'est en petits nombres.

Concernant les relations entre la France et cette Amérique française, doit-on parler de mémoires différenciées, ou d'une véritable histoire commune ?

La question de savoir si l'origine française de ces populations a produit des mémoires séparées ou communes est complexe. Les Français, les «Canadiens» puis Québécois, les Acadiens… ne peuvent avoir le même regard sur une histoire coloniale qui a abouti au départ des Français et a laissé les francophones d'Amérique du Nord seuls sous l'occupation anglaise. Ceux-ci, en particulier les nationalistes québécois au XIX^e^ siècle voire au XX^e^ siècle, ont eu à se construire des référents identitaires séparément de la France. Aussi, à rebours d'une histoire qui ne fut que partiellement commune, il vaut sans doute mieux parler de mémoires partagées, voire plurielles, dans la mesure où, si tant est qu'il existe une histoire, des personnages, des faits et des lieux patrimoniaux communs, cela ne signifie pas pour autant que tout le monde en a les mêmes représentations ni y attribue les mêmes valeurs.

La seule représentation de Champlain, affrontant les Iroquois avec ses alliés Algonquins, Hurons et Montagnais. *Les Voyages du Sieur Champlain...* (1613).

La mémoire de Champlain ne serait donc pas la même des deux côtés de l'Atlantique ?

Non, ni quantitativement ni qualitativement. D'abord l'importance même accordée aux événements n'est pas la même. Prenons à titre d'exemple les implantations fondatrices de la Nouvelle-France, réalisées par le Royannais Dugua de Mons et Samuel Champlain

Actu65.pmd 47 28/06/2004, 15:50

Les émigrants, estampe de E. Leguay d'après un dessin de H.-F.-E. Philippoteaux (XIXe), coll. musée du Nouveau Monde.

de Brouage à l'île Sainte-Croix et Port-Royal en 1604-1605, puis à Québec en 1608, commémorées aujourd'hui. Elles appartiennent à la fois à l'histoire de France, à l'histoire francophone américaine, à l'histoire canadienne. Mais alors que ces épisodes, entre autres, font de Champlain au Québec un personnage mythique, lié aux origines même de la Nouvelle-France, partout commémoré, ces mêmes événements vus de France semblent n'être aujourd'hui que des épiphénomènes, tout au moins si l'on s'en tient aux manuels d'une histoire de France qui ne les enseigne plus depuis trente ans. Les étudiants qui déjeunent tous les jours au restaurant Champlain de l'Université de Poitiers ne savent pas qui il est.

Ensuite, les personnages de cette histoire n'ont pas été traités de la même façon dans les histoires et les mémoires nationales québécoise et française. D'un côté Pierre Dugua de Mons est le véritable responsable des expéditions colonisatrices de 1604 et 1608, investi par le Roi comme *«amiral et lieutenant général de toutes les mers…»*. Pourtant, indépendamment des commémorations de 1904 en Acadie au cours desquelles une statue de lui est érigée, ce n'est que tout récemment qu'on a donné à un quai de la basse ville de Québec le nom de Dugua et que son souvenir a été réveillé à Royan et en Saintonge.

C'est en fait Champlain qui subsiste dans la mémoire francophone canadienne, si ce n'est française puisqu'il existe malgré tout des commémorations localisées de Champlain chez nous, à Honfleur comme en 1908 et surtout à Brouage depuis plus d'un siècle. A la fin du XIXe siècle Champlain est mis en avant dans les manuels scolaires et dans la construction de l'identité québécoise. Il y a deux raisons à ce déséquilibre. D'un côté, des raisons qui tiennent aux personnalités mêmes des deux hommes et à leurs expériences américaines. Dugua n'a fait que deux voyages, en 1599 et surtout en 1604, n'a pas participé physiquement à la construction de Québec ni aux premières explorations continentales, et il est mort en France. En contrepoint, Champlain a traversé l'Atlantique vingt-trois fois, découvert et parcouru une bonne partie de la Nouvelle-France en construction, est mort et a été enterré à Québec. N'est pas négligeable non plus le fait que Champlain ait été un bon propagandiste. C'est un excellent marin à l'origine mais surtout un homme cultivé, «géographe du roi» qui a laissé des cartes extrêmement précises, a rédigé de nombreux rapports au roi et publié plusieurs récits illustrés par des gravures qui témoignent de ses contacts avec les Indiens. Il a été de ce fait à la fois le principal acteur sur le terrain et le premier mémorialiste de ces faits.

Ces différences d'image entre les deux hommes ont cependant été accrues aux XIXe et XXe siècles. En effet, la construction identitaire nationale au Québec a été étroitement liée à l'Eglise. Or il se trouve que, face au protestant Dugua, Samuel Champlain, même s'il est peut-être né dans un milieu protestant, a vécu et est mort en catholique.

Pour cette raison, Dugua est laissé de côté dans la mémoire québécoise et canadienne, apparaît très peu dans les manuels, si ce n'est pas du tout, et est totalement inconnu de la plupart des Canadiens. De tels déséquilibres sont donc en partie liés à la réappropriation ultérieure des faits historiques. Si nos livres d'histoire sont donc sélectifs, a fortiori nos mémoires collectives !

Existe-t-il à l'extrême une mémoire historique québécoise spécifique, et donc peut-être absente de celle des Français ?

Oui. Le meilleur exemple des héros de l'histoire francophone canadienne depuis la fin du XIXe siècle est Dollard des Ormeaux (1635-1660), objet de la fête nationale québécoise placée en concurrence le jour de la fête nationale canadienne dédié à la reine Victoria. Il est inconnu en France.

Officier de la garnison de Montréal, Adam Dollard trouva la mort au Long-Sault (près de Carillon, Québec) en mai 1660, avec ses seize compagnons et plusieurs Amérindiens alliés, en combattant une expédition iroquoise menée contre Montréal. Présenté longtemps comme un héros s'étant volontairement sacrifié en se portant au contact des Indiens pour sauver la

Actu65.pmd 48 28/06/2004, 15:50

colonie en péril, il devint le mythe le plus glorieux de l'histoire de la Nouvelle-France. Alors qu'on ne possède pas de portrait de lui, on vit se multiplier les premières représentations de Dollard dans la seconde moitié du XIXe siècle, sous des traits imaginaires et romantiques – en fait ceux du sculpteur –, et il est proposé par les élites cléricales et nationalistes jusqu'au milieu du XXe siècle comme le symbole de la jeunesse canadienne-française et de la nation. Sa présence envahit alors les commérorations : multiplications des bustes, prix dans les écoles, culte avec fête du 24 mai concurrente du Victoria Day…

Le travail actuel d'historiens comme Patrice Groulx a démystifié le personnage, et, s'il reste que la résistance acharnée a bien fait différer l'attaque sur Montréal, Dollard apparaît aujourd'hui comme l'organisateur d'une expédition aux objectifs assez obscurs, ignorant l'imminence de l'attaque iroquoise et tombé par hasard sur l'armée ennemie.

Un héros construit de toute pièce au Québec au XIXe siècle et de ce fait ignoré d'une histoire de France pour laquelle la mémoire de cet empire perdu n'est plus utile et qui, par ailleurs, a connu tant de héros équivalents dans ses manuels d'enseignement républicain élaborés à la même époque.

Avec de telles différences, que reste-t-il alors comme sens aux commémorations ?

Justement ce que cela signifie étymologiquement : partager à nouveau la mémoire, parfois défaillante, si ce n'est d'une histoire commune, à tout le moins d'une origine commune. Confronter nos histoires, comprendre leurs différences et leurs points communs, découvrir qu'en gommant des programmes, et en grande partie à juste titre, le poids excessif et trompeur des «grands hommes» comme Champlain ou Jacques Cartier, on a aussi fait disparaître de l'enseignement de l'histoire et de la culture historique française cette histoire coloniale américaine… Les commémorations et la mise en exergue de Champlain en apparaissent d'abord comme une pédagogie ponctuelle et nécessaire, utilisant les moyens nouveaux de son temps. Parler de Champlain en 2004-2008, c'est une façon de redire qu'il existe des millions de francophones aujourd'hui en Amérique du Nord, ou de descendants de Français, qui ont des attentes envers la France qui vont au-delà de la simple rencontre touristique entre «cousins québécois» et «maudits français». La francophonie est une des meilleures armes que nous ayons pour lutter contre l'uniformisation culturelle du monde mais la France n'y joue pas toujours le rôle qu'elle devrait. ■

Champlain ou les portes du Nouveau Monde

Sur l'histoire des liens privilégiés entre le Poitou-Charentes et l'Amérique du Nord, un ouvrage collectif vient de paraître en juin, chez Geste Editions, *Champlain ou les portes du Nouveau Monde, cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord* (416 p., 50 e). Réalisé sous la direction de Mickaël Augeron du laboratoire Médianes Amériques Pacifique – Espace Nouveaux Mondes (Mapa-ENM) de La Rochelle, et de Dominique Guillemet du Groupe d'études et de recherches historiques du Centre-Ouest (Gerhico) de Poitiers, ce livre, largement illustré d'images et de documents d'époque, réunit les contributions d'une cinquantaine de spécialistes.

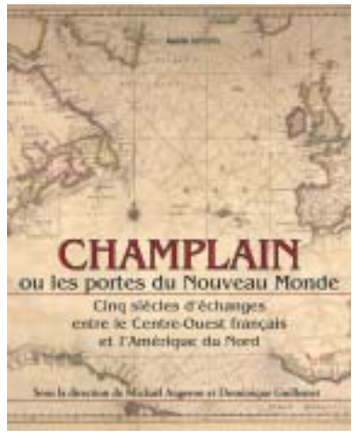

«A l'origine de cet ouvrage, il y a eu un appel d'offres de l'Etat canadien (programme Canada-France 1604-2004) pour la célébration du quatrième centenaire de la présence française en Amérique du Nord, explique Mickaël Augeron. Nos deux laboratoires, spécialisés depuis des années dans la recherche sur l'histoire des Amériques, ont eu la chance de voir leur projet sélectionné.» Le projet a aussi très rapidement reçu le soutien de la Région Poitou-Charentes, qui y a vu un moyen de valoriser la région en termes culturels et économiques, en particulier auprès des Nord-Américains, et de favoriser le développement du tourisme, déjà important, en provenance de ce continent. Ont aussi contribué au projet les Conseils généraux de la Vienne et de la Charente-Maritime, qui célèbrent eux-mêmes actuellement ce quatre-centième anniversaire par de très nombreuses manifestations locales, ainsi que la ville de Poitiers. «La ville de La Rochelle nous a également apporté un précieux concours. Nous avons beaucoup sollicité le musée du Nouveau Monde et la médiathèque Michel-Crépeau, et trouvé dans les archives municipales une mine de documents et d'images.» ***M. T.***

Actu65.pmd 49 28/06/2004, 15:51

Entretien **Boris Lutanie** Photos **Franck Gérard**

Lieux de mémoire *de la Nouvelle-France*

Lancé en 2002, l'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France en Poitou-Charentes doit s'achever en janvier 2005. Trois années de dépouillement des sources, d'investigation de terrain, de validation et de mise en ligne des données valorisent et ravivent les affinités historiques et humaines de ces deux mondes.

Le Poitou-Charentes a été choisi comme «terrain d'expérience pilote» et «observatoire privilégié» de cette histoire commune.

Chargées d'étude de ce vaste projet d'inventaire, Elsa Guerry (doctorante en histoire moderne) et Aline Carpentier (historienne de l'art) ont parcouru et recensé une multiplicité de lieux reconnus ou oubliés. La découverte de ces nouveaux sites offre un éclairage singulier sur l'importance géosymbolique et mémorielle de lieux susceptibles d'être réinvestis et réappropriés par la mémoire collective.

L'église de Jauldes.

L'Actualité. – Comment est né ce projet d'inventaire ?

Elsa Guerry & Aline Carpentier. – C'est à l'origine une idée de la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs. Il s'agissait de lancer un inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France en France, dans la perspective du 400e anniversaire de la fondation de cette colonie française d'Amérique du Nord, afin de retrouver les liens qui unissent nos deux territoires. Le ministère de la Culture et des Communications du Québec et le ministère de la Culture et de la Communication français ont décidé de soutenir ce projet. En France, la région Poitou-Charentes a été choisie comme région pilote. Le projet s'est progressivement dessiné au cours de plusieurs missions au Québec et en France, et plus précisément lors d'une mission en 2001 de Georges Coste, conservateur du patrimoine à la Direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes, et de Dominique Guillemet, professeur d'histoire à l'Université de Poitiers. Plusieurs missions se sont dès lors succédé, et c'est ainsi que le projet a pu aboutir, réunissant neuf partenaires en Poitou-Charentes (le ministère de la Culture et de la Communication, la Direction régionale des affaires culturelles, le Conseil régional de Poitou-Charentes, les quatre départements de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne, les Universités de Poitiers et de La Rochelle ainsi que le Centre international de la mer de Rochefort, opérateur du projet) et deux au Québec (le ministère de la Culture et des Communications du Québec et l'Université Laval à Québec).

Un des défis de cette entreprise est de considérer comme objet d'étude la mémoire ou les lieux de mémoire et d'y appliquer une démarche d'inventaire,

Actu65.pmd 50 28/06/2004, 15:51

telle que la pratiquent les services régionaux de l'Inventaire au sein des DRAC depuis quarante ans. La mission au Québec de 2001 consistait donc à définir la notion de lieu de mémoire.

On aborde ici la notion de lieu de mémoire, quelle définition peut-on en donner ?

En France, cette notion est fortement marquée par les études de Pierre Nora. Nous nous sommes clairement détachés de cette définition de lieu historiquement identifié et reconnu par la collectivité en tant que symbole mémoriel. Notre recherche est plus large, elle s'attache à tous les lieux du Poitou-Charentes ayant un rapport historique avec la Nouvelle-France : les lieux de baptême des migrants (une église, les fonts baptismaux), les lieux de transit (départ ou retour), les lieux de production, mais aussi les plaques de rues qui commémorent cette histoire, ainsi que toutes les plaques commémoratives déposées par des associations honorant leurs ancêtres. Notre travail d'investigation consiste aussi bien à recenser les lieux de mémoire officiellement reconnus que des lieux de

JAULDES **Cette maison, située à Jauldes au lieu-dit de Magnac (Charente), est très certainement la maison natale du père jésuite Jean-Baptiste de La Brosse, missionnaire chez les Amérindiens de Nouvelle-France. Devenu une légende au Canada, il laisse de nombreux dictionnaires en langues amérindiennes.**
Une plaque commémorative a été posée en mars 2004 dans l'église de Jauldes par l'association Haute Vallée Charente. Elle reprend le modèle de la plaque posée dans la chapelle de Tadoussac au Québec, lieu d'inhumation du jésuite.

Sur le Net :
www.poitou-charentes.culture.gouv.fr/memoire
www.memoirenf.cieq.ulaval.ca/

Actu65.pmd 51 28/06/2004, 15:51

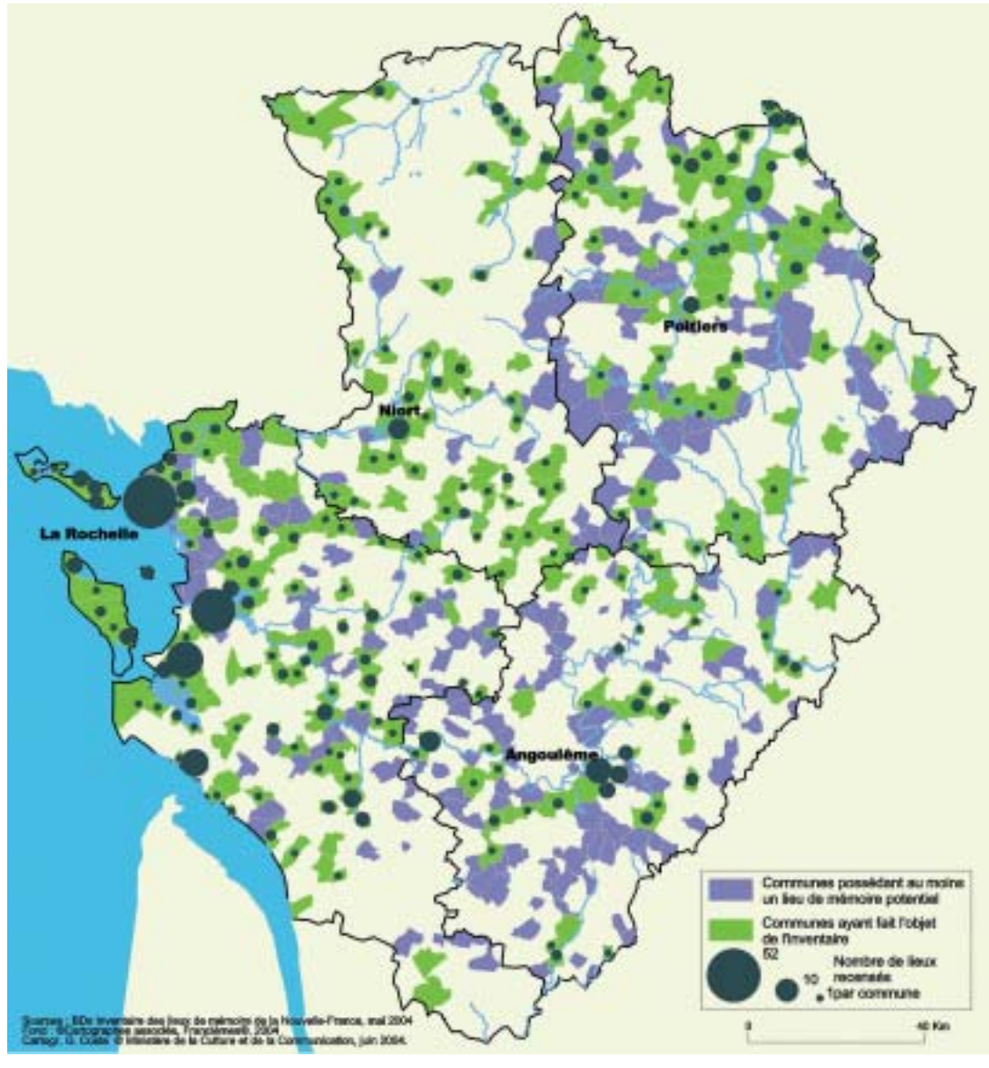

Carte de l'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France, état d'avancement en mai 2004. Aline Carpentier (à gauche) et Elsa Guerry.

mémoire non encore connus et non investis. On peut dire que nous nous attachons à retrouver les lieux de la mémoire de cette histoire partagée entre le Poitou-Charentes et l'ancienne Nouvelle-France (Canada, Acadie, Louisiane).

Quel est l'état actuel de vos travaux ?

A ce jour, la phase d'enquête de terrain est quasiment achevée – des vérifications sont nécessaires sur quelques communes. Plus de cinq cent cinquante lieux sont d'ores et déjà répertoriés dans la région et intégrés dans une base de données. Deux cents notices sont par ailleurs validées, et sont en accès libre sur Internet. Chaque notice comporte une dénomination, une localisation, une ou des illustration(s), un historique du lieu, et des renvois bibliographiques et documentaires. Fin juillet 2004, l'ensemble des notices devrait être consultable. Parallèlement, une équipe québécoise procède au même type d'inventaire, circonscrit sur la province de Québec. Ils ont saisi presque neuf cents notices. Cette disparité s'explique par la différence d'échelle entre les territoires et le plus grand nombre de lieux de mémoire au Québec.

Nous entrons actuellement dans une phase de classement des notices en fonction de thématiques prédéfinies. Cette classification permettra, d'une part, de créer des liens entre des lieux au sein de la région Poitou-Charentes et surtout avec des lieux outre-Atlantique. Elle permettra, d'autre part, d'élaborer la navigation cartographique en ligne qui rendra visible les lieux et les réseaux. Ce travail d'inventaire devrait renforcer les liens avec le Québec par la mise en valeur, tant au niveau patrimonial que touristique, de nouveaux lieux de mémoire.

Actu65.pmd 52 28/06/2004, 15:52

Quelles étapes et quelles démarches méthodologiques avez-vous suivi ?

Pour l'aspect méthodologique, nous sommes accompagnés par le service régional de l'Inventaire de Poitou-Charentes. Nous avons abordé notre inventaire comme un inventaire classique mais adapté à notre objet d'étude. Dans un premier temps, la recherche documentaire consistait à centraliser et recouper les sources disponibles, les bases de données généalogiques accessibles sur Internet, celles des engagés disponibles aux archives départementales de Charente-Maritime, les répertoires de notaires et autres répertoires consultables dans les quatre fonds d'archives départementaux, les informations issues des ouvrages historiques traitant de la migration et des échanges avec la Nouvelle-France, les archives du service historique de la Marine de Rochefort, les fonds et les bulletins associatifs, certaines séries des archives nationales et parfois en complément les archives ou les fonds des bibliothèques municipales. Le traitement des informations rassemblées nous a permis d'établir un premier lot de communes po-

LA FERME DE CHEY **C'est dans cette ferme des Deux-Sèvres, près de Niort, que travaillait Jean Gobeil, métayer de l'abbaye de Saint-Liguaire. Il part, accompagné de sa femme et de ses filles, s'installer en Nouvelle-France.**

COULGENS **L'église et les fonts baptismaux de Coulgens (Charente) sont liés à l'histoire de la famille Ringuet : Pierre, militaire, quitte Rochefort en 1717 pour le Nouveau Monde. Il avait épousé dans l'église de Coulgens Catherine Buisson qui le rejoindra en Nouvelle-France avec son fils Jean, baptisé à Coulgens.**

Actu65.pmd 53 28/06/2004, 15:52

SAINT-MÊME-LES-CARRIÈRES **Les pierres de Saint-Même (Charente) ont été exportées dès le XVIIIe siècle vers la Nouvelle-France. Dans les archives de la Marine à Rochefort, des documents attestent qu'en 1725 et 1728 des pierres de taille ont été envoyées à Louisbourg, dans l'Ile Royale. Elles étaient embarquées sur les gabarres jusqu'à Rochefort avant d'être expédiées vers les colonies.**

tentiellement concernées par la thématique Nouvelle-France dans la région et de dégager certains premiers lieux. Une première carte des lieux potentiels s'est esquissée. S'ensuit alors une deuxième phase d'enquête de terrain confirmant ou infirmant cette première identification des lieux en confrontant les sources aux traces lisibles dans le patrimoine (architecture, vestiges, plaques). Cette confrontation entre les sources et le terrain permet l'ouverture de notices de lieux à étudier.

L'inventaire s'achève en janvier 2005, quels seront les résultats et les prolongements d'un tel projet ?

Un site Internet existe déjà avec un portail commun à l'équipe française et l'équipe québécoise. Une extension du projet est en cours avec trois autres provinces canadiennes (Ontario, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve) et probablement aux Etats-Unis avec la Louisiane. A terme, la base de données sera couplée avec un système d'information géographique permettant une navigation cartographique en ligne. Il s'agit là d'un premier niveau de mise en valeur de ce patrimoine. Par la suite, une exposition et des publications devraient également voir le jour. Mais on pourrait aussi imaginer des circuits ou d'autres produits pour mettre en avant et faire connaître à un plus grand nombre ces lieux – c'est à chaque partenaire de ce projet d'envisager les développements possibles à partir de cet inventaire. A plus long terme, ce sera aux collectivités, aux associations locales et aux publics de s'approprier ces lieux et de les valoriser ou non.

Actu65.pmd 54 28/06/2004, 15:52

SAINT-EANNE **L'église de Saint-Eanne (Deux-Sèvres) est le lieu de baptême de Philippe Gaultier, sieur de Comporté, militaire, né en 1641. Il s'engage dans le régiment de Carignan-Salières envoyé en Nouvelle-France en 1665. Une cour de justice du Poitou le condamne à la peine capitale par contumace pour la mort de deux hommes à La Mothe-Saint-Héray à la suite d'une rixe à laquelle il a pris part pour venger une insulte faite à son régiment. Ce n'est que quinze ans après son arrivée dans la colonie que l'on découvre la condamnation dont il avait été l'objet. Après avoir quitté l'armée, Gaultier de Comporté joua un rôle assez important dans l'administration de la colonie. Grâce à l'intercession des autorités civiles et religieuses, le roi lui accorde, en juin 1680, des lettres de rémission.**

LA ROCHELLE **Façade sur cour intérieure de l'hôtel Giraudeau qui, au XVIIIe siècle, a appartenu à la famille Garesché, négociant rochelais.**

Actu65.pmd 55 28/06/2004, 15:53

Quels sont les lieux de mémoire qui vous ont particulièrement marquées ?

Aline Carpentier. – Une précision, nous nous sommes réparti le territoire régional en deux : j'ai travaillé sur les départements de la Charente et de la Charente-Maritime. Le choix est difficile car les lieux de mémoire peuvent être marquants pour plusieurs raisons, pour ma part, je pourrais citer les carrières de Saint-Même en Charente qui dès le XVIIIe siècle exportaient des pierres vers Louisbourg. Jauldes et les commémorations liées au père de La Brosse m'ont particulièrement marquée, puisque nous avons assisté à «la naissance» d'un lieu de mémoire lors du dévoilement de la plaque dédiée à ce prêtre missionnaire des missions amérindiennes en mars dernier. C'était enrichissant de voir quelle forme prenait cette commémoration, pourquoi et qui en était à l'origine.

En dernier lieu, je dirais les lieux liés à la famille de marchands Garesché : de leur maison familiale à Nieulle-sur-Seudre et le port de Chatressac à leur hôtel particulier de la rue Réaumur, à La Rochelle, en raison du cheminement qui a été nécessaire à leur découverte.

Elsa Guerry. – Du côté des départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, plusieurs commémorations (plaques, messes, etc.) ont eu lieu ces dernières années. Ce travail montre l'investissement des associations françaises ou québécoises à vouloir garder ce lien avec le Canada et qu'outre les liens institutionnels, des liens amicaux se créent.

Dans la Vienne, j'ai noté un phénomène intéressant sur la typologie des lieux de mémoire, ils se définissent comme des lieux de retour. En effet, après la perte du Canada en 1763, plusieurs anciens administrateurs, tel le munitionnaire Joseph Cadet, sont venus s'installer dans la région en devenant propriétaires de plusieurs fermes et châteaux. Le croisement des sources m'a permis de confirmer l'idée que des marchandises (farines, bas de laine, gants, etc.) provenant d'un large arrière-pays niortais fournissaient les navires de la Royale à Rochefort, notamment à destination de la Nouvelle-France : la Sèvre niortaise, axe commercial essentiel, est devenu lieu de mémoire. Bien d'autres exemples pourraient illustrer les découvertes faites par l'inventaire dans la région, en lien avec la Nouvelle-France. ■

Actu65.pmd 56 28/06/2004, 15:53

LA LIGNE ACADIENNE **dans la Vienne, ainsi que le musée des Huit-Maisons, la plaque commémorative de la ferme acadienne, l'église de Cénan, l'abbaye de l'Etoile, ces sites sont liés à l'histoire du Grand Dérangement et à l'arrivée d'Acadiens dans la région.**
Pérusse Des Cars, seigneur de la région de Châtellerault, va installer sur ses terres 362 familles arrivées entre octobre 1773 et juillet 1774. Leur installation est difficile, les fermes construites pour eux ne sont pas prêtes à leur arrivée. Certains seront hébergés dans l'abbaye de l'Etoile, d'autres dans l'église de Cenan. A terme, 57 maisons sont bâties sur les communes d'Archigny, La Puye et Saint-Pierre-de-Maillé.

Archives Canada France

Toutes les archives de la Nouvelle-France sont en cours de numérisation et mises en ligne sur le site www.archivescanadafrance.org
Ce portail commun des archives du Canada et des archives de France permet de consulter en ligne 700 000 images et documents en haute définition. D'ici 2005, ce chiffre sera porté à 2 millions. Les Canadiens ont beaucoup d'avance en ce domaine. Cela représente un travail colossal en amont sur des séries entières d'archives puisque chaque pièce est inventoriée et décrite, ce qui permet une recherche très précise – et très utile aux historiens. Des outils de navigation et de recherche très puissants ont été mis au point par une société bordelaise afin de pouvoir traiter un si grand volume d'information avec un tel degré de finesse.
L'accès est libre et gratuit pour une utilisation non commerciale. En outre, la numérisation est aussi un moyen de conserver et préserver les archives.
Le site présente également une exposition virtuelle sur la Nouvelle-France, avec une sélection de 350 documents (2 500 images) illustrant douze thèmes : Partir, voyager, découvrir, rencontrer, s'établir, fonder, vivre, administrer, commercer, prier, combattre, se maintenir.

Actu65.pmd 57 28/06/2004, 15:53

Si l'Amérique du Nord est devenue depuis cinq siècles le partenaire privilégié du commerce régional, c'est avant tout grâce au sel de Brouage, qui a ouvert à la région très précocement les portes du Nouveau Monde, et aux vins et eaux-de-vie charentais, qui lui ont permis de s'y maintenir durablement

Par **Mireille Tabare** Photo **Abdelkrim Kallouche**

Des liens économiques *cinq fois centenaires*

«*A l'orée du XVIIe siècle, à l'époque de Champlain et des premières expéditions réussies de colonisation en Nouvelle-France, l'activité commerciale entre l'actuelle région Poitou-Charentes et l'Amérique du Nord connaît depuis déjà un siècle un développement notable. La Rochelle s'impose comme le port privilégié de ces échanges et comme l'une des principales cités marchandes du littoral atlantique français*», explique Mickaël Augeron, maître de conférences en histoire moderne et contemporaine à l'Université de La Rochelle.

Le premier mouvement régional d'expansion économique vers le Nouveau Monde prend effet au début du XVIe siècle. Dès cette époque, des marins français traversent régulièrement l'Atlantique pour pêcher la morue sur les bancs de Terre-Neuve. Nombre de navires – normands, bretons, basques et même anglais – viennent s'avitailler à La Rochelle avant d'entreprendre la traversée, en vin, lard et biscuits, et surtout en sel (pour la conservation du poisson). Rapidement, des négociants rochelais se lancent eux-mêmes dans le financement puis, dès 1530, dans l'armement d'expéditions de pêche vers Terre-Neuve. Dans la deuxième moitié du XVIe siècle, la demande en poisson ne cesse de croître. La morue sous toutes ses formes – morue séchée, salée, huile de morue – est abondamment réexportée par les négociants rochelais tant vers la France que vers l'étranger. *«La présence du gisement de sel de Brouage représente, en termes géostratégiques, un atout économique incontestable et explique en grande partie l'essor et la fortune du port de La Rochelle, et son implication précoce dans l'activité de pêche à la morue»*, souligne Mickaël Augeron. Une pêche qui ne peut être dissociée d'une autre activité, très anciennement pratiquée par les marins rochelais, dotée de réseaux et de puissants appuis, la piraterie – *«Il n'était pas rare que les pêcheurs de morue se transforment en pirates, si l'occasion se présentait !»* A la piraterie, s'ajoutent des opérations de contrebande avec les colonies ibériques et de troc avec les indigènes – troc de peaux en Amérique du Nord, de bois au Brésil.

Le troc de peaux et de fourrures avec les Amérindiens va connaître, parallèlement à l'essor de la pêche, un développement considérable au point de devenir une activité économique autonome, organisée à grande

Adelkrim Kallouche

Mickaël Augeron a codirigé avec Dominique Guillemet le livre *Champlain ou les portes du Nouveau Monde*, Geste éditions, 2004

Actu65.pmd 58 28/06/2004, 15:54

Trappeur et indiens devant leur camp, estampe de Jean-Adolf Bocquin, XIXe siècle, coll. musée du Nouveau Monde.

échelle, et très lucrative. Il semble que ces pratiques de troc aient pris de l'ampleur avec la multiplication des établissements temporaires de pêche sur les côtes du Nouveau Monde, pour le séchage de la morue. Même si les sources d'archives régionales sont assez pauvres sur le sujet, on sait que, dès 1560, des milliers de peaux «troquées» avec les indigènes par les navires de pêche rochelais transitaient chaque année par le port de La Rochelle, pour être ensuite soit réexportées, vers l'Europe du Nord notamment, soit directement traitées et transformées dans la région, en particulier par les chamoiseries niortaises. Dans les années 1580-1600, les arrivées de peaux et fourrures sont en constante augmentation, du fait, entre autres, de la hausse spectaculaire de la demande française et européenne, due à la vogue des chapeaux en feutre de castor.

«La Rochelle et la région ont su saisir très tôt l'opportunité commerciale d'une implantation durable en Amérique du Nord, explique Mickaël Augeron. *Le port de La Rochelle bénéficie, dans cette entreprise, de nombreux atouts. Outre sa position avantageuse sur le littoral français, sa capacité à accueillir de très gros navires (qui mouillent en rade de la ville), son potentiel d'armement, sa fonction centrale d'avitaillement pour les expéditions outre-Atlantique, la ville abrite surtout une société dynamique et diversifiée en terme d'activités navales et commerciales. On y trouve quantité de marins expérimentés, familiarisés avec les routes maritimes transatlantiques et les littoraux américains. C'est surtout une ville réputée pour ses puissantes capacités d'investissement, dotée d'une bourgeoisie riche et entreprenante et de réseaux commerciaux bien structurés, en lien avec l'arrière-pays, les grandes villes françaises, et toute l'Europe.»* Après plusieurs tentatives avortées d'implantation en Nouvelle-France au XVIe siècle, le projet colonisateur prend forme au XVIIe siècle, et se renforce sous l'impulsion de Richelieu. Progressivement les Français s'installent en Acadie, au Canada, puis en Louisiane. Dès la création du Canada, La Rochelle connaît une période d'expansion économique durable, grâce en particulier au quasi-monopole de fait qu'elle exerce sur le commerce avec la Nouvelle-France. Les peaux et fourrures constituent toujours le principal produit d'importation et le plus rentable. Les Rochelais importent également du Canada des huiles de poisson – utilisées notamment pour le tannage des peaux – et du poisson séché. Ils continuent à armer des navires pour la pêche hauturière. Au niveau des exportations, La Rochelle approvisionne les colonies en produits de consommation (principalement du sel, du vin et des eaux-de-vie), en armes, en outils et objets divers. *«Il est difficile d'affirmer que tous ces produits provenaient du Poitou-Charentes,* commente Mickaël Augeron. *Ce qui est sûr, c'est qu'au XVIIe siècle, la région se mobi-*

Actu65.pmd 59 28/06/2004, 15:54

lise déjà en termes productifs pour approvisionner les colonies – il semble par exemple que La Chapelle-des-Pots, près de Saintes, exporte déjà vers la Nouvelle-France au XVII^e siècle – mais nous manquons de documents et d'études précises sur ce sujet. On sait en tous cas qu'au XVIII^e siècle, le commerce avec le Canada et la Louisiane a représenté un débouché majeur pour les productions locales et une source d'enrichissement pour la région, avec toujours comme "produits-phares" le sel, le vin et les eaux-de-vie, mais aussi les farines du Poitou.»

On assiste toutefois durant cette période à une évolution des activités économiques régionales en Amérique du Nord. L'activité de pêche à Terre-Neuve décline au profit du commerce de pelleteries en provenance du Canada, et du commerce triangulaire avec Saint-Domingue.

Jean-Yves Hugoniot – Musées de Saintes

Cruche à décor peint XVI^e siècle, atelier de La Chapelle-des-Pots, coll. musées de la ville de Saintes

La cession de la Louisiane à l'Espagne en 1762, puis la perte définitive du Canada en 1763, entraînent une crise profonde dans l'économie régionale, qui perd ainsi ses principaux débouchés commerciaux, mais surtout ses principales sources d'approvisionnement en peaux. Même si des pelleteries continuent à arriver à La Rochelle de la Louisiane, pendant une certaine période, et de l'Angleterre, qui prend alors la haute main sur ce trafic, la nouvelle donne géopolitique contraint la ville de La Rochelle et l'arrière-pays à réorienter leurs activités et à trouver de nouvelles sources d'approvisionnement et de débouchés.

Avec l'indépendance des Etats-Unis, un nouveau marché s'ouvre, aux potentialités immenses. Une opportunité que saisissent les négociants picto-charentais dès les années 1780 pour sortir de la crise provoquée par la perte du Canada, et principalement pour s'assurer une nouvelle source d'approvisionnement en peaux et fourrures. Les pelleteries américaines sont en effet bon marché et de bonne qualité, et les Américains, après leur rupture avec l'Angleterre, sont eux-mêmes à la recherche de nouveaux débouchés. Le marché américain semble également porteur pour les productions régionales, en particulier pour les eaux-de-vie. Rapidement, les commerçants rochelais cherchent à obtenir le monopole de la traite des peaux sur le territoire américain. D'autres produits intéressent également la région, comme l'huile de poisson, le tabac, le riz ou l'indigo.

La Révolution française, les guerres impériales, le blocus imposé par la flotte britannique et la perte de Saint-Domingue provoquent un déclin brutal des activités commerciales régionales. A partir des années 1810, on assiste à une reprise progressive des échanges transatlantiques, surtout les eaux-de-vie régionales. *«Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les Etats-Unis vont représenter un débouché privilégié pour les eaux-de-vie charentaises, en particulier pour le cognac, très prisé des Américains. Une part importante est également exportée, via Londres, vers le Canada. Cet atout économique constitue aussi une faiblesse : la région est devenue mono-exportatrice, et donc en grande partie tributaire du marché américain des eaux-de-vie. Par ailleurs, La Rochelle subit la concurrence de plus en plus vive de Bordeaux, et la montée en puissance, jusque dans la première moitié du XX^e siècle, du port fluvial de Tonnay-Charente, qui bénéficie de liens étroits avec les négociants du Cognaçais. Cette fragilité requiert sur le plan du développement régional de la part des négociants picto-charentais de mettre en œuvre une stratégie de diversification des échanges avec l'Amérique du Nord, en ciblant de nouveaux produits d'exportation et en élargissant les débouchés.»*

Il faudra attendre 1890 et la construction d'un nouveau port en eaux profondes à La Pallice pour voir commencer à se concrétiser ces efforts de diversification.

Entre 1919 et 1937, le commerce avec les Amériques représente 30 % du trafic international du port de La Pallice. Les marchandises sont désormais transportées par des paquebots assurant des liaisons plus ou moins régulières. Sont importés des Etats-Unis et du Canada principalement du charbon, des céréales, de la viande de bœuf, du minerai de zinc et du brai. En retour, la région continue d'exporter essentiellement des vins et eaux-de-vie. L'activité de pêche hauturière subsiste, même si elle ne représente plus qu'un secteur marginal. Après un arrêt brutal des échanges transatlantiques pendant la durée de la Seconde Guerre mondiale, l'activité économique reprend de plus belle entre le Poitou-Charentes et l'Amérique du Nord sous l'impulsion

Actu65.pmd 60 28/06/2004, 15:55

du plan Marshall et de la mise en place de l'OTAN, avec l'importation, dans un premier temps, de céréales et de houille – matériau stratégique pour la reconstruction – (en 1952, la zone Dollar représente près de 44 % des importations rochelaises en provenance de l'étranger), puis de produits pétroliers. A ce commerce, il faut ajouter le trafic important lié à l'approvisionnement des bases militaires américaines en Europe. Cette activité, qui a pris fin en 1966 avec le retrait de la France de l'OTAN, a contribué au développement des entreprises régionales et à la modernisation des infrastructures portuaires, ferroviaires et routières.

VERS LA MONDIALISATION

Dans les années 1970, avec le développement des échanges commerciaux régionaux vers l'Afrique, le Proche-Orient et l'Asie, le niveau du trafic avec l'Amérique du Nord diminue. On continue d'importer des produits pétroliers et des engrais en provenance des Etats-Unis, et du bois canadien. On importe également des équipements automobiles, de la pâte à papier, du papier, des cartons, des composants électroniques. Mais la valeur de ces échanges reste faible. En 2002, on évalue à 4,2 % la part des importations régionales en provenance des Etats-Unis. Quant à la part en provenance du Canada, elle est encore plus réduite.

Le secteur des exportations est plus florissant. *«Il a fallu attendre les années 1970 pour assister à une véritable diversification en terme d'offre de produits régionaux, et au développement de nouvelles activités économiques,* souligne Mickaël Augeron *Le Poitou-Charentes est ainsi devenu exportateur vers l'Amérique du Nord de moteurs (Leroy-Somer), de bateaux de plaisance (Dufour, Fountaine-Pajot), de matériel électrique et agricole. Les boissons et eaux-de-vie arrivent toujours en tête des produits exportés vers cette partie du monde. Les relations commerciales avec l'Amérique du Nord sont appelées à se développer. Il existe en Poitou-Charentes un fort potentiel de PME extrêmement dynamiques, qui ont su s'adapter rapidement à la nouvelle conjoncture internationale et profiter de la mondialisation en terme d'ouverture de marchés.»*

Au cours des dix dernières années, les échanges commerciaux avec les Etats-Unis ont pratiquement doublé. A l'orée du *xxi^e siècle*, ce pays est devenu le principal client du Poitou-Charentes (17 % du montant des exportations régionales). De même, la stratégie commerciale régionale – faire du Québec un partenaire privilégié et s'en servir comme d'une ouverture sur le marché américain – a déjà porté ses fruits. Les exportations vers ce pays, même si elles demeurent de faible importance, ont progressé régulièrement depuis deux ans, grâce en particulier au pineau des Charentes, un produit fort apprécié de nos cousins québécois. ■

Grey Goose, la vodka américaine de Cognac

La coqueluche des bars branchés américains est une vodka fabriquée à Cognac. Tout a commencé en 1997, quand Sidney Frank Importing, une entreprise familiale d'importation de spiritueux basée à New Rochelle, non loin de New York, a demandé à la maison de cognac H. Mounier, dont elle distribue le pineau Reynac outre-Atlantique, de lui élaborer une vodka haut de gamme. «Le cognac est un des alcools les plus élaborés qui soient, et c'est notre savoir-faire de distillateurs qui les intéressait, explique Francis Barat, président du directoire de H. Mounier, émanation de la coopérative Unicoop. Après de nombreux essais, nous avons mis au point une vodka au style caractéristique.» Baptisée Grey Goose, la vodka made in Cognac, dont seul un discret drapeau français rappelle l'origine, est un succès fulgurant. Avec 1,5 million de caisses de 12 bouteilles vendues en 2003, elle figure au troisième rang des vodkas d'importation aux Etats-Unis, après la finlandaise Absolut et la russe Stolichnaya, qu'elle est d'ailleurs en voie de rattraper, et ses ventes progressent de 15 % à 20 % par an. Pour répondre à la demande, Sydney Franck a investi 10 millions de dollars dans une nouvelle unité de production et d'embouteillage de 5 000 m² à Gensac-la-Pallue, qui est entrée en service en septembre 2003. La Grey Goose, qui est aujourd'hui déclinée en versions parfumées au citron, à l'orange et à la vanille, après les USA, est partie à la conquête du monde. Et elle en aura désormais les moyens, après le rachat, annoncé fin juin, de la marque par le géant mondial des spiritueux, Bacardi, qui serait de l'ordre de 2 milliards de dollars. Grâce à Grey Goose, Bacardi prend place sur le marché stratégique de la vodka avec l'ambition de faire de la vodka charentaise une marque mondiale, comme peuvent l'être Hennessy ou Absolut. Toujours ciblée haut de gamme, Grey Goose vise le marché des boutiques de luxe, des grands hôtels et des bars chics du monde entier. Depuis quelque temps, on peut aussi la trouver en France, où son prix est conforme à ses ambitions, de l'ordre de 35 euros la bouteille. Pour H. Mounier qui, outre le pineau Reynac, produit aussi le cognac Prince de Polignac et contrôle la maison de négoce bordelaise Calvet, la vodka représente aujourd'hui la moitié du chiffre d'affaires, et fait travailler une trentaine des cent salariés de l'entreprise.

Jean Roquecave

Actu65.pmd 61 28/06/2004, 15:55

Cadiens de Lousiane
Le culturel prime sur l'économique

Entretien **Jean-Luc Terradillos**

Philippe Gustin a quitté sa Belgique natale pour s'installer en Louisiane il y a une trentaine d'années. Il manage le Centre international de Lafayette, division du service économique de la municipalité et du district de la ville. De ce fait, il participe au réseau Sesame, depuis sa création en 1992, qui réunit actuellement 14 villes intermédiaires de différents pays. Objectif : développer des relations de type institutionnel, économique, culturel et touristique. Un forum international des affaires est organisé chaque année dans une ville différente, parmi lesquelles Poitiers, Longueuil au Québec et Moncton au Nouveau-Brunswick.

L'Actualité. – Le sentiment d'appartenance acadienne a-t-il quelque poids quand on fait des affaires ?

Philippe Gustin. – Peu. Le Cadien est avant tout américain en affaires et en politique, et Cadien dans ses loisirs, en famille et parmi les amis. Certains restaurants jouent à fond la carte acadienne, avec des menus bilingues, des orchestres traditionnels tous les soirs et des drapeaux acadiens sur les murs, mais ce sont surtout les touristes qui affluent. Je précise que, depuis quelques années, nous préférons utiliser le mot *cadien* plutôt que *cajun*, mot bâtard que les Français mettent à toutes les sauces.

De manière générale, nos entreprises, de par le tissu économique et la situation géographique de la Louisiane, sont davantage tournées vers le Mexique et l'Amérique du Sud que vers le Québec et l'Europe. Les entreprises de pays francophones y sont peu nombreuses.

Le patrimoine culturel de la Louisiane du Sud intervient malheureusement fort peu dans les stratégies économiques et commerciales des patrons d'entreprises (y compris des entreprises françaises !).

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick semblent assez distants vis-à-vis de leurs cousins de Louisiane, «trop américanisés», «peu francophones», voire «Acadiens du dimanche» : comment est-ce perçu ?

Il est vrai que la classe militante de l'Acadie du Nord, comme on dit ici, a parfois exprimé son désarroi devant le manque de militantisme de la grande majorité des Cadiens de Louisiane. Cependant, dans leur grande majorité, ces deux communautés sont très soudées, surtout depuis le premier Congrès mondial acadien de 1994 au Nouveau-Brunswick et plus encore le deuxième congrès qui eut lieu en Louisiane en 1999. Les communautés acadiennes se sont re-découvertes grâce à ces grandes réunions de famille (102 cet été en Nouvelle-Ecosse, certaines attirant plusieurs milliers de personnes se réclamant de la même ascendance) et célèbrent aujourd'hui leur parenté et les nombreuses affinités (religion, musique, artisanat, etc.) qui les rapprochent les unes des autres. Ces «grand-messes» de la culture acadienne ne cessent de s'amplifier et montrent à quel point les Cadiens du Sud et Acadiens du Nord sont très similaires, bien que vivant dans des environnements très différents.

Que représente le chanteur Zachary Richard ?

Zachary Richard est devenu non seulement un véritable ambassadeur de la Louisiane acadienne à l'étranger – depuis le début de sa carrière pratiquement – mais aussi , plus récemment, un véritable porte-parole de la minorité acadienne et francophone en Louisiane. C'est certainement à ce titre qu'il a été invité à chanter en anglais et en français à la cérémonie d'investiture du gouverneur Kathleen Babineaux Blanco en janvier dernier. Grâce à cette aura, il est écouté par les milieux politiques, les maires des petites municipalités et les directeurs des écoles du sud de la Louisiane lorsqu'il va témoigner en faveur de l'instauration d'une Semaine de l'héritage acadien (manifestation annuelle qu'il a l'intention de lancer dès septembre 2004 et qui se terminera par le Festival de musique acadienne qui se déroule chaque année durant le troisième week-end de septembre) et la création ou le maintien d'un programme scolaire d'immersion en français.

Le fait qu'il chante aussi en anglais, est-ce considéré comme une «trahison» ?

Seule une petite minorité des musiciens acadiens purs et durs, qui prônent le maintien de la musique la plus traditionnelle qui soit, considèrent encore un peu Zachary comme un «traître» à leur culture. Pour la plupart des Louisianais, Zachary Richard est un grand artiste qui vit pour et par ses convictions. Il a ainsi inspiré et continue à inspirer de nombreux jeunes talents qui puisent leur répertoire dans le patrimoine acadien de Louisiane de manière créative et originale.

www.leCentre.org

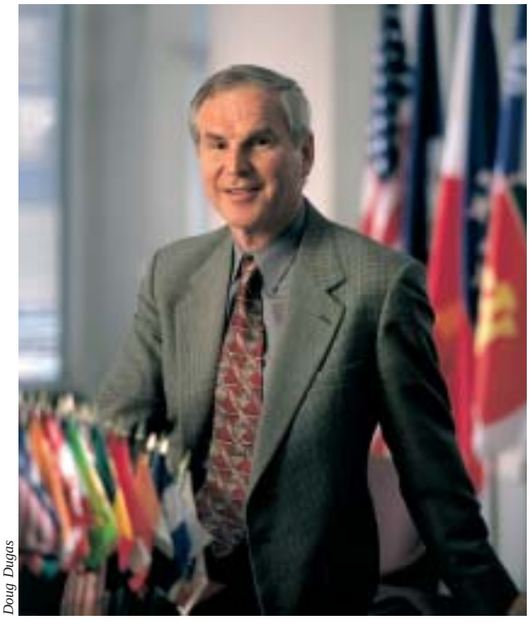

Doug Dugas

Actu65.pmd 62 28/06/2004, 15:55

L'argent de Potosi à La Rochelle

Par **Florian Téreygeol** et **Adrien Arles**

La mise en exploitation du Cerro Rico (actuelle Bolivie) par les Espagnols en 1545 va entraîner un énorme bouleversement dans l'économie européenne moderne en conduisant à la faillite la plupart des mines d'argent du vieux contient et entraînant l'arrivée d'un stock de métal blanc considérable en Europe. Les Espagnols étaient partis à la conquête de l'Eldorado, ils vont découvrir non le pays de l'or, ce dont se chargeront les Portugais, mais celui de l'argent par le biais de la mise en exploitation du Cerro Rico. Les conquistadors ont immédiatement saisi l'importance de leur découverte et la négation historique de toute exploitation antérieure du gîte en est la preuve la plus éclatante alors qu'il est aujourd'hui avéré que la montagne était bien connue des Incas. Ces derniers n'y ont pourtant pas entrepris d'exploitation à grande échelle. Sur le gisement va naître et grossir rapidement une importante ville : Potosi.

Les routes commerciales qui se tissent sont connues. De l'Europe va venir, dès le dernier quart du XVI^e siècle, le mercure nécessaire à l'amalgamation des minerais d'argent. En retour, de Potosi, à 4 500 m d'altitude, vont descendre les trains de lamas chargés d'argent. S'ensuit alors la traversée du continent sud-américain jusqu'à l'actuel Venezuela où le métal précieux est chargé à bord des bateaux. La grande majorité de cet argent est à destination de l'Espagne mais les ports de la façade atlantique, dont La Rochelle, voient parfois arriver de l'argent de cette région. Ce métal peut de fait être converti en monnaie d'argent ou de billon (cuivre-argent) et entre dans le circuit commercial du royaume de France. Il semble alors impossible de le distinguer des autres argents. Mais, comme les autres ateliers monétaires, celui de La Rochelle marque sa production d'un signe distinctif, un H. Il est donc possible de savoir où a été produite une monnaie. De plus, des analyses en laboratoire montrent clairement que la frappe monétaire rochelaise entre 1570 et 1680 a bénéficié du métal blanc de Potosi. La présence d'un élément inconnu des métallurgistes comme des monétaires de l'époque, l'Indium, signe la provenance de l'argent de Potosi. Seules les techniques modernes permettent de le pister et de le quantifier.

Du travail reste à faire sur l'atelier. Sa fouille conduite par l'AFAN a eu lieu dans les années 1990 à l'emplacement de l'actuel parking de la place de Verdun. Pour la première fois, il a été possible de fouiller un atelier royal. Cette opération archéologique est en soi exceptionnelle puisqu'elle a permis la mise au jour de l'ensemble des phases de fabrication d'une monnaie entre le XVI^e et le XVII^e siècle. Une approche à la fois archéologique, archéométrique et expérimentale, menée conjointement par le service régional de l'archéologie Poitou-Charentes, l'Institut de recherche sur les archéomatériaux (CNRS, UMR 5060) et le laboratoire Pierre Süe (CNRS-CEA, UMR 9956), permet de caractériser ce travail du métal aussi bien avec les monnaies de cuivre qu'avec celles d'argent.

Teston, 4^e type, 1576, La Rochelle, H sous le buste, (Ar, 17.649 ex., (53), 26 mm, 11 h, 9,20 g), (pd. th. 9,598 g, 898°/°°, taille 1/25 1/2 marc, 14 s. 6 dt., 11 d. 6 gr. A.R.).
A/ .HANRICVS. III. D. G. FRA. ET. POL. REX.. Buste d'Henri III à droite, lauré et cuirassé avec col plat ; lettre d'atelier au-dessous.
R/ + SIT. NOMEN. DN[I. B]ENEDICT[(Mm)] 1[5]76 (Mg). Écu de France couronné accosté de deux H couronnées.

ARCHÉOLOGIE EXPÉRIMENTALE AUX MINES D'ARGENT DE MELLE

Florian Téreygeol a effectué sa thèse sur les mines d'argent des rois francs exploitées à Melle du VI^e au X^e siècle. Ce jeune chercheur au CNRS (Iramat UMR 5060) fréquente régulièrement le site où il continue ses recherches en archéologie expérimentale sur les métaux en usage au Moyen Age. Du 18 juillet au 15 août, il doit travailler sur l'extraction du minerai par abattage au feu, la préparation des minerais, la fusion, l'affinage, la coupellation (séparation de l'or et de l'argent des métaux vils), la cémentation des cuivres, la réduction du minerai de fer, la fabrication de la fausse monnaie d'argent. Ces ateliers sont accessibles aux visiteurs des mines d'argent.
Tél. 05 49 29 19 54

Actu65.pmd 63 28/06/2004, 15:55

Les Européens en Amérique

Selon l'historien Didier Poton, le colloque sur «le Nouveau Monde et Champlain» permettra notamment de dresser un état des lieux de l'histoire de l'implantation européenne aux Amériques

Par **Mireille Tabare** Photo **Claude Pauquet**

«Notre propos n'est pas d'organiser un énième colloque sur Samuel Champlain et l'implantation française sur les rives du Saint-Laurent, mais d'élargir la réflexion à l'Amérique dans sa globalité, en nous intéressant à tous les acteurs européens de la colonisation, depuis l'évolution des colonies américaines déjà mises en place par les Espagnols et les Portugais au XVIe siècle aux transformations engendrées par l'arrivée sur le territoire de nouvelles puissances nord-européennes au début du XVIIe siècle, explique Didier Poton, professeur d'histoire moderne à l'Université de La Rochelle et coordinateur du colloque avec Guy Martinière, doyen de la Flash. Ce parti pris n'est pas artificiel. Réfléchir sur le Nouveau Monde au temps de Champlain, c'est d'abord tenter de voir les choses au travers de ses représentations des Amériques. Or, quand le cartographe embarque pour le Nouveau Monde, c'est avec une expérience maritime de l'espace atlantique et un bagage culturel et politique qui dépasse largement la dimension franco-française de la conquête américaine.» Un bagage qui ne peut se concevoir que dans le milieu des navigateurs protestants – auquel appartient vraisemblablement Champlain – riches de leurs expériences précoces d'établissements en Floride et au Brésil dès le XVIe siècle et de la course huguenote anti-espagnole... sans oublier l'expérience des centaines d'équipages qui partaient pêcher la morue sur les bancs de Terre-Neuve dès le XVe siècle. Les élites protestantes, notamment les élites urbaines des ports normands et picto-charentais, se sont intéressées très tôt au Nouveau Monde pour les mêmes motivations que les autres navigateurs européens (recherche de nouvelles routes vers l'Asie, exploration de terres inconnues, entreprises commerciales, etc.). De plus, ce continent nouveau était perçu par certains, tel Philippe Duplessis-Mornay, comme le territoire que Dieu leur offrait pour y implanter la vraie foi, faute de pouvoir le faire en Europe.

A l'époque où Champlain arrive au Nouveau Monde, les royaumes ibériques ont déjà acquis une nette avance dans l'entreprise d'exploitation et de colonisation des Amériques. Par exemple, le système militaro-ecclésiastique hispanique s'impose aux sociétés indiennes et réussit, notamment par l'Inquisition, à contrôler les colons.

Au début du XVIIe siècle, les nations nord-européennes commencent à s'intéresser à l'Amérique du Nord. Pendant que Champlain et les Français progressent dans leur installation sur les rives du Saint-Laurent, avec la fondation de Tadoussac, Québec et Montréal, les Anglais se fixent en Virginie et plus au nord, à Cape Code, où ils fondent la ville de Boston, les Hollandais s'implantent dans la baie d'Hudson où ils créent la Nouvelle Amsterdam (la future New York). D'autres pays, comme la Suède, établissent de petites colonies à proximité. Très rapidement, la compétition s'instaure entre les différentes puissances européennes autour d'un enjeu majeur : le commerce des fourrures.

«Dès le début, on constate des différences très nettes dans les stratégies économiques mises en place avec les indigènes par les Français d'un côté, par les Anglais et les Hollandais de l'autre, souligne Didier Poton. Très vite, les Français s'impliqueront directement dans la chasse, aux côtés des Indiens, tandis que les Anglais et les Hollandais se contenteront de récupérer les fourrures et de les exporter, ce qui a créé d'emblée un rapport très différent aux populations locales. Une différence qui se manifeste également

LE NOUVEAU MONDE ET CHAMPLAIN

Organisé par l'Université de La Rochelle en collaboration avec celle de Poitiers et le soutien du Conseil général de la Charente-Maritime et la Maison Champlain à Brouage, ce colloque réunira une vingtaine d'intervenants, dont un tiers de chercheurs nord-américains. Il se tiendra les 18 et 19 novembre à la Faculté de lettres, arts et sciences humaines (Flash) à l'Université de La Rochelle et se poursuivra le 20 novembre à Brouage. Ce sera aussi l'occasion de présenter des actions liées à la commémoration de l'aventure américaine de Champlain.

Actu65.pmd 64 28/06/2004, 15:56

La mascarade nuptiale, du peintre portugais José Conrado Roza, 1788. Ce grand tableau est l'une des pièces maîtresses du musée du Nouveau Monde, à La Rochelle.

dans le domaine social et religieux.» Très tôt, les Français s'engagent dans une politique de conversion des Indiens. La colonisation à leurs yeux ne se conçoit pas sans cette dimension missionnaire religieuse auprès des indigènes, qui sont ainsi intégrés, théoriquement, à la monarchie française. En revanche, du côté des puissances protestantes – Anglais et Hollandais –, les liens avec les Indiens se limitent à des rapports de commerce et d'exploitation. Pour eux, l'entreprise coloniale comporte aussi une dimension religieuse en propre : il s'agit, selon le projet calviniste, de fonder des Etats idéaux dans lesquels les colons européens puissent vivre selon les préceptes de la Bible. «C'est un sujet de recherche extrêmement intéressant : comment ces différences au niveau des stratégies mises en place dans les relations avec les indigènes dès le début de la colonisation ont engendré des sociétés coloniales elles-mêmes très différentes, avec d'un côté des sociétés intégrant colons et indigènes et débouchant sur un métissage, et, de l'autre, des sociétés où ces deux communautés cohabitent mais sans se mélanger. On peut même clairement se demander dans quelle mesure ce type d'organisation spécifique aux premières colonies protestantes n'est pas à l'origine du développement de ces grandes sociétés coloniales hollandaises et anglaises au sein desquelles va se développer ce qui sera nommé plus tard le «développement séparé», c'est-à-dire l'apartheid, un système d'exclusivisme racial, qui a perduré jusqu'au XX^e^ siècle en Amérique et en Afrique.» Il ne faut toutefois pas faire des colonies catholiques des sociétés métissées idéales ! L'exploitation des indigènes, puis des esclaves africains dans les colonies ibériques, et l'intégration des Indiens nord-américains dans le système commercial capitaliste des pays d'Europe du Nord bouleversent ces sociétés, qui sont désormais entraînées dans les effets, parfois sanglants, des rivalités entre Français et Anglais dans le partage des territoires entre Acadie et Virginie.

Collections du Nouveau Monde

A La Rochelle, le musée du Nouveau Monde est dédié à l'histoire des relations entre la France et les Amériques depuis le XVI^e^ siècle. Deux mille pièces y sont réunies, dont quelques collections plus importantes évoquant les Antilles et Saint-Domingue, les Amérindiens, ou illustrant les représentations des Amériques par les Européens de l'époque. «La Nouvelle-France fait figure de parent pauvre, explique Thierry Lefrançois, conservateur du musée. Et pour cause : il existe très peu de documentation originale relative à cette période, et les documents et gravures existants sont souvent très approximatifs. Car les pionniers qui partaient s'installer là-bas étaient avant tout des gens de métier et des artisans – mus par des motivations strictement commerciales – et pas des artistes !» Parallèlement aux expositions thématiques à caractère historique, le musée s'attache également à faire découvrir les œuvres d'artistes contemporains américains : «Une manière de montrer que le musée, dont la vocation première est l'histoire, s'intéresse aussi à l'art vivant.» On peut ainsi, jusqu'au 13 septembre, y admirer les travaux originaux, mêlant dessins, collages et peintures, de l'artiste graphique canadienne Lyne Lapointe.

Tél. 05 46 41 46 50

Actu65.pmd 65 28/06/2004, 15:56

L'Acadie plurielle

A Poitiers, l'Institut d'études acadiennes et québécoises est résolument interdisciplinaire et entretient des relations privilégiées avec l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Photo **Bruno Veysset**

Sous l'impulsion d'André Magord, l'Institut d'études acadiennes et québécoises de Poitiers développe les relations avec les chercheurs d'outre-atlantique et produit des documents de références, tel le livre *L'Acadie plurielle*. Un engagement scientifique et humain qu'André Magord vit à double titre puisque c'est un descendant d'Acadiens venus s'installer à Archigny lors du Grand Dérangement. Son ancêtre acadienne a fait souche dans la Vienne. Elle s'appelait Marguerite Doucet.

Carte de l'Acadie par Bellin, 1757 (Musée du Nouveau Monde, La Rochelle)

L'Actualité. – Quelle est la spécificité de l'Institut d'études acadiennes et québécoises ?

André Magord. – L'activité principale de l'Institut d'études acadiennes et québécoises est scientifique et, depuis 1998, résolument interdisciplinaire. Une quinzaine de chercheurs, dans huit départements de l'université, s'intéressent à l'Acadie et travaillent dans des domaines très divers : linguistique, littérature, histoire, géographie, sociologie, anthropologie, droit, sciences économiques. Des relations privilégiées sont entretenues depuis plus de vingt ans avec nos collègues de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick. L'institut développe aussi des partenariats dans le domaine culturel et en direction de la société civile, en particulier les associations de descendants d'Acadiens qui légitiment toutes ces activités – sinon nous ferions de la muséologie.

L'ouverture interdisciplinaire a permis d'aborder des sujets d'actualité. En effet, le contexte minoritaire acadien rejoint les problématiques de la ruralité et du développement local qui se posent ici. Par exemple, lorsque la notion de pays a été introduite chez nous ce n'était encore pour les collectivités locales qu'une notion administrative ne correspondant pas forcément à une entité territoriale préexistante. L'expérience des Acadiens a montré comment des projets administratifs pouvaient s'articuler dans un pays, notamment à partir d'une envie de la communauté. En créant des

Actu65.pmd 66 28/06/2004, 15:56

liens entre le scientifique, le culturel, les collectivités et les associations, l'institut élabore des capacités d'expertise. Nous avons même répondu à des appels d'offre, mais ce champ d'application peut très vite devenir un métier en soi, ce qui outrepasse les compétences universitaires.

Si les applications concrètes de la recherche ne sont pas à négliger, notre mission consiste d'abord à dynamiser des liens ancestraux, dans un contexte de confiance – travail délicat puisqu'il existe un passif plus ou moins colonialiste entre Français et Acadiens. Cela passe par l'ouverture, l'échange et les relations humaines. On communique bien sûr via Internet, on s'accueille aussi les uns chez les autres et on prend le temps de discuter autour d'un verre. C'est là que les vrais sujets de recherche se définissent et qu'on parvient à une réelle interdisciplinarité, car les cloisonnements s'expliquent autant par des raisons scientifiques qu'humaines. Comment construire quelque chose ensemble sans nier nos différences, tel est notre objectif. Cela fait évoluer notre façon de travailler.

Existe-t-il des réticences vis-à-vis de la France ?

Les Acadiens ont le sentiment d'avoir été abandonnés par la France. Les séquelles des traumatismes liés à la Déportation et à la dispersion sont encore vivaces. D'autre part, il y a les maladresses des Français qui leur renvoient constamment «vous parlez bizarre», «vous êtes des Américains». C'est perçu comme du rejet et de l'exotisme. La blessure se double alors d'une humiliation. Pourtant la France demeure la référence incontournable puisque les Acadiens veulent exister en français face au groupe dominant anglophone. Ils sont donc pris dans une dualité rejet-fascination. Le même phénomène existe vis-à-vis du Québec. De tels constats peuvent sembler banals mais le décodage est complexe. C'est l'enjeu des recherches actuelles sur le dialogue interculturel, pour rendre la différence constructive, où l'on fait appel à la psychosociologie, voire à la psychanalyse. Nous rejoignons ici l'une des écoles anthropologiques nord-américaines les plus en vogue actuellement.

Quel est le territoire réel de l'Acadie ?

L'Acadie du cœur, concrète, celle qui fait référence, est celle du Nouveau-Brunswick. Il y a là un noyau de population suffisant pour peser au plan structurel, politique, provincial. Depuis quarante ans, les Acadiens ont négocié, avec une vigueur nouvelle, leur survie avec le groupe dominant. La politique officielle de bilinguisme et de biculturalisme résulte de ces négociations avec les institutions fédérales et provinciales. Ainsi, la minorité acadienne se maintient au Nouveau-Brunswick alors que toutes les autres minorités franco-canadiennes déclinent.

En dehors de ce territoire, il existe une filiation, lien beaucoup plus fort qu'un souvenir, extrêmement subjectif et complexe à étudier. En 1994, le premier congrès mondial acadien – les Grandes Retrouvailles – a réuni des familles qui ne s'étaient pas revues depuis la Déportation. Il y avait des Louisianais s'appelant White, et non plus Leblanc, qui ne parlaient pas un mot de français, pourtant cette filiation ne s'était pas perdue depuis huit générations.

Néanmoins, les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont encore du mal a accepter l'idée de diaspora parce qu'un Louisianais qui vit en Acadien le dimanche et en Américain le reste du temps n'aurait pas la même légitimité. S'ils ont refusé la candidature de Poitiers, des régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire pour accueillir le congrès mondial acadien en 2009, c'est dommage mais pas étonnant.

Diaspora signifierait ouverture, et risque de dilution d'une identité spécifique. Ils ont raison d'être prudents mais, à mon avis, face à la mondialisation qui tend à marginaliser les minorités, la dynamique identitaire acadienne serait renforcée par la création des réseaux et partenariats au sein de la diaspora. Cela ouvrirait des perspectives stimulantes aux jeunes.

D'autant que ce peuple sans Etat dessine aussi son territoire dans l'abstrait – ce qui fait *tripper* actuellement les géographes – mais un abstrait humainement constitué. Quand ils se présentent entre eux, la plupart des Acadiens ont ce type d'échange : «Bonjour, Antoine Landry.» «Oui, mais à qui ?» «A Jean, à Marcel…» Et ils remontent ainsi jusqu'à l'ancêtre. Il y a là un territoire qui se dessine parce qu'ils évoquent en même temps tout ce qui s'est vécu dans cette lignée-là. C'est comme un disque dur.

Ici aussi, en Poitou, le fait acadien s'est transmis au sein des familles. Par exemple, au marché de Chauvigny des gens se saluent discrètement par un «bonjour cousin» «bonjour cousine». Personne ne le remarque mais eux, ils savent à quoi ça correspond. ■

André Magord, maître de conférences en civilisation canadienne, dirige l'Institut d'études acadiennes et québécoises de l'Université de Poitiers, structure de recherche interdisciplinaire et transversale de la Maison des sciences de l'homme et de la société.

Actu65.pmd 67 28/06/2004, 15:56

L'Institut d'études acadiennes et québécoises

Le Centre d'études acadiennes de l'Université de Poitiers a été créé par l'historien Jean Tarrade en 1982, parrainé notamment par l'ambassade du Canada et le Centre d'études acadiennes de Moncton. Dirigé ensuite par Jacques Marcadé et André Maindron, il est devenu Institut d'études acadiennes et québécoises en 1992. Cette structure est membre des réseaux d'études acadiennes au niveau national et international. De ce fait, la plus riche bibliothèque acadienne d'Europe a pu être constituée à Poitiers (disponible au sein de la bibliothèque de la MSHS, http//catabu.univ-poitiers.fr/cgi-bin/abweb/X5506/ID6959/GO).
Grâce aux aides des institutions de coopération franco-canadiennes et des collectivités territoriales du Poitou-Charentes, l'institut bénéficie de bourses de recherche sur le terrain pour des enseignants et des étudiants.

Ferme acadienne en restauration à Archigny.

Franck Gérard

3e congrès mondial acadien

Pour célébrer le 400e anniversaire de la fondation de l'Acadie, le 3e congrès mondial acadien se déroule en Nouvelle-Ecosse du 31 juillet au 15 août (jour de la fête nationale acadienne). Un «retour au bercail» qui doit attirer plus de 250 000 personnes (le chiffre d'affaires généré est estimé à 180 millions de dollars). Spectacles, conférences «académiques» et activités communautaires (1 200 au total) sont programmés dans toute la province. Une centaine de familles organisent une rencontre, dont certaines peuvent réunir jusqu'à 7 000 participants ! Voici quelques noms : Allain, Amirault, Arsenault, Aucoin, Babin, Babineau(x), Barillot, Benoît/Bennett, Berthier/Burkey, Blanchard, Bonnevie, Boudreau, Bourque/Bourg, Breau, Broussard/Brossard, Chiasson, Clairmont, Comeau, Cordeau, Cormier, Corporon, Cottreau, Crochet, Daigle, Doucet, Dugas, Gallant, Gaudet, Gautreau, Gauvin, Godin, Granger, Guillot, Haché, Johnson/Jeansonne/Jeanson, Landry, LeBlanc, Lefave, Lejeune dit Briard, Maillet, Mallet, Martin, Mazerolle, Melanson, Mius/Muise/Meuse, Moulaison (Landry de Par-en-bas), Paon, Pellerin, Petitpas, Poirier, Prince, Richard, Robichaud/Robicheau, Thériault, Thibeau/Thibeault, Thibodeau.
Site officiel : www.cma2004.com

L'accord de coopération entre le Conseil général de la Vienne et la province du Nouveau-Brunswick comporte un volet universitaire incluant le soutien à des projets de recherche et le financement annuel de six bourses à des étudiants poitevins. Depuis dix ans, plusieurs colloques internationaux ont été organisés : «Acadiens, mythes et réalités» au Futuroscope en 1994 ; «Frontières et limites, élites, territoires et identités, histoire et mémoire» à Poitiers en 1998 et à Moncton en 2000 (rencontres entre chercheurs du Ghresum de Moncton et du Gerhico de Poitiers) ; «L'Acadie plurielle en l'an 2000» à la MSHS de Poitiers.
Ce colloque a donné lieu à la publication d'un ouvrage collectif dirigé par André Magord : *L'Acadie plurielle. Dynamiques identitaires et développement au sein des réalités acadiennes*, coédité par l'IEAQ de Poitiers et le CEA de Moncton (2003). Il réunit en 980 pages une cinquantaine d'articles, collectifs pour une bonne part, en six thèmes : histoire des migrations et lieux de mémoire ; langues et identités ; littératures et identités ; pluralité et altérité acadiennes dans le contexte de la mondialisation ; patrimoines culturels et représentations identitaires ; tourisme, culture, développement local et mondialisation.

ADAPTATION ET INNOVATION

Du 3 au 5 juin 2004, l'IEAQ a organisé à la MSHS de l'Université de Poitiers le 32e colloque de l'Association française d'études canadiennes sur le thème «Adaptation et innovation : expériences acadiennes», avec la collaboration du Circem (Université d'Ottawa) et du Centre d'études acadiennes de l'Institut canadien de recherches sur les minorités linguistiques (Université de Moncton), avec le soutien des laboratoires Icotem, Gerhico, Migrinter, Mimmoc, du ministère canadien des Affaires étrangères et Com'science (Poitou-Charentes). En lien avec ce colloque international et interdisciplinaire (45 chercheurs, dont 22 venus du Canada), un programme culturel était proposé : un symposium d'artistes acadiens et poitevins, un conte musical, «A nous revoir», créé par la Compagnie de la Trace et la présence d'un poète acadien, Serge-Patrice Thibodeau.

Actu65.pmd 68 28/06/2004, 15:57

Acadiens en Poitou
Le désir d'Amérique

Damien Rouet explique pourquoi la plupart des Acadiens ont mené à l'échec leur installation dans la Vienne

Par **Jean-Luc Terradillos** Photo **Bruno Veysset**

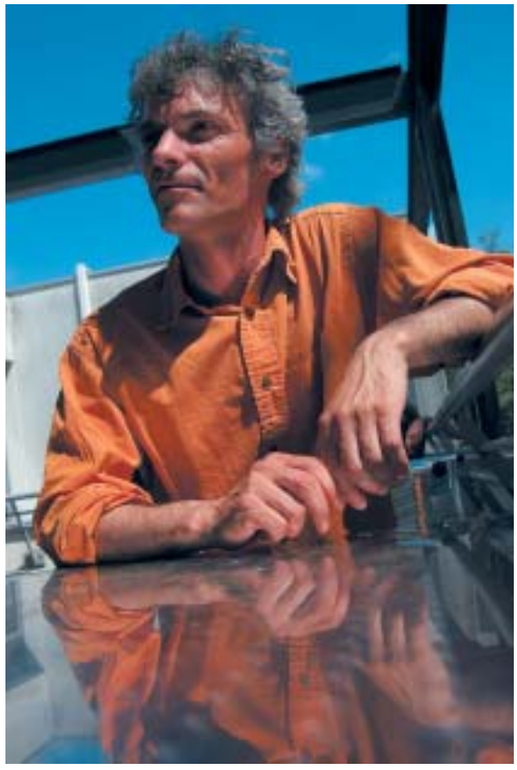

A partir de 1755, les Acadiens sont chassés par les Anglais. Commence alors le Grand Dérangement. Quelques milliers d'entre eux échappent aux prisons anglaises et à la déportation dans les colonies américaines, et sont rapatriés en France. Ceux qui ont survécu au voyage se retrouvent dans des villes portuaires. On cherche ensuite à les fixer, à en faire de bons agriculteurs, c'est pourquoi le marquis Pérusse des Cars, seigneur de Monthoiron, fait venir 362 familles dans la Vienne en 1773 et 1774. A charge pour eux de défricher les terres incultes de la «ligne acadienne» qui passe par La Puye et Archigny. L'installation est si difficile que la plupart quitteront rapidement le Poitou pour s'installer en Louisiane.

Pourquoi la Lousiane ? Lors du colloque de l'Association française des études acadiennes tenu à Poitiers début juin 2004, Damien Rouet a apporté des éléments de réponse. Cet historien, membre du groupe de recherche Gerhico, a effectué sa thèse sur «l'installation des Acadiens en Haut Poitou et la formation d'une identité agraire» en 1994 à l'Université de Poitiers, sous la direction de Jacques Marcadet.

Sans vouloir minorer toutes les difficultés auxquelles ont dû faire face les Acadiens, Damien Rouet estime qu'ils ont refusé de s'installer dans le Poitou. «Dès le début, dit-il, les Acadiens vont mettre en place des stratégies pour mener cette installation à l'échec. En effet, ils sont en contact avec la Louisiane depuis plusieurs années déjà, soit directement par des marins acadiens, soit par des courriers reçus d'autres membres de leurs familles qui sont installés en Louisiane depuis les années 1760. D'autre part, les Acadiens sont représentés en France par des députés qui vont tout faire pour sauver l'intégrité du groupe et le conduire plus tard en Louisiane.»

A la différence du Poitou, rien ne leur est offert là-bas, ni ferme, ni terre. Mais les descriptions de leurs parents sont convaincantes : les terres sont propices à l'élevage, sur de vastes étendues relativement vierges, etc. «La Louisiane leur paraît comme le nouvel Eden. Ils sont sensibles aussi à l'idée de pouvoir reconstruire des familles écartelées par la déportation.»

Quant à ceux qui restent en Poitou, peut-être 150 individus, ils sont très vite intégrés. En effet, ce groupe acadien est surtout composé de filles que l'on va marier avec des Poitevins. Et comme elles possèdent une ferme et de la terre, des alliances seront possibles dans les couches aisées de la société poitevine.

Une telle intégration aurait pu effacer la mémoire acadienne, or celle-ci demeure toujours très vivace. «Cette mémoire perdure dans un premier temps parce qu'on possède une exploitation agricole sur la ligne acadienne, explique Damien Rouet. La transmission de la mémoire se fait donc par la possession de la terre.» Il souligne d'autre part que cette mémoire a été entretenue dès les années 1860, notamment grâce au travail de Benjamin Boudrot qui a consigné les témoignages des descendants acadiens.

MÉMOIRE ACADIENNE EN POITOU

L'accord de coopération entre le Conseil général de la Vienne et le Nouveau-Brunswick ainsi que le nombre de jumelages (p. 42) sont la preuve que les institutions sont soucieuses d'entretenir la mémoire acadienne dans ce département. La vie associative y contribue très largement. Par exemple, il existe cinq associations d'amitié franco-acadiennes : Châtellerault-Québec-Acadie, Les Cousins acadiens du Poitou, Acadie naissance d'un peuple (qui produit régulièrement des spectacles), Falaise-Acadie-Québec, Amitiés généalogiques canadiennes-françaises. Trois associations publient chacune un bulletin. On compte pas moins de quatre musées : à Archigny, Châtellerault, La Chaussée (Loudun), Falaise (Les Ormes). Et chaque année, la fête nationale acadienne est célébrée à Archigny le 15 août.

D'autre part, le Comité des amitiés acadiennes, structure départementale qui réunit quatre des associations précitées, a réalisé un site Internet bien documenté : www.poitou-acadie.com

Actu65.pmd 69 28/06/2004, 20:58

L'histoire au service de la génétique

Par **Emmanuelle Bergeron** – Coramh

Les scientifiques de multiples disciplines s'intéressent au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Son portrait génétique particulier en fait une région unique au Québec. En effet, certaines maladies héréditaires y sont plus fréquentes que partout ailleurs dans la province. À l'inverse, d'autres maladies héréditaires y sont totalement absentes.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est caractéristique d'un peuplement à effet fondateur. C'est-à-dire que la population a été créée à partir d'un nombre relativement restreint d'individus provenant d'une population mère. Au début du XVII^e siècle jusqu'à la conquête anglaise de 1760, entre 10 000 et 12 000 immigrants, principalement de l'Ouest de la France, en particulier du Poitou-Charentes, s'installent dans la vallée du fleuve Saint-Laurent. Puis, quelques-uns de leurs descendants (environ 600) s'établissent dans la région de Charlevoix. Leur population s'accroît rapidement en raison d'une fécondité élevée ; les familles de 10 à 15 enfants sont communes. Ensuite, autour de 1840, à cause d'un surpeuplement, certains habitants de Charlevoix se déplacent vers le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ils représentent près des trois-quarts des fondateurs de la région.

Ces événements démographiques ont rendu la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean relativement homogène, si bien que cinq maladies récessives (l'acidose lactique congénitale, l'ataxie spastique de Charlevoix-Saguenay, la fibrose kystique, la neuropathie sensitivomotrice et la tyrosinémie) et deux maladies dominantes (l'hypercholestérolémie familiale et la dystrophie myotonique) sont devenues particulièrement fréquentes dans la région. Les enquêtes menées sur les modalités d'introduction et de diffusion des gènes ont démontré que pour avoir atteint une telle fréquence, ils doivent avoir été introduits par les pionniers français même si, pour certaines maladies, aucun cas n'a été rapporté en France.

DES OUTILS POUR LA RECHERCHE

Les particularités génétiques de la région ne présentent pas que des désavantages. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est bien outillé pour combiner les recherches en génétique avec l'historique de la population. Mis sur pied par Gérard Bouchard et son équipe de l'Université du Québec à Chicoutimi, le fichier BALSAC est une banque de données informatisées tirées des actes de l'état civil (naissances, mariages, sépultures). Il permet la construction automatique des histoires familiales et des généalogies, depuis le début du peuplement au XVII^e siècle jusqu'à la période actuelle. Depuis une trentaine d'années, plusieurs études ont tenté d'identifier les fondateurs à l'origine des maladies héréditaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean. L'une d'entre elles a été menée par des chercheurs de France et du Québec sur près de 780 généalogies[1]. Bien que la contribution génétique des fondateurs de Normandie, de l'Aunis et du Perche soit la plus importante, les chercheurs ont démontré que les gènes défectueux à l'origine des maladies héréditaires peuvent difficilement être associés à une région ou à un individu en particulier. On arrive à identifier un groupe de fondateurs qui étaient peut-être même porteurs de mutations défectueuses à l'origine de plusieurs maladies héréditaires.

Par ailleurs, Hélène Vézina et Marc Tremblay, chercheurs en démographie à l'Université du Québec à Chicoutimi, travaillent actuellement à la caractérisation de la contribution des Acadiens aux pools géniques régionaux du Québec. A partir de 2 340 généalogies ascendantes, jusqu'à 16 générations de familles provenant d'ancêtres acadiens ont été identifiées. Au même titre que les premiers colons français venus s'établir en Nouvelle-France, les 2 000 à 3 000 Acadiens installés sur le territoire constituent en quelque sorte un peuple fondateur pour certaines régions du Québec.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est aussi unique quant à la prise en main de toute la population face à la prévention des maladies héréditaires. Depuis près de 25 ans, la Corporation de recherche et d'action sur les maladies héréditaires (Coramh) offre un programme d'information dans les écoles afin de sensibiliser les jeunes en âge de fonder des familles à la problématique régionale. De nombreux outils de diffusion, affiches, dépliants, signets, messages radio et télé, renseignent sur les tests de porteur maintenant disponibles pour les familles à risque. Les jeunes couples peuvent ainsi prendre une décision éclairée quant à leur risque de concevoir un enfant atteint.

La vie au Canada : radoubage d'un canot par des trappeurs, gravure de la fin du XIX^e siècle.

Musée du Nouveau Monde, La Rochelle, cl. C. Rochereul

1. Heyer, E. Tremblay, M. Desjardins, «B. Seventeenth-Century European Origins of Hereditary Diseases in the Saguenay Population (Québec, Canada)», *Human Biology*, April 1997, pp. 209-225.

Actu65.pmd 70 28/06/2004, 15:57

HERMÉNÉGILDE CHIASSON

Acadien et moderne

Entretien **Jean-Luc Terradillos** Photo **Bruno Veysset**

Ecrivain, poète, cinéaste, dramaturge, Herménégilde Chiasson est un artiste complet, né en 1946 à Saint-Simon dans la province du Nouveau-Brunswick. C'est l'une des grandes voix acadiennes et c'est à ce titre qu'il avait été invité au colloque de l'Association française des études acadiennes. Entre-temps, «l'honorable» Herménégilde Chiasson a été nommé lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire représentant de Sa Majesté la reine Elizabeth II, et il a prêté serment d'allégeance – s'exposant ainsi à de vives critiques tant parmi les Acadiens que les Québécois. Pas de garrochage en règle le 3 juin à Poitiers, au contraire, le lieutenant-gouverneur a été chaleureusement applaudi après sa conférence inaugurale intitulée «Considérations identitaires et culturelles sur l'Acadie moderne». Un exposé très clair sur l'évolution des courants artistiques depuis les années 1960. Trois générations se sont succédé. La première, représentée par Antonine Maillet, est celle du passage de l'oral à l'écrit ; la deuxième a travaillé sur le discours ; la troisième, où l'on retrouve les jeunes poètes urbains écrivant en chiac, marque un retour de l'écrit vers l'oral. Herménégilde Chiasson appartient à la deuxième génération. Il dit combien la fondation de l'Université de Moncton en 1963 fut salutaire parce qu'elle offrait une ouverture sur le monde à ces jeunes contestataires qui étouffaient dans l'idéologie nationaliste ambiante. «Peut-on être Acadien et moderne ?» se disaient-ils à l'époque. La production artistique qui en suivit prouve que oui.

L'Actualité. – Vous avez écrit : «Pouvons-nous exister dans le temps seulement en continuant de nier notre espace ?»

Herménégilde Chiasson. – La création nous a permis d'inventer un genre de territoire imaginaire, un terrain neutre par rapport à la culture. La génération qui était venue avant nous avait beaucoup investi dans le particularisme – tous les effets de langue, d'accent, de folklore, etc. – alors que nous avons surtout investi dans le discours. C'était une proposition pour aller à l'extérieur, rencontrer les autres créateurs, faire des échanges, établir un travail sur le discours. Effectivement, c'est la création qui maintient l'Acadie vivante et le jour où il n'y aura plus cette effervescence, j'ai l'impression que cette Acadie-là va s'éteindre.

Dans les années 1970, on sent une volonté de faire exploser les carcans, de clamer : on n'est pas seulement Acadiens.

Les gens pensent toujours que l'identité est une chose très homogène, très pure et condensée. Pour ma part, j'ai tendance à voir le modèle identitaire comme plusieurs strates ou plusieurs dimensions qui s'agglomèrent pour faire une identité. Lors d'une conférence à Québec, j'avais fait un inventaire de trente de mes identités, dont certaines aussi farfelues que le fait d'être Bélier. Avant, on nous demandait de nous réduire à une identité, au fait d'être Acadien. Dans la dimension postmoderne que nous vivons, je pense que c'est plus éclaté. Il y a des effets de collage, qui sont peut-être plus intéressants que de travailler à toujours maintenir un modèle.

Pouvez-vous être Acadien et moderne ?

Je suis Acadien. J'ai grandi dans cette collectivité-là. Mais, dans les années 1970, j'étais un peu mal à l'aise parce que cela correspondait à quelque chose d'assez réactionnaire et dépassé. Avec tout ce mouvement qui surgissait à l'Université de Moncton, je me disais : Picasso fait autant partie de mon imaginaire que la poutine râpée, un mets typique de l'Acadie.

Quels sont les écrivains et cinéastes français qui vous passionnent ?

Pour le cinéma : Raymond Depardon. Pour la littérature : Philippe Delerm en ce moment. Il y a chez cet écrivain un rapport à l'inframince, une façon de parler de choses anodines, qui m'intéressent beaucoup – peut-être à cause du fait que je vis dans un milieu minoritaire et que les événements qui se produisent n'ont pas de répercussions énormes. Finalement, ça passe souvent dans un rapport à l'intime…

Et Georges Perec ?

Perec a été une de mes grandes influences. Quand j'ai lu *Je me souviens*, j'étais fasciné par cette cartographie de la mémoire que Perec avait établi, allant du trivial à des choses vraiment très profondes. A partir de ce moment-là, j'ai commencé à m'intéresser à de tels phénomènes. Un de mes livres, *Les Conversations*, est inspiré par la méthode de Perec. Sachant que, dans une journée, je parle au moins à dix personnes, j'ai essayé de trouver dans chaque conversation une phrase, un mot, une atmosphère qui la résume. Et j'ai fait un livre de mille phrases correspondant à mille conversations, un livre écrit pour le passage dans le nouveau millénaire.

Actu65.pmd 71 28/06/2004, 20:54

Aux archives départementales de la Charente-Maritime, Pauline Arseneault dresse un inventaire «pièce à pièce» des archives anciennes sur la Nouvelle-France

Par **Mireille Tabare** Photos **Abdelkrim Kallouche**

Au cœur des archives

«*Les archives départementales de la Charente-Maritime, en particulier les archives notariales des XVIIe et XVIIIe siècles, constituent une mine d'informations sur la circulation des biens, des marchandises et des personnes entre l'Ancien et le Nouveau Monde,* explique Pauline Arseneault, responsable, au sein de cette institution, du service des archives anciennes, des archives notariales et des recherches en histoire de la Nouvelle-France. *Leur exploitation plus systématique depuis une vingtaine d'années a permis de mettre en lumière des aspects encore peu explorés de l'histoire acadienne et québécoise et de faire émerger de nouvelles pistes de recherche.*» Ainsi, on a longtemps imaginé que ceux qui partaient pour le Nouveau Monde s'y installaient sans retour, rompant radicalement avec leurs origines. Or les archives révèlent une multitude de mouvements d'allers et venues entre les deux continents, non seulement après la perte de l'Acadie en 1713, puis de la Nouvelle-France en 1763, mais aussi tout au long de l'existence de ces territoires. En réalité, si l'on excepte les colons, assez peu nombreux, qui choisirent de se fixer à demeure pour pratiquer l'agriculture, la plupart des migrants vivaient du négoce et se déplaçaient beaucoup. Audacieux, entreprenants, ils étaient présents sur les places commerciales les plus actives, profitant de puissants réseaux à la fois familiaux et commerciaux. «*On redécouvre aujourd'hui que ceux qui s'embarquaient au XVIIe siècle pour l'aventure américaine n'étaient pas très différents de nos figures de migrants actuels, sur le plan des sentiments, des émotions, de la mémoire. Ainsi, ils restaient souvent très attachés à leurs origines et entretenaient des liens forts avec leurs familles. Quant aux motivations qui les poussaient à partir, elles n'étaient pas non plus très éloignées de celles qui incitent encore aujourd'hui les individus à s'exiler. Certains partaient pour des raisons économiques ou familiales, d'autres parce qu'ils avaient des relations outre-Atlantique, ou par simple convenance personnelle. On s'aperçoit aussi que les candidats à la migration vivaient déjà bien souvent éloignés de leur lieu de naissance, à l'intérieur même du territoire français. On peut faire aujourd'hui les mêmes constats. Prenons mon cas par exemple. Je suis née à Lameque, une petite île située dans la baie des Chaleurs, dans la province du Nouveau-Brunswick, au Canada. Mes parents étaient déjà eux-mêmes migrants dans le village. Sur leurs cinq enfants, pas un n'est resté dans l'île, même si je suis la seule à être partie si loin. J'ai personnellement toujours été attirée par la France, et l'idée que j'y viendrais un jour me semblait une évidence dès mon enfance. Après une maîtrise de littérature contemporaine à l'Université de Moncton, j'ai eu la chance en 1979 d'obtenir une bourse pour venir à Paris passer mon DEA – à Paris VII, en sémiologie, sous la direction de Julia Kristeva – puis pour préparer ma thèse. Par la suite, c'est tout naturellement que ma vie s'est construite en France, et que j'ai choisi de prendre la nationalité française, sans pour autant tourner le dos à mes origines acadiennes – l'ancêtre des Arseneault nord-américains est parti de Rochefort au XVIIe siècle et s'est fixé à Port Royal. Aujourd'hui, installée en Aunis, je travaille dans*

Pauline Arseneault

Actu65.pmd 72 28/06/2004, 15:58

Ce document est le plus ancien contrat d'engagement conservé à La Rochelle (Archives départementales, 3E 232), établi le 25 février 1606 chez le notaire Cousseau.
Les recruteurs, Jean Macain et Samuel Georges, sont actionnaires de la compagnie de traite créée par Dugua de Mons en 1604 ; l'engagé, Elie Petit, part en 1606 pour l'Acadie, seul établissement colonial alors en Nouvelle-France. A la signature du contrat, d'une durée d'une année, il reçoit trente-deux livres tournois sur les quatre-vingt-seize livres promises.
La quittance portée en marge, à gauche du document, le 11 février 1608, donne à penser que l'engagé, qui déclare ne savoir signer, s'est vu contraint de prolonger son contrat initial jusqu'à l'interruption du monopole de Dugua de Mons en 1607 pour ne revenir sans doute en France qu'à l'automne 1607. *P. A.*

une institution française et je me sens tout à fait intégrée, et ce sont bien souvent les autres qui me font me souvenir que je viens d'ailleurs !»
De 1985 à 1998, la chercheuse travaille aux archives départementales de La Rochelle à répertorier les données sur la Nouvelle-France pour le compte des archives nationales du Canada, poursuivant une tradition ancienne de liens et d'échanges entre archivistes français et canadiens, qui existait au XIX^e^ siècle, et jusqu'à la veille de la Deuxième Guerre mondiale. En 1998, le Conseil général et les archives départementales de la Charente-Maritime confient à Pauline Arseneault la mise en place du Programme d'informatisation des archives notariales anciennes (PIANA). L'objectif dans un premier temps : dresser un inventaire informatisé «pièce à pièce» des archives notariales des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Une nouvelle étape est franchie aujourd'hui, avec le projet de numérisation «intégrale» de ces archives, lancé conjointement par les Archives nationales du Canada et la direction des Archives de France. *«Nous avons déjà commencé à numériser les fonds des amirautés de Brouage et de La Rochelle. Nous projetons également de numériser les archives de certains notaires, ainsi que l'intégralité du fonds de l'amirauté de Louisbourg. Quand nous aurons terminé, à l'horizon 2008, ce sont plus de 200 000 documents qui seront mis en ligne sur Internet ! Ce procédé de numérisation intégrale confère aux archives une dimension nouvelle, au niveau de leur conservation et de leur utilisation. Les documents, immobiles pendant des siècles, peuvent désormais voyager au travers de la planète, être facilement consultés, analysés, comparés. Ils deviennent eux aussi virtuellement «migrants» !* ■

Actu65.pmd 73 28/06/2004, 15:58

Accointances

Liliane Jagueneau et Louis Péronnet, deux universitaires de Poitiers et Moncton, étudient les degrés de parenté entre le poitevin-saintongeais et le français acadien

Entretien **Aline Chambras** Photo **Franck Gérard**

Liliane Jagueneau et Louise Péronnet travaillent sur les régionalismes linguistiques. La première, enseignante à l'Université de Poitiers, étudie et explore le poitevin-saintongeais. La seconde, professeure à l'Université de Moncton, travaille sur la langue acadienne. Elles nous parlent des ressemblances entre ces deux langues. Entretien croisé

L'Actualité. – Quels sont les liens qui unissent poitevin-saintongeais, acadien et français ?

Liliane Jagueneau. – Le français acadien s'est formé à partir des parlers des colons venus de l'Ouest et du Centre de la France aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Le poitevin-saintongeais usité dans les régions d'origine des colons (Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente-Maritime, ouest de la Charente et nord de la Gironde) a donc largement participé à la formation du français acadien, avec le normand et le français. Tandis que le français acadien est une des formes du français, auquel il se rattache très nettement en particulier par ses structures grammaticales (pronoms, conjugaisons…), le poitevin-saintongeais est une langue d'oïl qui se distingue du français par de nombreux traits grammaticaux, phonologiques et lexicaux. On peut dire que le français acadien comme le poitevin-saintongeais sont des langues (c'est-à-dire des moyens d'expression verbaux). Mais attention cela ne signifie pas que le français acadien est une langue différente du français : c'est une des formes du français, comme le français de l'Ouest de la France, de Suisse, du Sud de la France, etc. Quant au poitevin-saintongeais, il a suffisamment de points communs avec le français pour être considéré comme appartenant à un même ensemble linguistique, à l'intérieur duquel il se différencie suffisamment pour être considéré comme une langue à part. Français acadien et poitevin-saintongeais ont aujourd'hui en commun d'être en situation de langues dominées par la même langue officielle, le français dit «commun», «standard» ou «général».

Quel est le degré de parenté entre ces langues ?

L. J. – Les analogies entre acadien et poitevin-saintongeais peuvent être considérées sous l'angle historique et sous l'angle sociolinguistique. D'une part, le poitevin-saintongeais est ressenti par les Acadiens comme une forme linguistique ancienne qui est à l'origine de leur parler. D'autre part, ils ont plaisir à retrouver ici, en Poitou-Charentes, des mots que certains pouvaient croire ne relever que d'un état de langue ancien. La parenté entre acadien et poitevin-saintongeais devient ainsi pour les Acadiens un pont supplémentaire avec la France d'aujourd'hui, de même que le poitevin-saintongeais, grâce au français acadien, devient une porte ouverte sur le français du Canada. Sur le plan lexical, plus de 400 mots communs au poitevin-saintongeais et à l'acadien ont pu être recensés. En voici quelques-uns : *achaler* (importuner), *aplangir* (plat), *bènaise* (content), *brailler* (pleurer), *cagouette* (nuque), *écrapoutir* (écraser), *goule* (bouche), *mouillasser* (pleuvoir), *petouner* (maugréer), *remeuil* (pis de la vache), *zirable* (dégoutant). Concernant les ressemblances phonologiques, on retrouve en particulier le «jh» dit aspiré, mais aussi certaines palatalisations et la prononciation de voyelles nasales. La principale différence réside dans le système pronominal : alors que l'acadien utilise les mêmes pronoms personnels sujets que le français, le poitevin-saintongeais utilise les pronoms «i» à la première personne du singulier et du pluriel et «le» à la troisième personne du singulier et du pluriel.

Actu65.pmd 74 28/06/2004, 15:58

La rue des Acadiens à La Chaussée, près de Loudun (Vienne). Guidés par Isaac de Razilly, colonisateur et gouverneur de l'Acadie, Charles Menou d'Aulnay et Martin le Godelier, seigneur de La Chaussée, ainsi que plusieurs familles issues de cette paroisse ont émigré vers l'Acadie au XVII[e] siècle.

Quel est le degré d'intercompréhension entre Acadiens et Poitevin-Saintongeais ?

Louise Péronnet. – Pour un Acadien, la principale difficulté est relative au système pronominal du poitevin-saintongeais. Cependant, lorsqu'il s'agit de courts extraits, sous forme de dialogue notamment, il est fort probable que le locuteur acadien puisse comprendre. En fait, c'est surtout le système d'écriture du poitevin-saintongeais qui pose un véritable problème de lecture pour les non-initiés. Ainsi, la phrase *E lés autres en ménjhant bé zéus* (dans *Fille de la terre* de Geneviève Proust-Bouffard) est difficile à déchiffrer pour un Acadien, alors que lue à haute voix cette même phrase ne pose aucun problème, d'autant qu'elle ne comprend aucun pronom inconnu : *Et les autres en mangeant ben zeux*. Au-delà des facteurs d'ordre linguistique, il ne faut pas négliger l'incidence des facteurs culturels. De nombreux termes, par exemple, sont issus du vocabulaire agricole et correspondent à des techniques traditionnelles, comme *guimbarges* et *talbot*, qui ont disparu. Aussi ces mots-là sont peu compris aujourd'hui des Acadiens.

Qui parle aujourd'hui le poitevin-saintongeais ou l'acadien ?

L. J. – Aucune enquête précise ne permet de le dire. Le dernier recensement de l'Insee a été accompagné d'une enquête assez détaillée auprès d'un échantillon significatif de Français sur les langues pratiquées : les langues d'oïl étaient parmi les langues déclarées les plus pratiquées en France. Il n'y a aucun chiffre à ma connaissance pour l'acadien. Les usages linguistiques sont de toute façon difficiles à mesurer. Néanmoins, une enquête récente auprès d'un groupe d'étudiants de l'Université de Moncton fait apparaître une bonne compréhension du lexique acadien chez les jeunes.

L. P. – En effet, cette enquête fait apparaître qu'au Canada, le taux moyen de rétention des régionalismes est de 56 %, avec de très grands écarts. L'isolement géographique semble être un des principaux facteurs pouvant expliquer pourquoi certaines régions sont plus conservatrices que d'autres sur le plan de la langue. En effet, deux des régions ayant des taux élevés de rétention des régionalismes sont des péninsules : la Nouvelle-Ecosse et la péninsule acadienne. Pour ce qui est du sud-est du Nouveau-Brunswick, la troisième région ayant un taux élevé de compréhension des régionalismes, la raison à invoquer n'est pas vraiment celle de l'isolement géographique mais plutôt d'un isolement linguistique, car cette région est un îlot francophone, encerclé par des communautés anglophones. Quant à la question de la disparition de ces régionalismes, elle semble être le résultat conjugué de la scolarisation, de l'urbanisation et des nouvelles techniques de communication. ■

Actu65.pmd 75 28/06/2004, 15:58

Lexique commun au français acadien et au poitevin-saintongeais

A boiteau, abouette, abouetter, abrier, désabrier, abric, abriquer, abroque, accourcie, accoutume, accrécher, décrécher, achaler, achalé, adon, adonnance, ahonter, aiguail, aguille, amarrer, amblet, ambouril, amener, amiauler, amodurer, amortir, amounêter, apiloter, aplangir, arçon, astheure, attiner, attriquer, auripiaux, aoueindre, aviser, bagouler, bâdrer,

Ecrapoutir

baillarge, baille, bailler, balise, baliser, ballant, barge, barrer, barricot, bâsir, bécher, bedas, bedou, beluette, beluetter, bènaise, bervocher, bervocheur, besson, bétchée, bêtes, bétôt, beude, bichon, bicler, bicleux, bidet, bigre, billette, boitoux, borgo, botter, bouchure, bouillard, bouillée, boulette, bouquer, débouquer, bourder, bourne, bournion, bourrée, bourrier, bout-ci bout-là, brailler, brailloux, brangeoler, brayon, breton, breumer, bringuer, broche, brocher, brochure, brumasse, brunezir, bubume, bûcher, buttereau, cabourne, cagou, cagouette, caler, caniller, capot, carillon, casseau, catin, catiner, chacoter, chafrail, chagnon, chalin, chaliner, chancre, chartil, chasse-galerie, chavêche, chioué, claion, clopeur, cobir, cocher, coffre, coffré, cointer, coque, corbigeau, cossarde, cotchiner, coueti, couline, courge, courgée, courser, coutelier, couvert, couverte, crécheter, dandaine, débarrer, débauche, débaucher, demeurance, ébaroui, déblâme, déblâmer (se), débourrer, décaloter (se), décobir, déconforter (se), défarger (se), défiloper, défilures, défourasser, dégêner (se), dégouler, dégueuler, dégreyer, dégrucher, déhaler, démancher, demeshui, déniger, dénoucler, dérober, désairer, désamain (à), détrier, devanteau, dève, djesser, doucin, drapeau, écardon, écarter (s'), échine, écharpiller, échauffure, écopeau, écornifler, écrapoutir, écume, écureau, effoirer, effouracher, égrune, éjarré, élève, éloise, éloiser, émarmolé, embarger, embaucher, emberver, embourrer, désembourrer, émoustiquer (s'), émoyer (s'), endêver (faire), engasser (s'), engraver, envelimer, éparer, épeurer, épivarder, érifler, ériflure, esharber, esherer, étrange, failli, fait, famille (être en), faux-manche, fesser, fiance, flagosser, flâtre, forbir, fortiller, fouine, fourgailler, fourreau, fredilloux, fret, fricot, friper, froncle, galipote, gargoton, garrocher, gatte, gelauder, germon, gigailler, glorieux, gorziller, got, goule, grabot, grafigner, grafignure, grâler, grappe, graton, gratte-cul, gravaille, grave, gréer, dégreyer, gricher, grucher, dégrucher, guenillon, guetter, djetter, guimbarges, hachiner, haim, hairage, hardes, hariote, hucher, imposer, innocent, itou, laiche, laize, lambèche, landiers, laverie, longis, louter, maçonne, mait, haut mal, mauvais mal, malcadaque, malpatient, marionnettes, mégaillère, métiver, métives, mitan, molue, moque (une), morte-mer, mortelon, moucle, mouillasser, mouiller, mouvée, muleron, musse, nager, nauler, nigée, déniger, nonante, nouasse, nouasseux, noucle, noucler, octante, ouillette, palette de l'épaule, paré, paumelle, penaillon, pendriller, pendrilloche, petit (un), petouner, pic de bois, pichetée, picote, pied de vent, pierre (en-), pigouiller, pilot, piloter, piron, piroune, plaise, plancher, plange, platin, plumer, pourgaler, pourgailler, poutine, prée, prime, puron, quitter, rabater, râcheux, ragouiller, raguenasser, raise, ra(l)lu, ramâcher, rante, raper, râpure, ravaud,

Garrocher

ravauder, rayer, remeuil, remeuiller, renfermis, renouveau de la lune, ressoudre, riboter, riganon, riocher, rollon, rolloner, romequin, rouin, rouscailler, rouscailleur, rousine, sagant, salange, saquée, sargaillon, savonnure, seillée, septante, seuillon, si fait, siler, silement, since, solage, sorcière de vent, sotille, sourge, sousi, souvenance, subler, sublet, suète, taille, talbot, talboter, talle, tapiné, tapon, tarve, taure, tet, tétine de souris, tiraille, tirer, to(u)rteau, torseiller (se), tourteau, tourtière, train, trâlée, tranche, trapigner, travouil, travouiller, trempe, trétous, tricoler, usse, valdrague (à la), varne, ventrêche, verdasse, vernousser, veze, vezouner, vieillesir, vinette, vironner, virouner, zirable, zire, zireux.

Cette liste de 400 mots a été établie par Liliane Jagueneau et Louise Péronnet et publiée dans l'ouvrage collectif *L'Acadie plurielle*.

Petouner

Raguenasser

Palette de l'épaule

Actu65.pmd 76 28/06/2004, 15:59

L'Acadie selon Yannick Jaulin

Par **Jean Roquecave** Photo **Doumé**

A sa manière, Yannick Jaulin célèbre l'année Champlain par ce qu'il appelle «une épopée musicale, un produit bâtard entre le conte et la comédie musicale, un clin d'œil, une manière de mélanger le parler, le chanter, le raconter», où il retrouve la trace de Belesbat, l'opéra rock qu'il avait composé du temps de ses débuts avec le groupe Jan do Fiao, il y a vingt ans.

Cela s'appelle *Plus loin à l'est, c'est l'ouest*. L'histoire, c'est celle de Janus, tenancier d'un bar péniche, l'oiseau Rock, ancré dans un port de fin du monde. Janus rêve de partir vers l'île de Belesbat pour délivrer Louise, une jeune fille dont il ne connaît que le portrait, une fresque peinte sur le mur du bar. Mais la grande histoire vient parasiter la petite histoire, avec l'apparition d'une femme, Acadie, qui vient lui imposer son histoire à elle, celle du grand voyage vers le Nouveau Monde, il y a quatre cents ans.

«Depuis plus de vingt ans je vais régulièrement au Québec, dit Yannick Jaulin, la première fois c'était en stop, en 1978, et depuis je n'ai jamais cessé d'y faire des rencontres. Des conteurs québécois m'ont aidé à écrire mes spectacles, et il y a toujours eu des artistes québécois invités au festival de Pougne-Hérisson. Tout cela m'a amené à avoir envie de faire un spectacle qui évoque le premier voyage vers l'Amérique française, une idée qui me tarabuste depuis longtemps. Et puis nous sommes en plein dans l'année Champlain.»

Sur scène, accompagnés de cinq musiciens, Yannick Jaulin est Janus, le conteur, et Andréanne Alain, une chanteuse québécoise, est Acadie. «Il y a beaucoup d'improvisation vocale, Andréanne est quelqu'un qui travaille sa voix comme un instrument», souligne Yannick, qui a écrit les chansons du spectacle en collaboration avec Henri Gougaud.

Tournée en juillet : Vilhonneur le 10, Lussac-les-Châteaux le 16, Esse le 17, Thouars le 18 ; en août : Brouage du 2 au 7, au Festival du nombril à Pougne-Hérisson le 15, Bignoux le 27, Neuville-de-Poitou le 28, Champdeniers le 29

Le Jardin des histoires de Pougne-Hérisson

Chacun le sait désormais, toutes les histoires du monde sont sorties de Pougne-Hérisson, il y a bien longtemps, lors du big-bang mythologique qui a fait de ce village poitevin le «Nombril du monde». Depuis quinze ans, Yannick Jaulin et son équipe s'emploient à remettre en valeur cet héritage. Après l'inauguration du Nombril en 1990, le retour des cendres de l'Américain John Barney Ferguson, qui redécouvrit le nombril après la dernière guerre, 2004 est l'année de la création du Jardin des histoires. Entouré d'artistes, plasticiens, scénographes, compositeurs, bruiteurs, Yannick Jaulin a mis sur pied ce jardin qui lui ressemble, tout bruissant d'histoires, où les familiers de son univers retrouveront la R12 à Jacky, alors que les néophytes pourront s'initier à la sciences des nombrils grâce au laboratoire d'ombilicologie, et découvrir les machines à tarabuster le minerai de contes de Robert Jarry, le forgeron poète. «Ce jardin est un port de transit pour mythes et légendes, note Yannick Jaulin, en même temps qu'un musée de machines à faire rêver.»

Tél. 05 49 46 19 19 www.nombril.com

FESTIVITÉS DU 400e ANNIVERSAIRE

En Poitou-Charentes, des manifestations célèbrent le 400e anniversaire de la fondation de l'Acadie. En Charente-Maritime, deux «sites en scène» : «Au temps de Champlain et de Dugua de Mons» au donjon de Pons les 30 et 31 juillet, «Voyageurs des deux rives» à Brouage du 3 au 7 août. Dans la Vienne : «Les vents de la liberté», spectacle de Freddy Mouchard et de l'association Acadie naissance d'un peuple, à Loudun les 2 et 3 juillet. Dans le pays Châtelleraudais, les festivités ont commencé en juin et se poursuivront jusqu'en novembre. Dans ce programme conséquent, citons les «nuits acadiennes» (16 et 30 juillet, 15 août), deux expositions sur la vie quotidienne des Acadiens et sur Pérusse des Cars au musée Sully et à Archigny, et le concert d'Edith Butler le 2 octobre.

Actu65.pmd 77 28/06/2004, 20:53

Des poètes acadiens font passer une grande *hurricane* dans la langue française, un *veng* de liberté que certains vont puiser dans le chiac, langue parlée dans la région de Moncton

Par **Denis Montebello**

La lune que j'avons eue

Ou la chance d'être *icitte*, à Edmundston, Nouveau-Brunswick.
Dans la légendaire République du Madawaska.
On est pas mal *icitte*.
Pas Maliseet, on est pas né de la *première nation*.
Picto-charentais non plus, pas assez pour jouer l'ingénu.
Le huron, c'est au Québec, ici ce serait le malécite, et on serait assez peu crédible dans le rôle. Même si on s'étonne d'un rien : d'une *buanderie 6 étoiles* ou d'une *scène majeure* (on lit ça sur le fourgon de police).
Mais on est pas là pour se promener (*pas de flânage*, peut-on lire aussi sur un mur).
Ni pour *courir la galipotte*.

Si la *galipotte* est dans le Poitou, dans les Charentes un homme ensorcelé et condamné à courir la campagne, un sorcier ou une sorcière ayant la forme d'un loup ou d'une chèvre, ici la *galipotte* est une fille : une fille qui *fait pas zire*, qui n'inspire vraiment pas le dégoût.
Ici, *astheure*, on appelle un *tchu* un *tchu*.
J'ai cru de même entendre battre notre *tcheur*, le voir fumer, «the smoky heart of the city», pour apporter de l'eau au moulin de Laurence Hutchman (le Moulin Fraser n'a pas besoin de mon eau, celle de la rivière Madawaska lui suffit, et pour le reste il y a *la pipe*, qui conduit la pâte directement aux Etats où elle sera transformée en papier, et les *transport trailers*, qui jour et nuit traversent Edmundston avec leur cargaison d'arbres). Mais c'est sans doute une illusion d'optique (qu'on marcherait dans la même *harbe*, la même *marde*), une hallucination auditive, comme quand je lis chez Gérald Leblanc (*Le plus clair du temps*) :
«le gris-gris des trottoirs sille».
Ou que j'écoute avec André Muise *le veng* :
«Moi, je suis coumme les feuilles – le veng me feusse, me fait timber à terre. Mais le veng est *right* chaud. Ils disont que c'est à cause d'une *hurricane* qui passe proche de nous autres, qui vient du sud. Une *hurricane*, c'est une grousse *storm*, qui vient des livres et des Etats. C'est la première fois que j'en vois y-une venir par icitte. J'ai jamais senti le veng si fort, si chaud.» (*La falaise à la fin des marées*)

« Le gris-gris des trottoirs sille »
GÉRALD LEBLANC

Actu65.pmd 78 28/06/2004, 15:59

Toujours avec André Muise, avec *Les lapins nayés* :
«je me demande si que tchezun a dit cécitte avant
si estés mots
icitte
avont *ever* été tcheute part
hormis icitte
(des lapins encore, hachouillant des pistes dans la neige)
(des pères qui tendont des collets, l'échine courbant par-dessous les branches)
et un collet qui s'élève coumme tcheute mode de soleil
(le soleil qui se garoche du *back* du logis
pour se fourrer le nez jusqu'au fond de la mer)
je les happerai. asteur.
(les corbeaux, este année-là, timbant du ciel pour picocher
après des lapins nayés dans du *stainless steel* et du cuivre)
(les souris itou, charriant petites miettes de viande coumme
des grains de sable)
(je les damnions. Leur petitesse)
la nôtre. »
Ce qui veut dire qu'on a beau s'abandonner à la vague, «tourbillonner avec l'encre garrochée» (Marc Arseneau, *Avec l'idée de l'écho*), l'Arcadie n'est jamais très loin. Il suffit d'écouter cette
«langue qui résonne
au son des leaps de track
des j'ma rappelle
des viens ouère 'citt'ta là

des j'te oirai bétôt
en montant l'chman du clos
pis j'm'élong'rai dans l'harbe
té ma vie»
(Jean-Philippe Raîche, *Une lettre au bout du monde*)

« Le soleil qui se garoche du *back* du logis pour se fourrer le nez jusqu'au fond de la mer »

ANDRÉ MUISE

Icitte comme en Poitou on *barre*, on *débarre* sa porte, on ouvre, on ferme sa *goule* :
«tu ouvres la goule et la gravité se charge du reste.» (Jean Babineau, *Vortex*)
Icitte c'est l'Acadie
«and we call it America
and we are still strangers in this town» (Marc Arseneau, *ibid.*).
Et in Arcadia ego. Moi aussi, en venant *icitte*, en Acadie, c'est-à-dire en Amérique, je regarde depuis l'avion la ville «à la droite, au loin.» Depuis mon livre. Je me dis que ça pourrait être Washington. «C'est incroyable. La métropole la plus puissante au monde n'est qu'un picot blanc dans la nuit, un trou d'aiguille dans la couvarte.» (Jean Babineau, *ibid.*)
J'ai beau tourner en rond, au propre comme au figuré, «je retourne à l'origine
je sens la vacillation s'étendre
et l'arrangement des sons monter
comme un grand dérangement à virouner aux désirs
d'une autre histoire
d'une vie postérieure
faut pas avoir peur.» (Marc Arseneau, *ib.*)

« Tu ouvres la goule et la gravité se charge du reste »

JEAN BABINEAU

Actu65.pmd 79 28/06/2004, 15:59

« Asteur right now je mange mon fricot au poulet »

MARC ARSENEAU

Même si on trouve, déposée devant sa porte, une *trappe à souris*. Ou un *leurre à fourmis*, avec ce message en anglais qui dit : «le problème a commencé en 1755». Je n'ai pas peur. Je n'écoute pas ceux qui me crient «Ton chien est mort», que j'y arriverai pas, que c'est pas la peine d'essayer, à ceux-là je réponds (avec la voix et les mots d'André Muise) :

«Ioù-ce que je serons tous ben vite
si qu'on tchint à prendre garde à nos langues

si que ma goule queurve
il restera p'us rien
p'us rien que le *mall*
la t.v.
tcheuques notes de musiques
de la *rappie pie*
et un pilot de langues de vaches
accrochées
acréchées
domptes
domestiquées
qu'avont pourri trop vite
pour sentir.»
Maintenant,
«asteur
right now
je mange mon fricot au poulet.» (Guy Arsenault, *Acadie Rock*).

Demain je prendrai un sandwich au saucisson d'été. Ou j'essaierai la chaudrée de palourdes. Chez Zarac. Et à la serveuse qui me présentera la carte des *breuvages*, qui me demandera ce que je veux comme *liqueur*, je ne saurai quoi répondre.

Ni à la question de Marc Arseneau :

«Comment flûte ta galipotte ?»

Anyway, je lui dirai, on est pas là pour *barvocher*, mais pour causer poésie. Ou du chiac, qui est à l'Acadie ce que le joual est au Québec. J'évoquerai Gérald Leblanc, son *Eloge du chiac*. Guy Arsenault, en qui tout le monde s'accorde à voir un précurseur. Je citerai Herménégilde Chiasson : «Il n'y a rien comme les langues étrangères pour préciser sa pensée.» (*Un viaduc, la nuit…* in *La poésie acadienne*)

«C'est curieux, je lâcherai, en faisant mon huron, c'est-à-dire, *icitte* et *astheure*, le picto-charentais, ce mélange de poitevin et d'anglais…»

«Les deux étiont wild», me répondra Marc Arseneau, avec son bel accent cajun.

Hétéroglossie, ajoutera Jean Babineau.

Puis, ouvrant *Vortex* à la page 29, ouvrant une porte et trouvant la belle Micheline souriante:

«Je ne voulais pas barger in comme ça, but je ne savais pas que tu étais icitte.»

Commentant, l'œil complice: «Alle était right friendly à part de ça, if you know what I mean.»

Je comprendrai très bien que cette Micheline avec «son nez un peu croche comme le mien», *alle* était vraiment belle, ou, pour le dire autrement, qu'elle faisait vraiment *pas zire*.

Mais je ne suis pas *icitte*, je le répète, pour *courir la galipotte*.

Pour magasiner en ligne ou chez Jean Coutu (131, rue de l'église) où on trouve de tout même un ami.

Je mesure, c'est ça que je suis venu faire *icitte*, à Edmundston, *La lune que j'avons eue* (André Muise) :

«importé de loin et apporté au loin
avont timbées les roches
grousses et grasses
ils venont drouette de la lune
ioù-ce qu'ils bouchiont le trou que n'avait dedans
pis la lune s'a vidée
dans le ciel
quand-ce que je regarde dans le soir les soirs
éparés partout
ruisseaux de crème
bave sur la *lens*
d'une caméra qui vire autour du soleil
qu'a perdu la tête
dampis que la lune s'a évachée
dans un parc tcheute part
in that finish line of the stars.» ■

Denis Montebello était invité au salon du livre d'Edmundston en avril 2004 pour présenter son livre *Fouaces et autres viandes célestes* publié avec les photographies de Marc Deneyer aux éditions Le temps qu'il fait.

Guy Arsenault, *Acadie Rock*
Marc Arseneau, *Avec l'idée de l'écho*
Jean Babineau, *Vortex*
Gérald Leblanc, *Le plus clair du temps*
Gérald Leblanc et Claude Beausoleil, *La poésie acadienne* (anthologie)
André Muise, *La falaise à la fin des marées*
Jean-Philippe Raîche, *Une lettre au bout du monde*

Les livres cités sont publiés par les éditions Perce-Neige, installées à Moncton, à l'adresse suivante : 104, rue Botsford, suite 22 Moncton (NB) E1C 4X4 Canada. http://perceneige.info.ca

Actu65.pmd 80 28/06/2004, 15:59

Cantos de Sofia Queiros

«La poésie n'a ni règles, ni limites. Peut-on seulement la définir ? C'est le besoin de cohérence qui empêche de communiquer par bribes, alors que la pensée est vagabonde», prévient Bernard Ruhaud en préface de *Guérir les saisons* (suivi de *Anima*) de Sofia Queiros.

Claude Pauquet

Ce troisième livre, structuré en 13 cantos, est un étrange chœur de monologues mêlant passé, présent, futur, hors temps. Un livre de l'effacement, comme un trou de mémoire qui blanchit plus qu'à demi chaque page. Un livre écrit à demi-mots où Sofia Queiros «égrène juste» des états d'être, entre raison et déraison.
Extrait du canto 13 : «Je suis en mesure de répéter tout ce que j'ai dit avec la même exactitude. Je peux ajouter des dates et donner des noms. Ma maison ne désemplit pas. Je refuse les derniers sacrements. Et je cracherai si je veux. J'ai si mal employé mon amour.»

Ed. Etre et Connaître, 96 p., 13,50 e **(5, rue des Bonnes-Femmes, 17000 La Rochelle – tél. 05 46 41 77 49)**

Pierre-Henri Simon réédité

Deux romans «charentais» de Pierre-Henri Simon (1930-1972) sont réédités par Le Croît vif, éditeur régionaliste qui permet ainsi de (re)découvrir deux facettes de cet écrivain né à Saint-Fort-sur-Gironde, d'un père notaire, et qui baigna jusqu'au début des années 1930 dans le catholicisme maurrassien avant de rejoindre la revue *Esprit* créée en 1932 par Emmanuel Mounier. Et, plus tard, de devenir membre fondateur de l'Académie de Saintonge (1957), critique littéraire au *Monde* (1961), et de siéger à l'Académie française (1966). En pleine guerre d'Algérie, il publia un retentissant *Contre la torture* (Seuil, 1957).
La publication d'*Elsinfor* en 1956 «déclencha une poussée d'urticaire chez les maîtres du cognac», comme l'indique dans sa préface Christophe Lucet, petit-fils de l'auteur. En effet, ce roman met en scène le monde du négoce dans les années 1930 et 1940. Un roman aux antipodes du *Bonheur de Barbezieux* de Chardonne. «Dans *Elsinfor*, la dénonciation du goût du lucre et de la bonne conscience est d'une grande sévérité. Surtout quand s'y mêlent l'inculture crasse de tant de spécimens de la tribu et un esprit religieux affadi.»
L'autre roman, *Celle qui est née un dimanche* (1952), est d'une veine différente, celle d'une «symphonie pastorale», à Saint-Fort-sur-Gironde. La naissance d'une bohémienne laisse augurer qu'il y aura de l'étrangeté et de l'amour…

Ed. Le Croît vif : *Elsinfor*, 288 p., 15 e **; *Celle qui est née un dimanche*, 104 p., 12** e

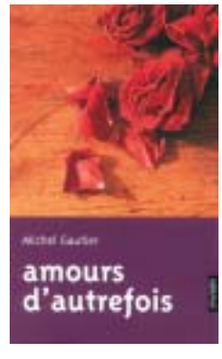

DERNIER COMBAT DE JEAN ROUSSELOT

Le poète Jean Rousselot est mort le 24 mai 2004. Il avait 90 ans. Ce fils d'ouvrier, orphelin à 15 ans, a fait l'Ecole normale de Poitiers où il rencontra Maurice Fombeure. Il a participé au Front populaire puis s'est engagé activement dans la Résistance. En 1946, il quitte la fonction publique pour se consacrer entièrement à l'écriture. Dans notre édition «70 écrivains» (*L'Actualité* n° 53), le poète Jean-François Mathé lui rendait hommage dans une double page dont voici les premières lignes. «Jean Rousselot est né à Poitiers en 1913. Ville de l'enfance, de la jeunesse, "Poitiers natal" a plusieurs fois ressurgi dans ses poèmes, mais l'œuvre, si elle doit à la région des sources secrètes et vives (dont l'enfance pauvre et traversée de drames), a très tôt excédé l'inspiration régionaliste et les complaisances de la mémoire. Ses vraies racines, Jean Rousselot les a plongées dans la terre instable et chahutée du langage poétique, là où justement, chaque jour, se pose à nouveau et autrement la question de l'identité. Quand je dis "chaque jour", c'est que la bibliographie poétique de Rousselot est impressionnante, et qu'à lire un par un ses poèmes on sent combien ils ont tous été *nécessaires*.»

PATRIMOINES ET MÉDIAS

Les éditions Patrimoines et médias ont eu un coup de cœur pour le roman «délicieusement rétro» de Jean-Jacques Greteau : *De si jolis chrysanthèmes*. Cela commence en 1961. Une journaliste qui enquête sur un crime nous fait visiter tout le Sud des Deux-Sèvres. 272 p., 18 e

GESTE POCHE

Geste éditions lance une collection en format poche à prix modique (6 e **pour environ 250 pages). Voici les premiers titres : *Femme de la côte*, de Catherine Simon-Goulletquer ; *Une instit pas ordinaire*, de Clod'Aria ; *Amours d'autrefois*, de Michel Gautier ; *Fille de la terre*, de Geneviève Proust-Bouffard. Pour les autres nouveautés, voir gesteditions.com**

Actu65.pmd 81 28/06/2004, 16:00

Par **Denis Montebello** Photo **Marc Deneyer**

Angélique de Niort

Angélique de Niort. Ce serait une femme, elle serait née le 7 mars 1722 à Côte Vertu, Montréal. De Jacques Niort et de Marie-Marguerite Lemoine. Baptisée le 8 mars 1722 à Saint-Laurent (Montréal). Mariée à Joseph Delaunay le 1er octobre 1742. A Sault-au-Récollet, QC.

Ce serait, convenons-en, un pauvre récit. Une vie qui n'aurait pas de quoi nourrir une *vie*. Une vie qu'on aurait bien du mal à transformer en destin, même si c'est une rencontre comme on en fait en errant sur la Toile, même si cela tient du hasard objectif.

Même si cette Angélique de Niort ressemble comme une sœur à une autre Angélique, dont on tirera des romans, des films et des prénoms pour au moins une génération, rien ne dit qu'elle ait quitté le couvent où son père l'avait envoyée, son marais pour épouser un grand boiteux du Languedoc, riche mais défiguré. Néanmoins, avec cette Angélique nous passons, comme à la fin de la série, du Poitou au Canada. Là commence (et s'achève) le roman. Ou plutôt, là s'achève le roman et commence la vie.

C'est une autre saga que nous invite à écrire cette herbe «des Anges» (comme la Marquise à qui Michèle Mercier prêta son visage), ou «du Saint Esprit», aujourd'hui cultivée dans le marais poitevin, à Bessines pour être exact. Une autre ? La même, puisque venue d'une vallée de l'Himalaya, d'un Nord que d'aucuns situent en Scandinavie, toujours on finit au couvent, confit en dévotion ou avec du sucre.

Cette grande ombellifère fut d'abord, comme toute herbe qui se respecte, sauvage. Peuplant les confins. Vaguement domestiquée par des cavaliers de la steppe en voie de sédentarisation. Descendue des montagnes, cherchant vers le sud, à l'ouest, une terre où prendre racine. Où l'on eût la tête au soleil et les pieds au frais. Arrivant avec les grandes invasions. Avec les Scythes, que les Romains essayaient de fixer. Sur cette terre qui était eau et feu, ivresse. Cela rappelait à ces barbares leurs voyages, appela d'autres extases. Des extases mystiques, comme en ont à force de jeûnes, de veilles et de prières les moines élisant ces déserts.

Ceux qui, quelques siècles plus tard, dompteront le marais, cultiveront dans les jardins de leurs monastères cette herbe, se demanderont qui, de l'archange Gabriel ou de saint Michel, en révéla l'usage à un de ces solitaires. Mais ils ne s'interrogeront pas sur les «grandes et divines propriétés» de cette *racine*, c'est-à-dire de la tige. Une tige cannelée épaisse et creuse.

L'angélique fut longtemps une plante officinale. Recommandée pour soigner les troubles de l'estomac, les coliques et le rhume. Elle luttait efficacement contre les morsures de serpent, les piqûres de scorpion et les puces du rat. Elle préservait du «mauvais air» et des épidémies. Cette «herbe aux anges», on l'a compris, avec son nom éloignait le diable. Elle le combattit en 1510 à Milan, et l'on ressortit cette arme en 1610, à Niort, contre la peste qui sévissait.

La plante est imposante, elle peut atteindre 1m70. C'est une *belle plante*, reconnaissable à son odeur aromatique. Voilà pourquoi (dans la pensée magique), avec ses grandes fleurs en ombelle, avec aussi sa sève qui brûle (pour couper la tige, en juin, il faudra par conséquent prendre des gants), l'angélique aide à concevoir «les femmes réputées trop froides et fait venir les fleurs aux filles qui tardent trop à les avoir».

La cuisine s'émancipe lentement, difficilement de la médecine (comme la médecine de la magie). Il faut

Actu65.pmd 82 28/06/2004, 16:00

attendre que les alchimistes abandonnent les fourneaux, que tous ceux qui tentent de transformer la mort en vie, du moins de la repousser à coups d'alcoolat vulnéraire, baume du commandeur, eau de mélisse des carmes et autre élixir de longue vie laissent aux cuisiniers la cuisine. Et aux gourmands l'angélique. On en est encore à penser que l'angélique est avec le frêne et la fumeterre de ces plantes qui rendent centenaire. La preuve, cet Annibal Camoux décédé à Marseille à l'âge de 121 ans et qui chaque matin mâchait une racine d'angélique.

L'angélique confite telle que nous la connaissons, avec sa couleur verte translucide et son goût épicé, est une création relativement récente. On l'attribuerait volontiers à Mélusine, à cause de la couleur (sous laquelle on la montre dans les versions les plus sucrées du mythe, quand le monstre devient une gentille fée, la sauvageonne une nonne ou une épouse, et que, poussant la romance, on la fait s'envoler à la fin pour le Canada), mais c'est une création des sœurs de la Visitation de Sainte-Marie. Une création que continuera Pierre Thonnard, pour le plus grand bonheur de nos galettes, des cakes et des sorbets.

L'angélique est donc bien née à Niort. Et c'est là qu'elle poursuit sa vie. Entre nostalgie et désir. Avec elle la caille se souvient qu'autrefois elle avait des ailes. Elle remonte, comme la truite quand elle flambe, comme nous après un *rabalou* – un mélange de liqueur d'angélique et de vin blanc sec du Poitou – à la source. Autrement dit au ciel. ■

Actu65.pmd 83 28/06/2004, 16:00

Christian Vignaud – Musées de Poitiers

Les vacances *de Zola à Royan*

Grâce à son éditeur Georges Charpentier, Emile Zola découvre Royan en 1886 et s'intègre très vite à «la colonie parisienne» qui fréquente la cité balnéaire

Par **Alain Quella-Villéger** Photo **Christian Vignaud**

Royan, plage de la Grande Conche, d'Arthur Gué, peintre poitevin né à Rochefort (1857-1916). Ce petit tableau est conservé au musée Sainte-Croix de Poitiers.

L'étude fouillée des séjours d'Emile Zola à Royan, par Monique Chartier, permet aujourd'hui d'en savoir plus sur le rôle décisif que jouèrent pour l'écrivain ces vacances charentaises, dans les domaines littéraire, amical et même amoureux. Son éditeur parisien Georges Charpentier (1846-1905), initié à cette province maritime par un ami saintongeais, le voyageur et amateur d'art Théodore Duret (1838-1927), y avait fait construire en 1886 une belle demeure, *Le Paradou*[1], où il passera ses vacances jusqu'en 1893. La villa devint vite un pôle de la convivialité estivale régionale, et nombre d'amis et d'auteurs ''maison'' y furent invités. Depuis 1872, Charpentier éditait Zola, et bien sûr celui-ci fut également convié pour profiter de la villégiature.

Royan est déjà une station à la mode : les premiers baigneurs sont arrivés vers 1820, le premier casino date de 1843, le succès balnéaire de Pontaillac s'est affirmé sous le Second Empire, la Belle Epoque va se charger d'y attirer entre 100 000 et 200 000 visiteurs. Autour des années 1880, écrit Victor Billaud, *«toute une société de choix, où les notabilités sont nombreuses, fit dès lors élection de séjour dans ce coin béni»*…

C'est en septembre 1886 que l'auteur des Rougon-Macquart fait le chemin de Médan, sa maison d'été des bords de Seine, à Royan (désormais relié à Paris

Actu65.pmd 84 28/06/2004, 16:01

par train direct), pour s'installer deux semaines chez ses amis – mais dans leur villa de location, *La Guadeloupe*, l'autre n'étant pas encore achevée. Sa fille Denise racontera que *«le pays lui plut tellement qu'il projeta d'y revenir l'année suivante»* (*Emile Zola raconté par sa fille*, Denise Le Blond-Zola, Flasquelle, p. 154). De fait, un an plus tard, alors que *La Terre* vient de paraître, Zola loue pour cinq semaines le *Chalet Albert*, une villa proche du *Paradou*, où les Charpentier sont désormais installés. Et le couple récidive de la fin août au début d'octobre 1888, après que l'écrivain a achevé d'écrire *Le Rêve*, louant cette fois *Les Œillets* – une maison voisine du *Paradou*, qui appartient à un journaliste et romancier montpelliérain, Frédéric Rouquette. Au total, trois séjours de vraies vacances, entre plage de Saint-Palais, pêche en mer, casino, bombance, cure d'huîtres et de vin blanc – et amour, puisque parmi les trois domestiques accompagnant le couple en 1888, la lingère Jeanne Rozerot va séduire Zola…

La première arrivée de Zola est d'emblée saluée comme un événement par la *Gazette des bains de mer de Royan sur l'Océan* du 12 septembre 1886. Victor Billaud, poète et journaliste (1852-1936) qui la dirige, est alors un notable des lieux, venu en 1876 de Saint-Jean-d'Angély installer son imprimerie et participer à la vaste opération de séduction et de communication menée alors par le maire, Frédéric Garnier (édile de 1871 à 1905). L'homme à la barbe épaisse – *«bras droit du maire»*, indique son contemporain l'écrivain Pierre Ardouin[2] –, magnat de la presse locale que d'aucuns surnomment «Billaud-les-bains», se donne et se démène beaucoup, défendant à la fois sa région et la littérature, pour accueillir au mieux ce qu'il baptise *«la colonie parisienne»*. Au demeurant, certaines festivités locales rayonnent dans la presse nationale : *Le Figaro* par exemple en septembre 1888, lorsque Charpentier célèbre avec faste les fiançailles de sa fille.

Durant ces séjours, il faut dire, les Charpentier sont entourés d'amis des lettres et des arts. Le fils du propriétaire des *Œillets*, devenu l'excellent écrivain-voyageur Louis-Frédéric Rouquette, s'en souviendra : *«On a quitté Royan dans des voitures pittoresques, mon père, le bon Coppée à face consulaire, Zola que la politique n'égare pas encore, Charpentier aux moustaches de Croquemitaine, Victor Billaud, Christ indolent, le doux André Lemoyne, poète exquis que les manuels littéraires ont oublié… Il y a aussi de belles dames… Je les revois aujourd'hui, attifées selon les modes de ce temps. Manches étroites, jupes à volants, paniers fleuris en tête, elles font tourner des ombrelles aux tons vifs qui mettent des ombres violettes sur leurs visages.»* (*L'Ile d'enfer*, Ferenczi, 1925, p. 17) Il aurait pu ajouter, durant les séjours mêmes de Zola, l'artiste-graveur Fernand Desmoulin, le financier mécène Enrico Cernuschi, le naturaliste Henry Céard, le jeune lettré Abel Hermant, Alphonse et Julia Daudet, ou l'écrivain bordelais Aurélien Scholl.

Parmi les ''régionaux de l'étape'', outre Théodore Duret et André Lemoyne (de Saint-Jean-d'Angély) – mais Pierre Loti n'y figure pas[3] –, Victor Billaud, auteur aussi de guides annuels destinés dès 1888 aux touristes, occupe donc la place centrale. Il s'en souviendra : *«Emile Zola, qui appréciait l'huître de Marennes entre toutes, fut avec nous, par une journée de septembre ensoleillée, l'organisateur d'une expédition sur les parcs. On n'avait pas d'automobiles à cette époque, et deux grands breacks transportèrent les excursionnistes à la Grève-à-Duret, près d'Arvert. L'art et la littérature semblaient, ce matin-là, avoir élu domicile sur les bords de la Seudre»* (*Royan et ses environs*, 1899, pp. 290-292) – cette excursion inspirera à Abel Hermant sa nouvelle *Quand les femmes sont parties*. Deux lettres inédites adressées par Billaud à Zola[4] gardent le souvenir de ces agapes.

Royan, le 4 octobre 1886

Cher Maître,

J'espère que Madame Zola ne souffre plus[5], et je vous prie d'agréer tous deux mon meilleur souvenir.

J'ai eu le plaisir de vous adresser hier un panier qui a dû vous être remis franco. Les huîtres qu'il contient ont été prises au Mont-de-Loup, si l'ostréiculteur ne m'a pas trompé, c'est-à-dire dans l'un de nos parcs marennais le plus voisin de la mer. La saison n'est pas assez avancée pour qu'elles aient suffisamment verdi, mais leur provenance est presque une garantie de leur saveur. – A vous d'en juger.

Veuillez, je vous prie, Madame et vous, agréer tous mes respects et toute mon amitié, en me permettant d'espérer avoir quelque jour un peu de la vôtre,

Victor Billaud

Photographie prise à la Grève-à-Duret où l'on voit à gauche Charpentier et Zola (Guide V. Billaud, 1923).

Actu65.pmd 85 28/06/2004, 16:01

[31 mars 1887]

Cher Maître,

Je suppose que vous êtes réinstallé à Médan, et je viens de vous y adresser un panier de nos Marennes – qui persistent à ne point vouloir verdir cette année. Peut-être aurai-je le plaisir de vous serrer la main vers le quinze avril.

Ici, nous attendons la famille Charpentier, annoncée pour la fin de cette semaine.

Je vous prie de bien vouloir présenter mes hommages à Madame Zola, et d'agréer l'expression de mon respectueux souvenir.

Victor Billaud

Ce que le caractère mondain et néanmoins gastronomique de ces lettres ne révèle pas, c'est l'importance que Billaud occupe désormais dans la biographie de Zola. Certes, Billaud exagèrera ses *«années d'intimité avec Zola»* (Préface à *Royan et la presqu'île d'Arvert*, par P. Dyvorne, 1934), mais c'est lui qui a initié le romancier naturaliste à la photographie – *«événement d'importance car, de retour à Paris, l'écrivain qui connaissait Nadar deviendra lui-même photographe»*, insiste Monique Chartier. En effet, ce Zola, auteur boulimique de milliers de clichés que le grand public a découvert en 1987 (Exposition *Zola photographe*, au Musée-galerie de la Seita, Paris), a puisé là goût et méthode pour la plaque sensible, au point d'installer chez lui les laboratoires nécessaires, au point d'écrire en 1901 qu'*«on ne peut prétendre avoir vu réellement quelque chose avant de l'avoir photographié»*. On ne connaît toutefois pas les photos faites à Royan ; celles qui le montrent étant plutôt de Billaud.

A la différence de tant d'évocations fantaisistes, où l'on apprend pêle-mêle qu'Emile Zola écrivit *Le Rêve* à Royan, voire qu'il y retrouvait Massenet et Saint-Saëns, l'étude scrupuleuse, et bien illustrée, de Monique Chartier nous convie donc à participer à trois séjours inattendus et joyeux, même si – malheureusement pour la postérité régionale –, cette ''résidence d'écrivain'' n'a pas accouché d'un opus littéraire… ■

1.Référence à Zola, d'ailleurs, puisque le *Paradou* est un des lieux forts du roman *La Faute de l'abbé Mouret* (1875). Cette villa, jadis sise à l'actuel n° 90 rue Emile-Zola (bien que rescapée des bombardements alliés de janvier 1945, comme 250 autres sur 4 000), n'existe plus, scandaleusement rasée une nuit de novembre 1978 !

2. Mais que le fils de Zola, Jacques, prenait pour le maire en personne (dans *Zola photographe*, Denoël, 1979). François-Emile Zola nous confirma, en 1987 : «Mon père pensait à tort qu'il était maire de Royan.» Armand Lanoux reproduit aussi cette erreur, dans *Bonjour, monsieur Zola* (Grasset, 1978).

3. Absence apparemment étonnante, si l'on songe que Billaud parle souvent de lui dans sa *Gazette* et que Loti est un ami de Coppée (lequel figure parmi les privilégiés invités à son mariage le 20 octobre 1886), mais le marin rochefortais fait partie de l'écurie Calmann-Lévy, et n'a pas de sympathie pour le naturalisme. D'ailleurs, il sera élu à l'Académie française en 1891 contre Zola !

4. Communiquées en avril 1987 par le Centre d'études sur Zola et le naturalisme (Institut des textes et manuscrits modernes du CNRS, Paris).

5. Alexandrine Zola s'était blessée à la jambe avant de venir, et le mal avait empiré durant le séjour.

***Zola, trois étés à Royan*, par Monique Chartier, préface de Colette Becker, éditions Bonne Anse, Royan, 2003, 53 p. (05 46 05 23 33)**

Loti en pays charentais

Alain Quella-Villéger a sélectionné, dans les romans, les articles et le journal intime de Pierre Loti, une trentaine de courts textes où l'écrivain rochefortais évoque son pays natal. Il raconte par exemple sa découverte de la mer à Saint-Georges-de-Didonne, son initiation aux choses de la nature et aux secrets de l'amour dans les bois de chênes verts de la Limoise, ou bien une troublante visite au bagne de l'île de Ré…

Les paysages de son enfance constituent une sorte de filtre pour Pierre Loti. Il voit l'Orient aussi doux que la Saintonge et donne des reflets exotiques aux paysages charentais. Dans sa préface, Alain Quella-Villéger écrit : «Le paysage est prétexte d'un temps retrouvé dans lequel Loti se disperse autant qu'il se rassemble et se ressemble. Loin d'être seulement le moment d'une fuite, d'une "hémorragie", il est aussi le lieu d'un creuset alchimique qui mélange au présent le passé («l'antérieur évanoui des durées»), le rêve à la réalité, le préhistorique au vécu humain. Plus qu'il ne plonge dans l'image, plus qu'il ne s'y soumet, Loti y cherche un miroir pour se retrouver, ou pour retrouver un paysage originel ancré en lui. La mer, le désert, le ciel lui offrent dans leur platitude ou leur solitude, dans leur uniformité sans repères contraignants, le lieu idéal de ressourcement.»

Pierre Loti en pays charentais, Aubéron, 224 p., 19 e

POLYNÉSIE ET BALKANS

Aux éditions Omnibus, Alain Quella-Villéger publie une nouvelle édition de *Polynésie. Les archipels du rêve*, anthologie de romans, nouvelles et illustrations de neuf écrivains, de Pierre Loti à Jack London (956 p., 23,60 e). Dans la même collection, il vient de diriger, avec Timour Muhidine, *Balkans en feu à l'aube du xx^e siècle*, volume qui réunit des textes rares ou inédits d'écrivains et journalistes de différentes nationalités (notamment des frères Tharaud et de Marcelle Tinayre), dont trois auteurs contemporains, Nedim Gürsel, Luan Stavora et François Maspero (932 p., 24,50 e).

Actu65.pmd 86 28/06/2004, 16:01

Naufrages en Ré

A l'heure où un spectaculaire chantier de récupération d'épaves s'est ouvert au large des côtes sud de l'île de Ré, avec l'entrée en action en avril (et son retour prévu en septembre) de la barge *Rambiz* et de ses grues géantes visibles depuis le port de La Pallice – un équipement unique en Europe, récemment utilisé pour le renflouage du cargo *Tricolor* en Manche –, le musée Ernest-Cognacq de Saint-Martin propose au public une exposition consacrée aux naufrages survenus dans l'île depuis l'an 1000 jusqu'à nos jours. Une coïncidence de calendrier qui donne tout son sens et son actualité à cette exposition, et souligne l'importance et la récurrence de ce thème dans l'histoire de l'île et de ses habitants.

Avec ses côtes découpées hérissées de récifs, l'île de Ré fut le théâtre, au cours des siècles, de très nombreux naufrages, aux causes multiples : aléas météorologiques, défaillance technique ou humaine, cartographie incomplète, instrumentation peu précise, absence de signalisation côtière – la tour des Baleines, le premier phare de l'île, ne fut érigée qu'à la fin du XVII^e siècle !

Au travers de témoignages, de documents, d'images et d'objets d'époque, mis en valeur par une présentation innovante au niveau du graphisme et du mobilier, l'exposition s'intéresse aux circonstances concrètes du naufrage, mais aussi aux mythes qui s'y rattachent, et retrace l'histoire de l'évolution des moyens de prévention et de sauvetage. Le propos est illustré par le récit détaillé de quelques naufrages qui ont marqué l'histoire et la mémoire rétaise aux XIX^e et XX^e siècles. Celui de *La Désirée*, une gabarre royale transportant dans ses cales des bagnards enchaînés, qui sombra en 1838 avec tous ses passagers. Ou de *L'Afrique*, un paquebot qui fit naufrage en 1920, avec à son bord 599 passagers, dont seuls 34 furent sauvés. Ou encore l'aventure du paquebot emblématique *Le Champlain*, qui sauta sur une mine au large de Sablanceaux en 1940… L'exposition évoque également le souvenir des disparus – ex-voto, chapelles… – et rend hommage aux sauveteurs, en particulier à ceux de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM).

Réalisée par l'équipe de conservation du musée, cette exposition est le fruit d'un travail scientifique considérable en termes de recherche de documentation et de personnes ressources, qui a permis de nouer des liens tant avec des particuliers qu'avec des structures et collectivités locales, et de réunir des témoignages, des images et des objets d'un grand intérêt historique, parmi lesquels deux magnifiques pièces : une cloche en bronze des XV^e-XVI^e siècles, découverte en 1999 au large des côtes nord de l'île, et une couleuvrine du XVIII^e siècle, également en bronze, récupérée en août 2003 à la pointe nord-ouest de l'île.

Mireille Tabare

«Naufrages en Ré», musée Ernest-Cognacq, à Saint-Martin-de-Ré, jusqu'au 3 octobre. Des animations sont organisées autour du thème du naufrage : lecture, conférences, visites guidées, visites pédagogiques. Tél. 05 46 09 21 22

Un sujet «phare»

Sur le même thème, on lira avec intérêt l'ouvrage publié en juin chez Geste éditions, *Naufrages et pilleurs d'épaves sur les côtes charentaises aux XVII^e et XVIII^e siècles*, par Jacques Péret, professeur d'histoire moderne à l'Université de Poitiers. «Ce livre constitue l'aboutissement d'un travail collectif de recherche mené depuis huit ans avec des étudiants du laboratoire Gerhico (Groupe d'études et de recherches historiques du Centre-Ouest), explique Jacques Péret. Battant en brèche le mythe des naufrageurs, il s'attache à décrire la réalité des événements en se référant directement aux sources : les procédures des naufrages conservées dans les archives des Amirautés d'Aunis et de Saintonge.» Sept cent cinquante naufrages, survenus sur nos côtes aux XVII^e et XVIII^e siècles – du règne de Louis XIV à la Révolution française –, sont ainsi répertoriés dans l'ouvrage. Sont d'abord analysées les circonstances du naufrage et ses conséquences en termes humains et matériels, puis les moyens mis en œuvre sur mer et à terre pour le sauvetage des hommes et des épaves, impliquant notamment les populations littorales, réquisitionnées à chaque naufrage pour récupérer sur les plages tout ce qui pouvait être sauvé. L'auteur s'intéresse également au comportement de ces populations, aux traditions de «ramassage» à la côte, et aux actes de pillage et de violence, relativement fréquents à l'occasion des naufrages. ***M.T.***

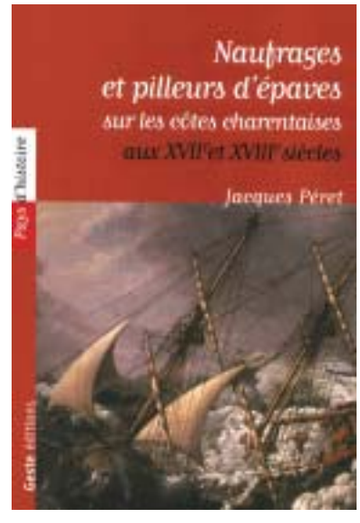

Actu65.pmd 87 28/06/2004, 16:01

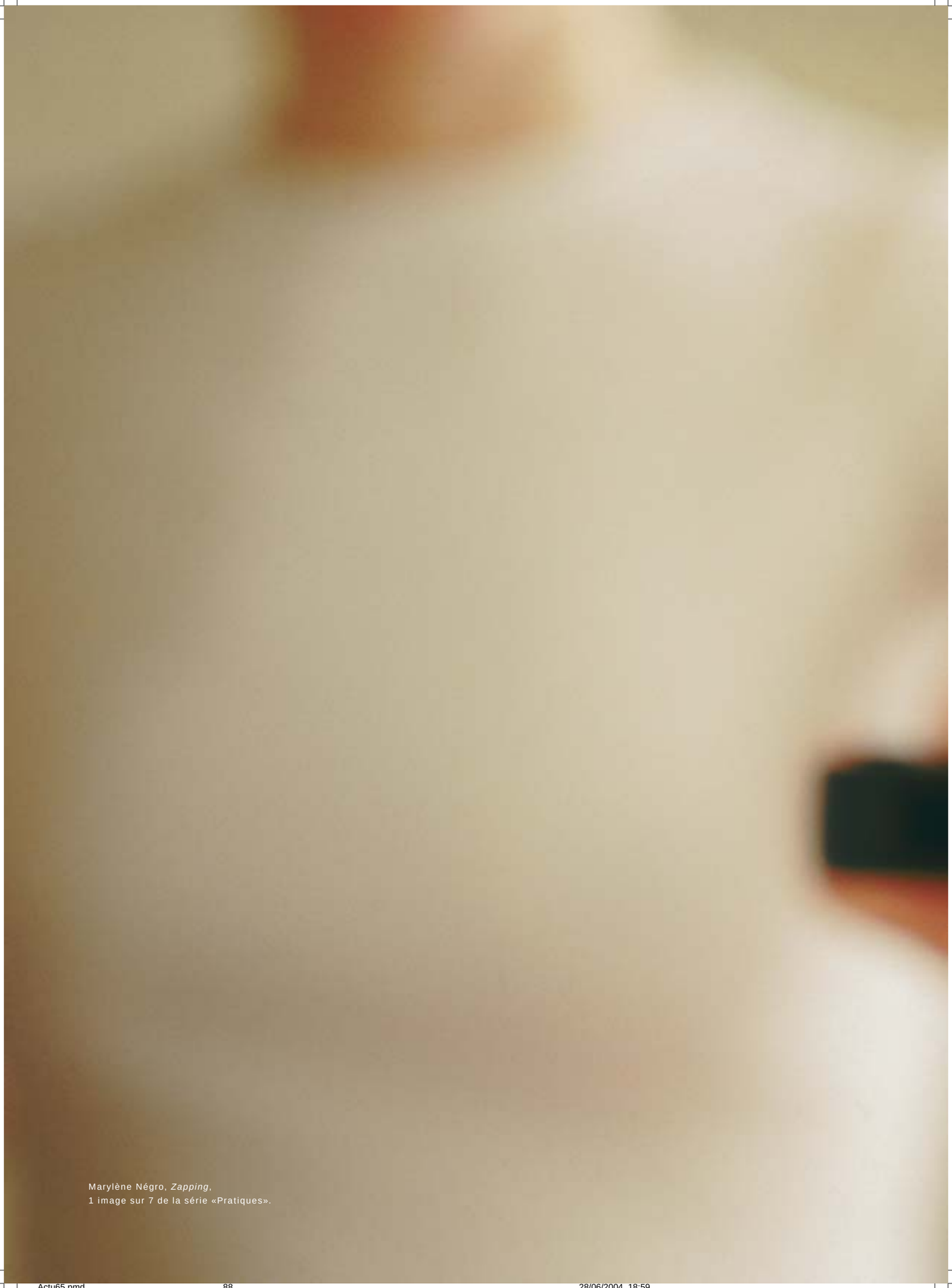

Marylène Négro, *Zapping*,
1 image sur 7 de la série «Pratiques».

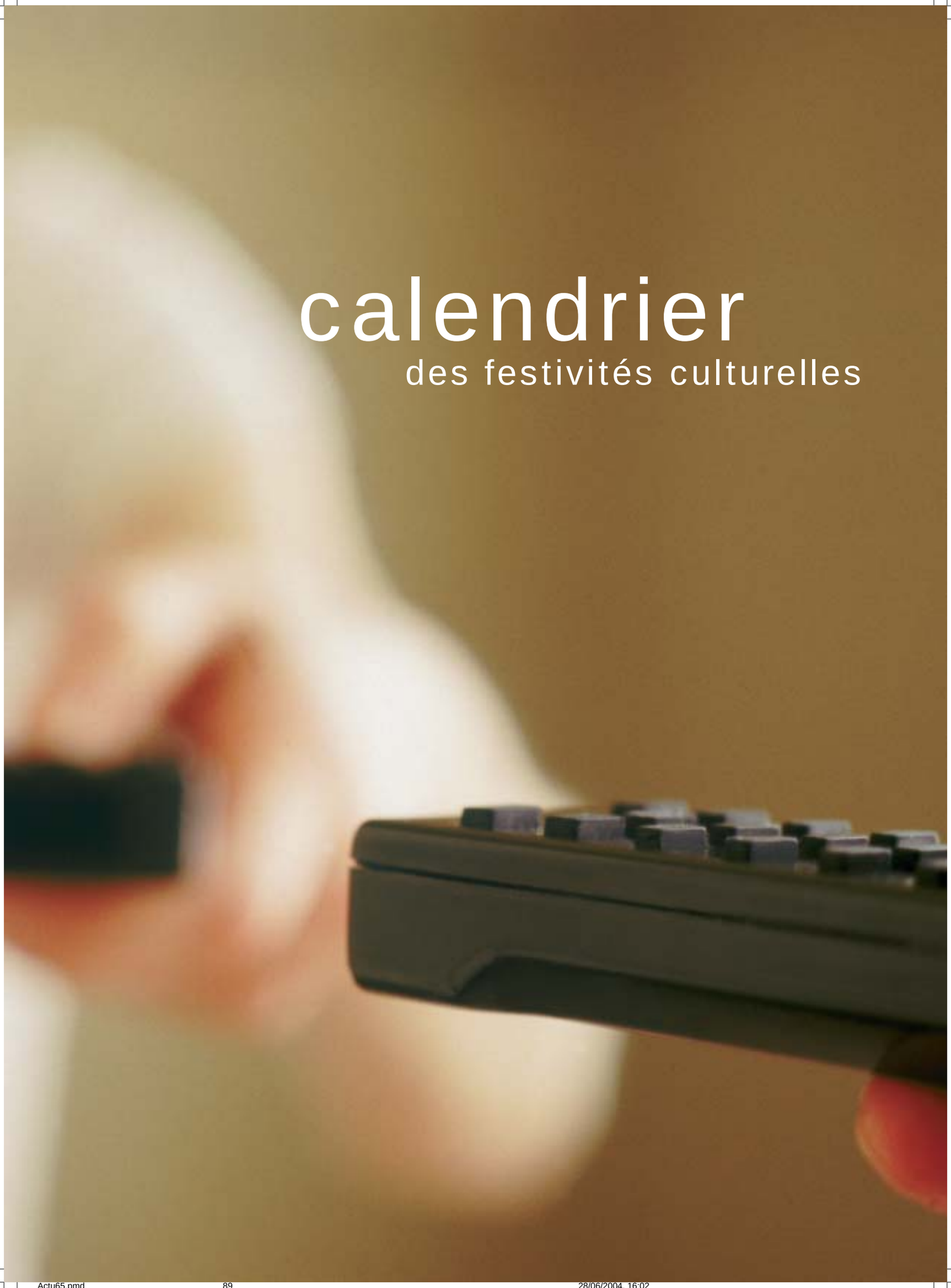

calendrier

des festivités culturelles

Pages réalisées par **Isabelle Hingand**

L'AVENTURE VÉGÉTALE

Essence de notre écosystème, élément du développement de nouvelles technologies et de traitement médical, cette exposition à l'Espace Mendès France jusqu'au 3 octobre permet d'appréhender le végétal dans toute sa diversité. Tél. 05 49 50 33 00

SANTONUS

Présentation des planches originales de l'album *Santonus et le légionnaire perdu* jusqu'au 25 juillet au Gallia-Théâtre, à Saintes. Tél. 05 46 74 43 52 / 05 46 92 10 20

LES TRÉSORS DU GUANGXI

L'exposition itinérante sur l'archéologie chinoise de la région autonome Zhuang du Guangxi s'arrête au musée des Cordeliers de Saint-Jean-d'Angély jusqu'au 15 août pour faire étape ensuite au Donjon de Niort du 1er septembre au 15 novembre. Cette exposition «d'intérêt national» est triple : une centaine de pièces du Guangxi, des pièces du musée Guimet à Paris et une trentaine de pièces de porcelaine de Poitou-Charentes. www.poitou-charentes.fr

BERNARD GROLLIER

A Poitiers, la chapelle Saint-Louis est habitée par une sculpture-installation intitulée «In the World», jusqu'au 15 août.

AU FEU ROUGE

A la librairie-galerie le Feu rouge à Poitiers, jusqu'au 24 juillet, exposition «Scotch + Penicillin», éventail de l'œuvre de Tony Papin : dessins, fresques, photographies et maison sonore en carton. Tél. 05 49 00 40 96

RICHARD TEXIER À LA ROCHELLE

L'espace Encan de La Rochelle accueille une exposition monumentale du plus célèbre des artistes natifs du Poitou-Charentes. Jusqu'au 15 août.
Tél. 05 46 45 90 90

VINCENT CLÉMOT

Pour découvrir un photographe méconnu, rendez-vous à la galerie Centre-Atlantique, à Niort, du 5 juillet au 24 août.

Natacha Lesueur

ANGOULÊME DU 1er JUILLET AU 4 SEPTEMBRE

LE CORPS : UN MORCEAU DE CHOIX

Le corps apparaît savamment maquillé et accessoirisé par de la nourriture, comme un morceau de choix dans les photographies de Natacha Lesueur. Motif décoratif ou chef-d'œuvre gastronomique ? Beauté ou carnage ? L'artiste, présentée par le Frac Poitou-Charentes, joue sur l'ambiguïté et laisse planer le doute. Hôtel Saint-Simon, Angoulême. Tél. 05 45 92 87 01

Christian Vignaud – Musées de Poitiers

L'HYPOTHÈSE DE L'ARC

Vaste rétrospective de l'œuvre de Bernar Venet composée d'une trentaine d'œuvres parmi lesquelles des sculptures monumentales, jusqu'au 15 août au musée Sainte-Croix de Poitiers. Tél. 05 49 41 07 53 www.musees-poitiers.org

THIERRY GIRARD

Un voyage photographique sur les traces de Victor Segalen en Chine (*L'Actualité* n° 64), «équipée» sensible et distante à la fois avec cet auteur qui prôna l'esthétique du Divers. A l'Espace d'art contemporain de La Rochelle jusqu'au 31 juillet. Tél. 05 46 34 76 55

SERGE CLAIRET

L'abbaye de Charroux (VIIIe-XIe siècles) est un haut lieu de l'art roman. Sa visite permet aussi de voir les photographies de Serge Clairet sur l'abbaye de Tomar (Portugal), jusqu'au 31 juillet.
Tél. 05 49 87 62 43

Actu65.pmd 90 28/06/2004, 20:49

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE LA ROCHELLE

Empreint d'une sensualité animale par la présence de Béatrice Dalle, le festival rend aussi hommage cette année à la réalisatrice Dominique Cabrera, à Peter Watkins, réalisateur anglais mais également au mérite du cinéaste chinois Tian Zhuangzhuang, à la production fonction des décisions politiques. Au total, 150 films du 25 juin au 5 juillet.
www.festival-larochelle.org

LA MAISON DU COMÉDIEN MARIA CASARES

Ces 5e Rencontres d'été à Alloue (Charente) invitent le public à l'écoute de lecture de textes, de concerts et spectacles de théâtre, jusqu'au 11 juillet.
Tél. 05 45 31 81 22

LES POLYCHROMIES DE NOTRE-DAME

A Poitiers, la façade romane de l'église revêt chaque soir un nouvel habit de lumière, jusqu'au 22 septembre.
Tél. 05 49 52 35 35

FESTIVAL HIP HOP & CO

La compagnie Ego, Les Géographes..., du graff, du djing, Mao, autant de moments à ne pas manquer du 3 au 11 juillet à Poitiers. Tél. 05 49 88 05 55
www.hiphopnco.fr.st

ORGUES

Concerts dans les églises de Poitiers et à la cathédrale Saint-Pierre du 4 juillet au 19 septembre. «Hommage à Notre Dame» par Monique Bécheras et Dominique Ferran, le 15 août. Tél. 05 49 41 21 24
www.ot-poitiers.fr

L'ÉTÉ CHAUVINOIS

Rendez-vous avec les danses et musiques folkloriques de la Sibérie le 4 juillet, l'Arménie le 21, la Tchouvachie le 23, la Bouriatie le 31, la Papouasie le 4 août, la Roumanie le 7, la Colombie le 17 et le Chili le 19 dans les communes du Pays Chauvinois. Tél. 05 49 46 39 01

ARTS AUX VILLAGES

Animations, conférences, films, spectacles autour du thème «1604-2004 : de la Saintonge à la Nouvelle-France» à l'occasion du 400e anniversaire de l'Acadie. Du 5 juillet au 10 août à Preguillac, Thénac, Chermignac et Rétaud.
Tél. 05 46 92 25 13

Bénabar

LA ROCHELLE DU 12 AU 17 JUILLET
FRANCOFOLIES

115 heures de concerts et de folies pour les vingt ans des Francos. Savant dosage d'artistes confirmés – Francis Cabrel, Isabelle Boulay, Têtes Raides..., de talents plus récents – Diam's, Raphaël, Benabar... et de révélations : Les Blaireaux, Pinel 26, Katé-Mé.
Tel. 05 46 28 28 28 www.francofolies.fr

JEUX VIDÉOS

Coupe du monde des jeux vidéos au Futuroscope du 6 au 11 juillet.
Tél. 05 49 49 30 00

ELECTRO FUTURO

Le 9 juillet au Futuroscope, grande nuit des Electrons libres qui offre un plateau exceptionnel : Lipitone, Louis 2000, Avril, Alex Kid, Frédéric Galliano & the African Divas, Llorca, The Yougsters et Laurent Garnier. www.futuroscope.com

FESTIVAL DES JEUX

Parthenay, ville ludique aux 3 000 jeux et jouets du 7 au 18 juillet avec pour nouveautés le jardin éveil et jeux, l'espace cirque, le royaume des Ptits loups, l'espace Xbox des jeux vidéos. Tél. 05 49 94 24 20
www.jeux-festival.com

POITIERS L'ÉTÉ

Spectacles gratuits dans divers lieux de la ville du 7 juillet au 18 août.
www.mairie-poitiers.fr

JAZZY...SI

Le centre-ville de Niort, les jardins François-Mitterrand et la cour intérieure du Centre Du Guesclin seront investis par de jeunes talents et artistes de renommée internationale du 7 au 9 juillet.
Tél. 05 49 78 71 78

JEUDIS MUSICAUX

Les voûtes des églises romanes du Pays royannais abritent, jusqu'au 23 septembre, une trentaine de concerts avec, entre autres, la présence de musiciens prestigieux, l'Orchestre Poitou-Charentes dirigé par François Heisser, le Trio Waldstein avec Ophélie Gaillard au violoncelle (victoire de la musique 2003), le groupe de polyphonies de Madagascar, le chœur basque Eguzkilore et le Duo Ameriberia.
Tél. 05 46 22 19 20

LES JEUDIS DE NIORT

Concert tous les jeudis soir sur le parvis du Moulin du Roc du 8 juillet au 26 août.
Tél. 05 49 24 18 79

Actu65.pmd 91 28/06/2004, 20:49

LA TACHE AVEUGLE

Première exposition en France de l'artiste canadienne Lyne Lapointe, des œuvres où dominent le dessin, le collage et la peinture, expressions d'un univers très personnel. Jusqu'au 13 septembre au musée du Nouveau Monde, La Rochelle. Tél. 05 46 41 46 50

L'AUTRE FACETTE DU SURF

A Rochefort, l'exposition «Sur la vague» au Centre international de la mer présente jusqu'au 15 novembre l'évolution historique de cette discipline pratiquée depuis des siècles en Océanie, et l'esprit de rébellion qu'elle représente grâce à une scénographie axée sur l'image pour mieux se laisser emporter par la vague. Tél. 05 46 87 01 90

KRIJN DE KONING À THOUARS

L'artiste néerlandais crée une installation monumentale dans la chapelle Jeanne-d'Arc pour hisser le visiteur à la hauteur des vitraux puis le faire descendre dans une chambre monochrome. Jusqu'au 17 octobre. Tél. 05 49 66 02 25

SOUS-MARINS

Exposition des photographies de Natacha Hochman qui a fait l'expérience étonnante de s'introduire dans le monde masculin des sous-marins. Immersion totale dans ce qui peut ressembler à un gros cétacé, et aperçu de la vie de l'équipage. Jusqu'au 15 décembre au musée national de la Marine à Rochefort. Tél. 05 46 99 86 57

Indien Navajo, par John Craven.

MONTMORILLON JUSQU'AU 31 AOÛT

LUMIÈRES D'ÉTÉ

Cinq artistes en trois lieux de Montmorillon. Laurence Faure et Valérie Villieu présentent «La stratégie du bonheur» à la galerie Graffiti, un découpage narratif à partir de films amateurs super 8 des années 1970. Dominique Mérigard, avec sa série «L'expiré», nous plonge dans l'univers du Père-Lachaise, à l'Octogone de la Maison-Dieu (XII^e siècle). La médiathèque accueille Charlie Jouvet, jeune photographe qui a travaillé sur la maison de ses grands-parents, et une quarantaine de «vintages» de John Craven, issus de la série «200 millions d'Américains». Tél. 05 49 83 82 54

FAÏENCE DE SAINT-PORCHAIRE

Présentation de la faïence de Saint-Porchaire à travers les arts de la table de la Renaissance au musée Georges-Turpin jusqu'au 25 juillet à Parthenay. Tél. 05 49 64 53 73

RURART

«Mémoires de terre» propose une lecture de l'œuvre de Jephan de Villiers, plasticien à l'origine du peuple d'Arbonie, créatures imaginaires constituées d'éléments naturels et dont la musique de Eric La Casa parvient à mieux nous faire appréhender l'univers. Jusqu'au 31 janvier 2005, au lycée agricole Xavier-Bernard, à Rouillé.
Tél. 05 49 43 62 59

FONTCUBERTA À NIORT

«Toute photographie est une fiction qui se prétend véritable», selon le photographe espagnol Joan Fontcuberta dont les œuvres seront exposées du 1er juillet au 20 septembre au Moulin du Roc. Puis exposition «Fééminité» du photographe chinois Tzu Chen Xhen du 1er septembre au 17 septembre.
Joan Fontcuberta doit accompagner les jeunes photographes invités en résidence à Niort du 10 au 20 septembre, avec à la clé l'exposition de leurs travaux jusqu'au 17 octobre au Moulin du Roc.
www.pourlinstant.com

AU BOUT DU FIL ET DU VENT

Philippe Feret a photographié le pays Mellois et l'île de Ré avec un cerf-volant et révélé un patchwork de champs multicolores. Images que des dames patcheuses ont interprétées en tableaux textiles. A l'abbaye de Celles-sur-Belle du 31 juillet au 22 août, à l'Espace Leclerc de Niort du 30 août au 18 septembre.

BICENTENAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE POITIERS

Aujourd'hui médiathèque François-Mitterrand, cette institution conserve depuis 1803 d'importantes collections qu'elle ne cesse d'enrichir et de mettre à la disposition de tous les publics. Cette exposition retrace cette longue histoire, du 27 juillet au 25 septembre. Tél. 05 49 52 31 51

HIC AXIS MUNDI HAERET

Les murs du château d'Oiron se parent des œuvres de quatre plasticiens à partir du 4 juillet : Nadia Schmidt, Alois Lindenbauer, Olivier Leroi et Emmanuel Reuzé. Kermesse officielle et unifilaire de l'art contemporain (Kouac) le 25 juillet dans le parc. Tél. 05 49 96 57 42

Actu65.pmd 92 28/06/2004, 21:19

LES MERCREDIS DU JAZZ

Encore un été où les quartiers de Rochefort réservent aux amateurs de jazz de multiples concerts. Du 7 juillet au 11 septembre. Tél. 05 46 82 65 00

MUSIQUES INCLASSABLES

Fini «Jazz au fil de l'eau». Le festival des Nouvelles pistes artistiques inclassables prend la suite, du 13 au 18 juillet à Parthenay, pour explorer l'improvisation musicale et chorégraphique tous azimuts. Folle Nuit des arts le 13 avec déambulation nocturne dans le quartier médiéval. Tél. 05 49 64 24 24 www.festival-npai.com

CLAUDETTE EN VISITE

Visite guidée peu ordinaire dans les villages de Gâtine en compagnie de Claudette Fuzeau. Une caricature de paysanne ? Non, le portrait d'une femme authentique. A La Chapelle-Bâton le 5 août, Marnes le 22, Beceleuf le 5 septembre, Coulonges-sur-l'Autize le 12, La Peyratte le 19. Tél. 05 49 63 13 86

EUROCHESTRIES 2004

Festivals en Vienne du 9 au 19 juillet et en Charente-Maritime du 19 au 30 juillet qui proposent des rencontres d'orchestres symphoniques, d'harmonies, de chœurs d'enfants, de solistes et de compositeurs en provenance de Chine, Espagne, République tchèque, Russie, Pologne et Roumanie. Tél. 05 49 90 55 46 et 05 46 48 31 26

FREE MUSIC

Du 8 au 10 juillet à Montendre avec Miossec, Aberdeen, L'Inconscient, Daria, Les Gens, Sharon Jones, Connexion Hip Hop, Jeanne Cherhal... Tél. 05 46 49 46 45

SUR LES CHEMINS DE SAINT-JACQUES

Arrêt à Parthenay le 24 juillet, ville sur les chemins de Saint-Jacques, pour un itinéraire rythmé de musiques et contes, mis en lumière par des centaines de pots de feu. Une création de la Cie Carabosse qui enflamme les berges du Thouet et les abords de la maison du patrimoine, à l'initiative de l'association Atemporelle. Tél. 05 49 63 13 86

CONTES EN CHEMIN

Du conte poétique au conte traditionnel, de la ballade contée au conte en musique, du pont romain au lavoir, onze communes participent à ce Festival de la parole en Deux-Sèvres, du 16 au 25 juillet. Tél. 05 49 06 07 50 www.cc-valsevre.fr

RENCONTRES FOLKLORIQUES ENFANTINES

Sur le thème de «La route des Tziganes», 350 enfants, danseurs et musiciens originaires de neufs régions ou pays, viennent enchanter Saint-Maixent, du 10 au 16 juillet à Saint-Maixent. Tél. 05 49 76 13 77 www.cioff-france.org/festival.php

OREILLES EN ÉVENTAIL

Saintes fête son 25e anniversaire de jumelage avec Tombouctou et vit au rythme africain du 9 au 14 juillet, avec Boubacar et Rokia Traoré. Tél. 05 49 64 73 10

LES ESTIVALES DE SAINT-BONNET

Ce festival, lieu de rencontres où artistes, musiciens et scientifiques échangent leurs talents et leurs passions, a pour temps fort la fête du hameau de Saint-Bonnet, à Sérigny (Vienne) le 14 juillet, une visite guidée du ciel en collaboration avec l'Espace Mendès France le 16, des concerts et une table ronde sur les OGM le 17. Tél. 06 87 61 53 26

FÊTES MÉDIÉVALES

Tout au long de l'été, spectacles son et lumière, fêtes et journées à thème se déroulent dans des sites médiévaux de la région. «Les Estivales de Sablonceaux» du 14 juillet au 15 août (05 46 94 41 62). «Lumières de l'histoire au château de Peyras» du 21 juillet au 1er août à Roumazières (05 45 71 25 25). «Saint-Jacques, les portes du temps» à Parthenay, les 30 et 31 juillet (05 49 94 65 02). Fête médiévale à Pons les 24, 30 et 31 juillet (05 46 31 70 00). Spectacle au château du Coudray-Salbart à Echiré du 7 au 15 août (05 49 77 03 63).

TOTAL RABELAIS

Détour au festival de Jard-sur-Mer (Vendée) le 20 août pour la nuit Rabelais, performance de deux artistes aux attaches poitevines, l'écrivain François Bon et le violoniste Dominique Pifarély.

Olga Romanko, interprète Tosca à Sanxay.

SANXAY LES 10, 12 ET 14 AOÛT

TOSCA SOUS LE CIEL

Place au célèbre opéra de Puccini dans le théâtre gallo-romain de Sanxay, mis en scène par Antoine Selva sous la direction musicale de Didier Lucchesi avec l'Orchestre et chœurs des Soirées lyriques de Sanxay, et trois grands solistes : Olga Romanko (Tosca), Luca Lombardo (Caravadossi), Carlos Almaguer (Scarpia). Tél. 05 49 44 95 38 www.opera-sanxay.net

Actu65.pmd 93 28/06/2004, 21:20

GARTEMPO
Soirées jazz, électro et chanson du 15 au 17 juillet à Montmorillon suivies d'«apéro-débats» sur des thèmes d'actualité : l'intermittence, la création artistique en milieu rural. Tél. 05 49 91 04 88

ATOUT ARTS
Tour du monde à vivre en six soirées, du 16 au 24 juillet, dans le centre de Thouars grâce aux musiques et cultures d'Italie, Allemagne, Irak, France, Guinée et Colombie. Spectacle musical de Yannick Jaulin le 18. Tél. 05 49 66 24 24
www.theatre-thouars.com

FESTIVAL DU CONTE
Douze spectacles – veillées à la citadelle, spectacles jeune public, contes-dégustations chez des producteurs – sont animés par des conteurs parmi lesquels Pépito Matéo, Michel Bouhet, Jean-Louis Compagnon, Jean-Paul Berthet, Gigi Bigot, Titus... du 21 au 25 juillet au Château-d'Oléron. Tél. 05 46 47 60 51

CORRESPONDANCES
Les musiques sacrées sont au coeur de la nouvelle édition de ce festival parrainé par Pierre Amoyal, violoniste international. Une quinzaine de concerts déclinés dans les vieilles pierres de la vallée du Thouet jusqu'au 1er août.
Tel. 05 49 65 21 99
www.associationcorrespondances.org

Kouban

LE RÊVE ABORIGÈNE
Trois jours à la découverte du didgeridoo des Aborigènes d'Australie, du chant diphonique de Touva et du Tibet, et des guimbardes du monde entier. Du 16 au 18 juillet à Airvault.
www.lerevedelaborigene.net

MUSIQUES Z'EN VRAC
Concerts de jazz, blues, rock, classique, la dernière semaine de juillet à Vitrac-Saint-Vincent. A l'affiche du vendredi : les Têtes Raides. Tél. 05 45 71 22 98

HUMOUR ET EAU SALÉE
Quatre jours de rires, d'irrésistibles contractions abdominales et de pouffées irrévérencieuses à Saint-Georges-de-Didonne, du 16 au 19 juillet avec notamment Jamel Debbouze. Tél. 05 46 06 87 98
www.humoureteausalee.net

NUITS MUSICALES
De la Havane aux Balkans, répertoire classique et contemporain, airs orientaux et sonates anglaises, instruments et voix, l'église monolithe de Aubeterre (Charente) devient, du 16 juillet au 20 août, une scène prestigieuse. Tél. 05 45 98 57 18

LES MURS ONT DES OREILLES
Découverte à Airvault du répertoire classique dans des lieux inhabituels et patrimoniaux du 18 au 22 août. Tél. 05 49 64 73 10

ESTIVALES DE COURÇON
Gospel, country music, flamenco, musiques classique, tzigane et séfarade dans les communes du canton de Courçon, du 19 au 27 juillet. Tél. 05 46 51 56 65
www.aunisverte.com

RÉVÉLATIONS DU PAYS ROYANNAIS
World music avec Lavach le 20 juillet, jazz funk avec Voo'doo le 27, ensemble de java ska Mécaphone le 3 août et Chair d'Ane, pop rock, le 10 août. Tél. 05 46 23 22 58

RÉSONANCES
Dans le «Site en scène» de la Corderie royale, à Rochefort, trois nuits thématiques dédiées aux musiques inventives, du 21 au 23 juillet : «Nuit des inventions celtiques», «Nuit du barouf tzigane» et «Nuit de la musique et du feu» avec un concert pyrotechnique. Tél. 05 46 82 15 15

NEUVIL'EN JAZZ
Jazz à l'honneur, les 23, 24 et 25 juillet à Neuville-de-Poitou : Michel Pastre Big-Band, les Gigolos, Sweet Nothern Pacific Big-Band et Peanut Buter.
Tél. 05 49 54 47 80 et 05 49 51 13 10

RENCONTRE DES MÉTIERS D'ART
L'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe est la vitrine des créations des artisans d'art, qui exercent un métier ancestral, les 24 et 25 juillet. Tél. 05 45 94 24 27

KIF FESTIVAL
Hilight Tribe, Orange Blossom, Coud D'Marron, Los Bocadillos, la Cie Cramoisie... le 24 juillet en Charente-Maritime, à Saint-Aigulin. Tél. 06 62 98 01 01

BOULEVARD DU JAZZ
De quoi jouer les piliers à l'écoute des notes de jazz du groupe Eniotna et du collectif Maxiphone du 26 au 31 juillet au café du Boulevard, à Melle.
Tél. 05 49 07 72 69 www.mellecom.fr/cafe

MONDIOFOLK
Plateau éclectique avec des artistes venus de dix nations pour faire partager leur art et culture. Du 27 juillet au 1er août à Montguyon. Tél. 05 46 04 10 60
www.mondiofolk.net

FESTI'VAUX
Consécration de la voix et du chant a capella les 28, 29 et 30 juillet à Vaux-sur-Mer grâce à des concerts gratuits d'ensembles vocaux régionaux et des chorales locales. Tél. 05 46 23 53 00

Georges Clinton le 22 juillet à Cognac.

COGNAC DU 22 AU 25 JUILLET
BLUES PASSIONS

A chaque coin de rue, quatre jours et quatre nuits durant, la ville vit au rythme des musiques afro-américaines : gospel, blues, soul, funk, jazz. Tél. 05 45 36 11 81 www.bluespassions.com

Actu65.pmd 94 28/06/2004, 21:20

SCÈNES DE JARDIN

Ouvrir au public estival les jardins et demeures de charme de Saint-Jean-d'Angély, Saint-Hilaire-de-Villefranche et Savinien-sur-Charente est l'objectif de ce festival aux spectacles de formes courtes et variées : musique, théâtre, chansons, contes, art lyrique... Du 28 juillet au 8 août. Tél. 05 46 32 04 72

EN MARAIS POITEVIN

La magie des lieux, alliée à leur diversité, permet de présenter chaque rendez-vous de chant, danse et spectacle sous forme d'un parcours que le festivalier compose lui-même (à Amuré, Frontenay et Coulon). Du 30 juillet au 15 août.
Tél. 05 49 35 99 29

TRADITIONS PAYSANNES

Retour dans le passé à Ménigoute le 1er août : moisson et battage à l'ancienne avec trépigneuse, démonstration de travaux des champs avec bœufs et chevaux, jeux de force, concours de labour, défilé de machines agricoles d'antan. Tél. 05 49 69 06 22

ABBAYE DE FONTDOUCE

Des soirées contes dont une animée par Pierre Dumousseau, des récitals de musique classique, du jazz avec Louis Winsberg, guitariste de Dee Dee Bridgewater, à l'abbaye de Fontdouce, en Saintonge, du 5 au 11 août. Tél. 05 46 74 77 08

JEU POPULAIRE ET TRADITIONNEL

Jeux traditionnels poitevins ou basques, balade-spectacle nocturne le 7 août et nocturne-musicale le 14, et bien sûr la journée des enfants le 11, sans parler des autres animations ! Du 7 au 15 août à Gençay et ses alentours. Tél. 05 49 59 32 68
http//lamarchoise.free.fr

MARIONNETTES EN CAMPAGNE

A gaine, à fils, de table, elle viennent de tous les pays pour le bonheur des petits et grands du 12 au 15 août en Pays Mellois. Tél. 05 49 07 26 09

THÉÂTRE EN L'ABBAYE

Du 13 au 22 août, des troupes de théâtre jouent Shakespeare, Feydeau, Musset, Perrault et Molière dans le cadre magnifique de l'abbaye royale à Saint-Jean-d'Angély. Tél. 05 46 59 02 01

DES LIVRES ET VOUS

Rendez-vous traditionnel et attendu des amateurs de livres du 13 au 15 août à Angles-sur-l'Anglin. Tél. 05 49 19 77 08

FESTIVAL DU NOMBRIL

A Pougne-Hérisson, village qui se prend pour le nombril du monde, nouvelle édition du festival qui propose les 13, 14 et 15 août des contes, chansons, concerts, expos, etc. L'occasion également de lancer le premier Festival international du film et des histoires de tracteurs.
Tél. 05 49 64 19 19 www.nombril.com

CLAVIERS EN POITOU

Au château de Crémault à Bonneuil-Matours, six concerts de musique espagnole, de la Renaissance à nos jours, en collaboration avec Manolo Gonzalez, du 14 au 22 août. Tél. 05 49 85 16 77

LUMIÈRES DU BAROQUE À CELLES-SUR-BELLE

Ce festival, dirigé par Jean Maillet, célèbre l'œuvre de Franz Ignaz Heinrich Biber. Un compositeur autrichien servi par de grands instrumentistes, des solistes vocaux de renommée internationale et par l'Ensemble de l'Abbaye royale de Celles-sur-Belle. Tél. 05 46 00 13 33

COMPOSTELLE ANIME LES CHEMINS

La Charente offrait aux pèlerins, en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle, des chemins de traverse bordés d'abbayes et de lieux hospitaliers. Cette tradition se prolonge avec les haltes jacquaires de Tusson, Saint-Amant-de-Boixe, Marcillac-Lanville et Aubeterre. Charente médiévale, opération coordonnée par Via Patrimoine, propose des randonnées, des visites, des veillées, des concerts arabo-andalous, une installation multimédia, une exposition photos, des ateliers médiévaux, des spectacles, des balades pique-niques... Les pèlerins qui suivaient la voie Poitiers-Charroux-Angoulême-Aubeterre entraient en Charente par Nanteuil-en-Vallée. Le village est le point de départ d'une rando-pèlerinage (11-25 juillet) semée d'animations. A l'étape d'Angoulême, concerts et projections d'images dans la cathédrale.
Via patrimoine, Angoulême au 05 45 38 70 79, pôle patrimoine Saint-Amant-de-Boixe au 05 45 94 24 27, offices de tourisme et CDT au 05 45 69 79 09

Jean-François Heisser au piano.

Marc Deneyer

SAINTES DU 14 AU 25 JUILLET

ACADÉMIES MUSICALES

Le programme conçu par Stephan Maciejewski devrait enthousiasmer le public fidèle de ce festival qui parcourt cinq siècles de musiques, de J.-S. Bach à György Kurtag et Philip Glass. L'occasion de retrouver Philippe Herreweghe, Paul Van Nevel, Andreas Staier, entre autres figures des lieux, de découvrir aussi de jeunes talents. Notons que l'Orchestre Poitou-Charentes y donne «Des canyons aux étoiles» de Messiaen, dirigé par Marek Janowski, avec Jean-François Heisser au piano.
Tél. 05 46 97 48 48 www.festival-saintes.org

Actu65.pmd 95 28/06/2004, 21:20

KEES VAN DONGEN

Livres illustrés, programmes et affiches, soit une centaine d'œuvres couvrant la carrière de Kees van Dongen, célèbre illustrateur d'éditions de luxe, provenant de la collection d'un amateur éclairé, Rudolf Enger, seront visibles du 8 juillet au 14 novembre au musée d'art et d'histoire de Cognac. Tél. 05 45 32 07 25

Hervé Tortarin

PHILIPPE UNTERSTELLER ET MIQUEL BARCELO

La galerie de l'ancien collège, à Châtellerault, accueille les estampes de Miquel Barcelo ainsi que les peintures, costumes et mobilier de Philippe Unterstelller, jusqu'au 31 août.
Tél. 05 49 93 03 12

COGNAC : TOURISME NOUVELLE FORMULE

Un centre d'accueil du visiteur vient d'ouvrir ses portes à Cognac. Inspiré du modèle nord-américain, l'espace situé à deux pas du nouveau musée des arts du Cognac, propose une approche différente de l'offre touristique : une «mise en appétit» qui s'étale sur 400 m². Richesses du pays de Cognac, scénographie contant le fleuve, regard aérien et artistique sur la région, maquette, art roman, architecture, cognac, bibliothèque, boutique... le lieu propose une découverte pluridisciplinaire d'un territoire. Place de la Salle verte à Cognac.
Tél. 05 45 36 03 65

PRÉHISTOIRES

Initié par Ethni'Cité, le centre de technologie primitive, le festival «Préhistoires, génie de l'homme» se déroule en vallée de la Creuse du 14 juillet au 15 août. Parmi les rendez-vous à retenir une exposition sur les Inuits à Lussac-les-Châteaux et sur les aborigènes à Saint-Rémy-sur-Creuse. Tél. 05 49 02 81 61

LES DIABLES DE CHACUN

Peintures, sculptures et diableries de l'artiste Werner Büttner, une figure de la peinture allemande, qui bouscule les mots et les images pour donner à voir l'absurdité d'«un monde à l'envers», avec poésie, humour et engagement, à découvrir avec l'exposition «Les Diables de chacun», présentée par le Frac Poitou-Charentes. Du 9 juillet au 29 août à l'Espace Sainte-Croix de Loudun. Tél. 05 45 92 87 01

SYLVIE TUBIANA

Le photographe a pris pour repère une œuvre du musée Sully, à Châtellerault, pour réaliser une œuvre contemporaine. Produite grâce à un partenariat avec l'école d'arts plastiques, elle sera exposée au musée jusqu'au 31 décembre.
Tél. 05 49 21 01 27

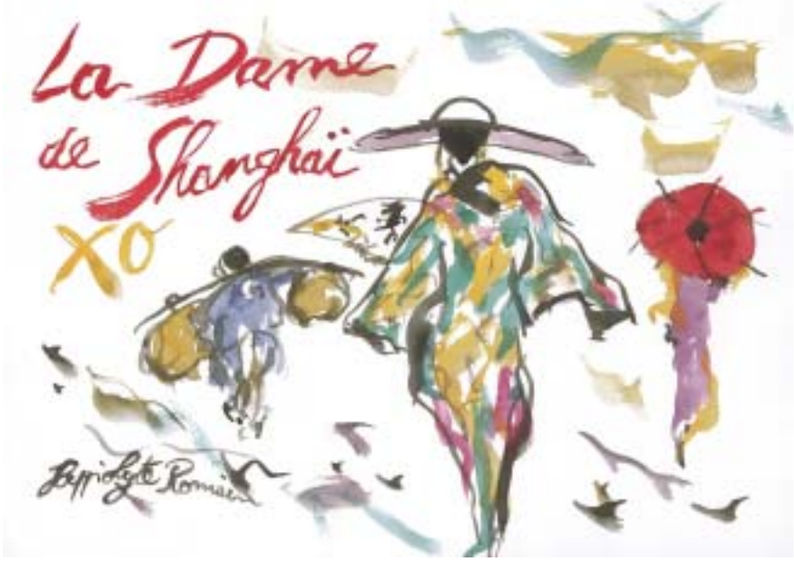

HIPPOLYTE ROMAIN

Transposer la Chine et ses ambiances sur les bords de la Charente, telle est l'approche artistique choisie par le peintre Hippolyte Romain. Le visiteur peut découvrir au travers de 90 dessins les scènes de la vie quotidienne dans l'Empire du Milieu. Jusqu'au 5 septembre à Hennessy Galerie, Cognac.
Et jusqu'au 15 août, **Marc Deneyer** expose une quarantaine de paysages, des photographies prises de par le monde. Le designer **Christian Nesler** y expose ses créations de meubles du 2 septembre au 17 octobre.

DAEWOO DE FRANÇOIS BON

Au Festival d'Avignon, le spectacle mis en scène par Charles Tordjman affiche complet mais le texte de François Bon, *Daewoo* (roman), paraîtra en septembre chez Fayard.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

Conçu et mis en scène par Claire Lasne, *Joyeux anniversaire* réjouit, depuis sa création en mai 2004, des milliers de convives invités à la fête. Après sa tournée sous chapiteau, le Centre dramatique Poitou-Charentes est invité cet été au Festival d'Avignon.
La fête à laquelle nous sommes conviés, et que portent magnifiquement haut l'ensemble des acteurs et les musiciens (Ars Nova), est à l'image de la vie, qui balance comme trapéziste entre gravité et bonheur. Une fête où «personne ne remarque l'horloge ni la radio, qui disent que les années passent». La fête durera trente ans, de 1969 à nos jours.
Ce *Joyeux anniversaire* est celui de Paul, mais il ressemble à notre destin commun de terrien contenu entre un début et une fin. Un anniversaire préparé par son père et ses frères costumés en ours. On chante, on danse, on savoure le présent à pleine dent et en ayant conscience de sa fragilité sur fond de rumeur du monde. Cette nouvelle œuvre de Claire Lasne déborde la scène, gagne la vie. ***D. T.***

Actu65.pmd 96 28/06/2004, 21:21

RITMOS LATINOS
Démonstration et animation salsa, samba et tango, Dj Latin et concerts de groupes latins les 19, 20 et 21 août à La Rochelle. Tél. 05 46 34 19 08 www.alachp.com

COUP DE CHAUFFE
Nomade, gratuit, dédié aux arts de la rue, le festival Coup de Chauffe à Cognac investit les quartiers de la ville pour une nouvelle lecture de ses espaces partagés. Les 3, 4 et 5 septembre.
Tél. 05 45 82 32 78 www.avantscene.com

LES CORÉADES
Du 21 septembre au 17 octobre, à Poitiers, Niort et La Rochelle, sous le thème «Aux plaisirs de Vienne et quelques viennoiseries», florilège de concerts symphoniques avec chœurs autour des œuvres de Mozart, Beethoven, Brahms, Schubert...
Tél. 05 49 09 03 11 www.coream.org

COLLA VOCE
Six siècles de musiques portugaises à l'occasion du tricentenaire de la naissance de Carlos Seixas (1704-1742), organiste de la cathédrale de Lisbonne. Six siècles dans toute leur diversité : de la mélodie et des cantates à l'opéra et la comédie musicale en passant par les motets, les messes et le répertoire pour clavier. Du 21 au 29 août à Poitiers. Tél. 05 49 03 18 98
www.collavoce.org

DÉTOURS D'HORIZONS
Des plasticiens, des acrobates, des écrivains (Sofia Queiros et Denis Montebello) sont invités à porter un regard inédit sur trois monuments de Rochefort, la tour des signaux, le pont transbordeur, l'hôpital Saint-Charles, les 18 et 19 septembre.

De bouche à oreille

DE BOUCHE À OREILLE
18e édition de ce festival de musiques traditionnelles, métisses et innovantes, lieu de rencontres de cultures très différentes. Cette année, le bricolage inventif est à l'honneur. Concerts et animations sur les berges du Thouet du 16 au 22 août à Parthenay et en Gâtine. Tél. 05 49 94 90 70 www.deboucheaorielle.org

Laurent Edeline

Mes souliers sont rouges

CONFOLENS DU 7 AU 15 AOÛT

DANSES ET MUSIQUES DU MONDE

Le folklore des cinq continents est à l'honneur de la 47e édition du Festival de Confolens avec la venue sans précédent des Papous de la Papouasie-Nouvelle Guinée, des ensembles de Sibérie mongole, du Kosovo et de la Tchouvachie de la Fédération de Russie, et le groupe Mes souliers sont rouges.
Tél. 05 45 84 12 12 - www.festivaldeconfolens.com

CRESCENDO ROCK PROGRESSIF
Concerts gratuits, face à la mer, avec la participation du guitariste Steve Hackett et de Genesis à Saint-Palais-sur-Mer le 20 et 21 août. Tél. 05 46 23 22 58

FESTIVAL DU LIVRE
Rencontre au logis de Lunesse, à Angoulême, du 25 au 26 septembre, autour de tous les maillons de la chaîne du livre : artisans du papier, calligraphes, enlumineurs, bibliothécaires... Tél. 05 45 95 91 76 et 05 45 92 48 35

FÊTE DE L'ÉCOLOGIE
La notoriété de cette fête a dépassé les frontières de la Charente. Dans le village de Nanclars, on trouve des produits bio, des infos, des expériences, des livres et matière à réfléchir. Les 25 et 26 septembre. http://unjoursurterre.free.fr

JAZZ EN RÉ
Carl Schlosser, Elefteria Quartet, l'Affaire à Swing, Jazz Band 007 et New Rochelles's Band, du 27 au 29 août à Saint-Martin-de-Ré. Tél. 05 46 09 20 06

FESTIMAGES
Festival du court métrage du 13 au 19 septembre à Parthenay ouvert à toute production en langue française ou sous-titrée en français. Tél. 05 49 76 26 53
www.festimages.com

SAINT SAUV'EN JAZZ
Rendez-vous le 18 septembre à Saint-Sauvant pour écouter La Bande à Véro, Phyll et Gill, deux jazzmen aux influences tziganes. Tél. 05 46 91 56 57

LE FIFO À MÉNIGOUTE
Du 27 octobre au 1er novembre, le Festival international du film ornithologique fête ses 20 ans de cinéma animalier et de protection de la nature.
www.menigoute-festival.org

Actu65.pmd 97 28/06/2004, 21:21

Nouveau musée à Civaux

« Civaux est le site de Poitou-Charentes qui a livré le plus grand nombre de vestiges de toutes les époques de l'histoire, plus particulièrement du haut Moyen Age», souligne Jean-Claude Papinot, inspecteur général honoraire de l'archéologie. Constat qui explique pourquoi l'association des Amis du Pays de Civaux et la municipalité ont créé en mars 2004 un centre culturel consacré à l'histoire et aux objets découverts. L'intérêt porté à Civaux, ou plutôt au Val de Civaux «qui correspond à une réalité historique et géographique qui s'étend le long de la Vienne de Valdivienne à Lussac-les-Châteaux», n'est pas récent puisque les premières fouilles remontent au XVIIIe siècle. Citons celles réalisées par l'intendant Le Nain qui ont donné lieu à l'ouverture d'une centaine de tombes, puis au début du XIXe siècle les fouilles préhistoriques à Lussac-les-Châteaux, et, en 1960, celles de François Eygun sur la place de l'église révélant un sanctuaire gallo-romain et un baptistère mérovingien. Les recherches opérées sous l'emprise de la future centrale ont mis au jour la nécropole de la Pièce des Genêts (Ier-IIe), constituée d'une trentaine de sépultures par incinération, des temples datant des périodes préromaines et des vestiges d'habitation qui s'étagent de la période antique au Moyen Age. D'autres fouilles ont été réalisées comme celles du champ Duguet, derrière le cimetière, d'où proviennent la majeure partie des objets gallo-romains exposés, mais aussi dans la nécropole mérovingienne, dans le camp gaulois de Cornouin et près de l'église Saint-Gervais-Saint-Protais (XIIe). Une telle richesse traduit l'intérêt porté de tout temps par les hommes à cette vallée hospitalière. Le nombre important de nécropoles, de temples et de vestiges chrétiens du haut Moyen Age témoignent aussi de «la dimension funéraire et religieuse de Civaux depuis toujours», dimension que les historiens cherchent encore à expliquer.

Isabelle Hingand

Exposition temporaire : «La Vienne gallo-romaine : découvertes récentes» jusqu'au 15 septembre. Tél. 05 49 48 34 61
Ci-dessous : Fiole en verre, nécropole, Civaux, XIVe siècle.

Studio Ludo - Association des Amis du pays de Civaux

Civaux, des origines au Moyen Age, par B. Bossavit-Camus, J.-C. Papinot et J.-P. Pautreau, Association des publications chauvinoises, 1990

Fibbi-Aeppli

FUTUR ANTÉRIEUR À BOUGON

Dans 2 000 ans, que restera-t-il de nos supports numériques ? Comment les archéologues interpréteront-ils notre époque ? Le musée des tumulus de Bougon y répond avec humour et sérieux. Une belle approche du métier d'archéologue et de sa complexité. Par exemple, s'il ne reste en 4004 que des objets solides (verre, céramique, métal, pierre), il y aura certainement des nains de jardin. Hypothèse des archéologues : le nain de jardin pourrait être considéré comme un précieux vestige de notre civilisation, représentant un prêtre officiant pour un culte encore inconnu. Exposition jusqu'au 31 décembre. Tél. 05 49 05 12 13

bulletin d'abonnement

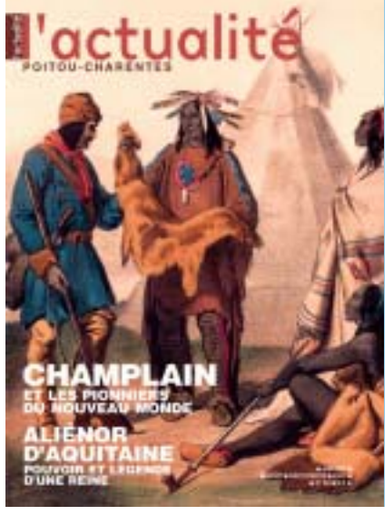

Pour recevoir chez vous L'Actualité, plus les numéros hors série, retournez ce bon à : L'Actualité - Service abonnements - BP 23 - 86190 Vouillé

- ❑ Je désire souscrire un abonnement d'un an à L'Actualité au prix de 22 e (étranger 35 e)
- ❑ Je désire souscrire un abonnement de deux ans à L'Actualité au prix de 40 e (étranger 55 e)
- ❑ Je vous adresse ci-joint mon règlement à l'ordre de L'Actualité

Veuillez servir cet abonnement à :

M. Mme Mlle _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Actu65.pmd 98 28/06/2004, 20:52

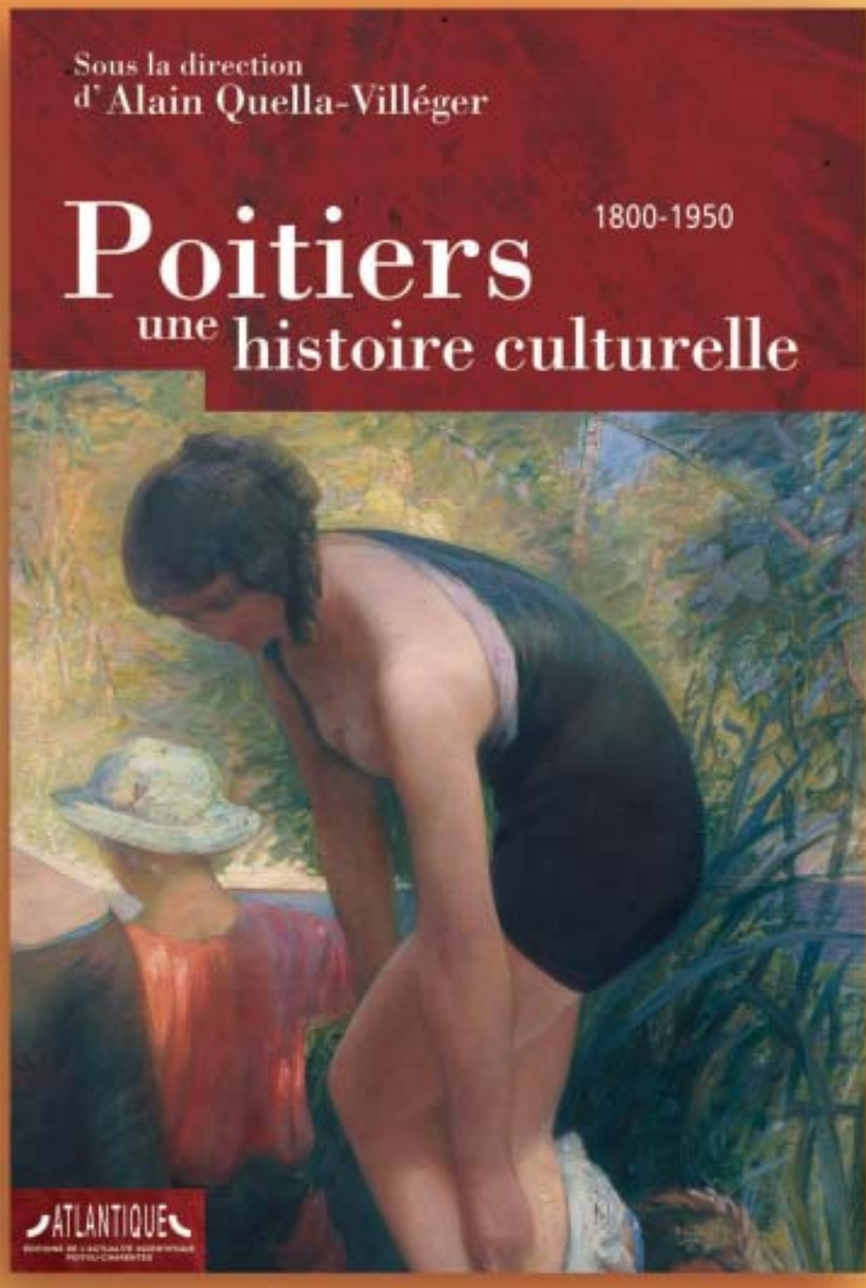

Une ville ne se limite pas au cadre de vie

apparent proposé par le géomètre ; elle est avant tout patrie d'identité, de comportements, de souvenirs, de rêves. Elle aime à se raconter, mais elle oublie beaucoup et s'autocensure volontiers. Entre légende noire et légende dorée, sa mémoire officielle et festive fabrique un autoportrait satisfait, où la nostalgie et le tourisme puisent matière.

Tenter une histoire contemporaine culturelle de Poitiers durant cent cinquante ans privilégie l'individu et ses représentations, ses habitudes, ses pratiques : sociabilités, transmission des savoirs, état de l'instruction, débats politiques, personnalités, loisirs, arts, conflits. La scène poitevine révèle une richesse foisonnante, dont témoigne ici l'apport inédit d'une quarantaine de collaborateurs, ainsi qu'une abondante iconographie.

570 pages, 39 €

ATLANTIQUE
ÉDITIONS DE L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE POITOU-CHARENTES

Distribué par
Geste éditions

Actu65.pmd 99 28/06/2004, 16:02